

**DE LA TERMINOLOGIE À LA SOCIOTERMINOLOGIE : ÉTUDE DE
L'IMPLANTATION TERMINOLOGIQUE**

A Thesis

Submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research

In Partial Fulfilment of the Requirements

for the Degree of

Master of Arts

in

French and Francophone Intercultural Studies

University of Regina,

By

Fredrick Ehizojie Etommy

Regina, Saskatchewan

March 2020

UNIVERSITY OF REGINA
FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH
SUPERVISORY AND EXAMINING COMMITTEE

Fredrick Ehizojie Etommy, candidate for the degree of Master of Arts in French and Francophone Intercultural Studies, has presented a thesis titled, ***De la terminologie à la socioterminologie: étude de l'implantation terminologique***, in an oral examination held on February 25, 2020. The following committee members have found the thesis acceptable in form and content, and that the candidate demonstrated satisfactory knowledge of the subject material.

External Examiner: Dr. Chidi Igwe, University Advancement & Communications

Supervisor: Dr. Michael Akinpelu, La Cite Universitaire Francophone

Committee Member: Dr. Emmanuel Aito, La Cite Universitaire Francophone

Committee Member: Dr. Michael Poplyansky, La Cite Universitaire Francophone

Chair of Defense: Dr. Heather Phipps, Faculty of Education

ABSTRACT

Terminology (as a discipline) can be described as the scientific study of all the terms of a particular domain, used in the specialty languages, while socioterminology is a branch of terminology that is characterized by the study of the social circulation of terms and their appropriation, which implies the analysis of language practices, discursive functioning and the historical course of terms related to history of ideas. Terminological implantation therefore is seen as one of the means by which official terms can be circulated in a language of a specialized field or society. This means that implantation of official terms (proposed or standardized) among users is, of course, one of the most essential steps for the success of terminological activities in a language of a particular field or society in general.

However, with regards to the fact that for a successful implantation of official terms (proposed or standardized) in a given language of a specialized field or society, the terms must penetrate the users (it has to be received and used by the users); the aim of the present research work is to examine the factors that promote implantation of terms in a society. To accomplish this, we examined terms in the special field of automobile, compiled and published by the Office québécois de la langue française (OQLF) over forty years ago, in order to see if they are still in circulation even today, seen that this field is one of the specialized fields where implantation of terms has been carried out largely on the French language in Quebec society.

ACKNOWLEDGEMENTS

Foremost, I would like to express my gratitude to the Almighty God for life, and for the grace He bestowed upon me to accomplish this program. I equally wish to thank the University of Regina, particularly La Cité universitaire francophone and the Faculty of Graduate Studies and Research for the scholarships awarded to me in the course of the program namely: French Studies Graduate Entrance Award - 2017 Winter, Saskatchewan Innovation and Opportunity Graduate Scholarship - 2017 Winter, UR Graduate Scholarship - 2018 Winter, and Faculty of Graduate Studies and Research Master Graduate Teaching Assistantship - 2019 Winter.

My sincere thanks go to the Department of French and Francophone Intercultural Studies (La Cité) for their effort in making sure that my graduate program is achievable. In particular, I would like to express my gratitude to my supervisor, Dr. Michael Akinpelu for his patience and immense knowledge. His guidance and advice helped me in all the time of research and writing of this thesis. I sincerely appreciate Dr. Emmanuel Aito (Director of La Cité Universitaire Francophone) for his motivation, enthusiasm and for the huge support he rendered in my master's study and research. I thank him also for facilitating my coming to the University of Regina. I extend my gratitude to Dr. André Magnan (Associate Director), Dr. Abdoulaye Yoh (Director, Administration and Finance) and the following members of the French department: Céline Magnon, Dr. Jérôme Melançon, Nadine Bouchardon, Halley Toth and David Lawlor. I deeply appreciate Dr. Michael Poplyansky for his continuous encouragement throughout the research work.

Many thanks to the following fellow course mates: Samuel Nnam, Ruth Chukwuma, Rebecca Alao, and Dorcas Oyebamiji for their encouragement in the course of the research work. Last but not the least, I must express my profound appreciation to my darling wife Kimberly Taylor Lindo, for her full support in all ramifications, and for also taking care of my little baby boy Jayden Etommy in order for me to concentrate on my thesis. I thank my family and friends for all-round support, I am indebted to you all.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé/Abstract	ii
Remerciements/Acknowledgements	iii
Table des matières	iv
Tableau des figures	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. LA TERMINOLOGIE : NAISSANCE, DÉFINITION ET MÉTHODES	5
1.1. Naissance et évolution	5
1.2. Les définitions terminologiques	7
1.2.1. La définition en terminologie et en lexicographie	10
1.2.2. Termes et caractéristiques	14
1.3. Objet d'étude de la terminologie	15
1.4. La méthodologie du travail terminologique	15
1.4.1. Le professionnel en terminologie	16
1.4.2. Rôle du terminologue	17
1.4.2.1 Terminologie vs terminographie	18
1.4.3. La notion de recherche terminologique	20
1.4.4. La préparation du travail terminologique	21
1.4.5. Les travaux terminologiques	23
1.4.5.1 La recherche terminologique ponctuelle	25
1.4.6 Les méthodes de stockage en terminologie	25
1.4.7 Mode de diffusion terminologique	26
1.5. La normalisation terminologique	27
1.5.1. Processus de normalisation des termes	28
1.5.2. Certaines organisations impliquées dans la normalisation	29
1.6. La contribution de la terminologie dans la société	30
CHAPITRE II. LA SOCIOTERMINOLOGIE	35
2.1. Introduction	35
2.2. Socioterminologie: origine, développement et définition	37
2.2.1. Développement de la socioterminologie	39
2.2.2. Définition de la socioterminologie	40

2.3.	Objet d'étude	42
2.4.	Socioterminologie et domaines connexes	43
2.4.1.	De la terminologie à la socioterminologie: quelques considérations	43
2.4.2.	Socioterminologie et sociolinguistique	46
2.4.3.	Socioterminologie et linguistique	49
2.5.	L'utilisation de la terminologie dans un certain contexte social	51
2.6.	Implantation terminologique	53
2.6.1.	Collection de termes (travail de corpus)	54
2.6.2.	Création de termes	54
2.6.3.	Normalisation	55
2.6.4.	Diffusion	57
2.6.5.	Implantation	59
2.7.	Processus d'implantation terminologique	61
2.7.1.	Diffusion et implantation sociale des termes	62
2.7.2.	Facteurs favorisant l'implantation des termes	63
2.7.2.1.	Diffusion efficace	63
2.7.2.2.	Vulgarisation	66
CHAPITRE III. ASPECT PRATIQUE: EXEMPLE D'IMPLANTATION		
TERMINOLOGIQUE AU QUÉBEC		
3.1.	Présentation de la méthode d'analyse	70
3.2.	Critères de choix des termes	72
3.3.	L'analyse du corpus	76
3.3.1.	L'implantation des 30 termes	96
3.4.	Stratégie de l'implantation terminologique au Québec	102
3.5.	D'autres facteurs favorables à l'implantation de termes au Québec	107
CONCLUSION		
BIBLIOGRAPHIE		
		114
		120

FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 :	L'approche terminologique et lexicologique	Page 11
Figure 2:	La distinction entre terminologie et lexicologie	Page 11
Figure 3:	La représentation différente du <i>terme</i>	Page 14
Figure 4:	Les définitions du concept de travail terminologique	Page 20
Tableau 1:	Corpus des 60 termes extraits des fascicules de l'automobile	Page 73
Tableau 2:	Vérification des termes extraits à l'aide de GDT	Page 76
Tableau 3:	Liste des 30 termes retenus pour vérification dans le guide de l'auto	Page 97

INTRODUCTION

Généralement, le terme « implantation » signifie l'acte ou le processus d'implanter quelque chose ou plutôt, la situation où un syntagme est infusé, enraciné ou implanté afin d'obtenir un meilleur résultat. Sa définition peut être considérée comme basée sur la perspective de différents domaines spécialisés, à savoir les domaines de la médecine, de la mécanique, de l'agriculture, etc. Mais, d'un point de vue terminologique, d'après la banque de données terminologiques – (*TERMIUM Plus*) consultée en ligne, l'implantation de termes est une activité qui consiste à veiller à ce que les termes proposés ou normalisés comme étant plus corrects que d'autres dans une langue donnée soient effectivement reçus et utilisés dans la société (par exemple, en évitant les anglicismes en français). Cependant, pour recommander un terme ou afin de procéder à une implantation terminologique efficace, il faut avant tout connaître l'usage, le milieu d'implantation et les besoins des usagers.

L'implantation terminologique n'est nullement négligeable dans un plan d'aménagement terminologique, car c'est elle qui permet aux différents milieux de connaître le produit terminologique et qui favorise le passage de la simple connaissance d'un terme à l'emploi de celui-ci par les usagers.

Toutefois, afin que l'implantation de termes officiels (proposés ou normalisés) réussisse dans une langue donnée d'une société, les termes doivent être reçus et utilisés par la société en question. L'un des objectifs de l'implantation de termes officiels est justement de promouvoir le statut linguistique d'une société pour améliorer son développement. Quels sont alors les facteurs qui favorisent l'implantation de termes dans la société? Par exemple, après des siècles de domination anglaise, pendant lesquels la langue française n'avait aucun prestige économique ou social d'après Élisabeth Saint (2013), le Québec a acquis sa souveraineté linguistique en adoptant une politique de valorisation et de revitalisation du français qui vise à enrichir son lexique et à limiter les emprunts provenant d'autres langues, notamment de l'anglais, dans les

domaines spécialisés de la science et de la technologie. Dans le cadre de cette politique, l'Office québécois de la langue française (OQLF) proposera et officialisera des termes français dont la loi linguistique imposera l'usage au sein de l'administration publique, des entreprises, ainsi que dans tout l'affichage public au Québec (Saint, 2013 : 168).

Mais, est-ce que ces termes français proposés et officialisés par l'OQLF sont bien implantés dans les différents domaines spécialisés de la société québécoise? Si oui, quels sont les facteurs qui ont favorisé leur implantation? Voilà la question sur laquelle est basée cette étude. L'objectif de cette recherche consiste à déterminer les facteurs qui favorisent l'implantation de termes dans un domaine spécialisé, ou dans une société en général, en s'appuyant sur les termes français diffusés par l'OQLF dans le domaine de l'automobile.

Pour ce faire, nous allons examiner certains facteurs qui pourraient favoriser l'implantation de termes dans la société en général, et pour y parvenir, nous nous concentrerons sur la vérification des termes français diffusés par l'OQLF dans le domaine de l'automobile depuis plus de quarante ans, pour voir si ces termes sont toujours en circulation, vu que ce domaine, d'après René (2001 : 8), fait partie du domaine spécialisé où beaucoup de travaux de terminologie ont été réalisés au Québec. Le résultat de cette vérification nous aidera également à connaître les facteurs qui ont contribué ou favorisé l'implantation de termes, tant dans le domaine de l'automobile que même dans la société québécoise en général.

Pour la méthodologie de cette recherche, nous allons adopter l'approche de la recherche thématique, c'est-à-dire la méthode d'extraction terminologique à partir d'un corpus de textes. Comme le propose Vasilica Le Floch (2013), « cette méthode fait appel à des outils disponibles sur internet et chaque étape est décrite afin d'offrir au lecteur une vision globale des procédés suivis » Le Floch (2013 : 2). Pour ce travail, cette méthode nous permettra d'extraire les termes d'une base de documents ou d'un corpus du domaine de spécialité (automobile), d'utiliser des outils électroniques pour répertorier des termes, et d'en faire l'analyse. Ce travail de recherche

s'appuiera sur la terminologie dans une perspective sociolinguistique (socioterminologie), étant donné que la sociolinguistique est une discipline qui englobe toutes les activités linguistiques liées aux sociétés.

Cette étude comportera trois chapitres. D'abord, dans le premier chapitre nous explorerons les fondements de la terminologie, notamment la naissance, les définitions, l'évolution et les méthodes, afin de bien comprendre le domaine. Cela servira de base aux autres chapitres. Nous décrirons le professionnel en terminologie, le rôle du terminologue, puis, nous passerons au concept de recherche terminologique. Nous examinerons également des exemples de travaux terminologiques et les étapes qu'il faut considérer avant de commencer le travail terminologique.

Toutefois, étant donné que la socioterminologie est définie par sa relation à la terminologie et à la sociolinguistique, c'est-à-dire qu'elle est consacrée à « l'approche sociolinguistique de la terminologie » (Gaudin, 2003), il sera donc nécessaire d'examiner de près la *sociolinguistique* et aussi la *terminologie* avant de ramener les deux disciplines à la *socioterminologie*.

De ce fait, le chapitre deux de ce travail de recherche examinera brièvement les fondements de la *socioterminologie*. Nous nous pencherons donc sur la manière dont la socioterminologie a été dérivée de la terminologie, l'usage des termes dans la société, et puis, le rapport socioterminologique avec d'autres domaines connexes. Nous explorerons également la procédure de l'implantation terminologique, c'est-à-dire comment on peut implanter ou vulgariser les termes de sorte qu'ils soient utilisés, afin de répondre aux besoins socio-professionnels ou alors d'assurer l'efficacité dans la communication socio-professionnelle et aussi d'enrichir la langue de la société. Dans le deuxième chapitre, nous traiterons, entre autres, du processus de diffusion et d'implantation des termes, et de la contribution de la terminologie dans la société.

Après avoir étudié de près la terminologie et la socioterminologie dans les deux premiers chapitres, ainsi que l'implantation terminologique et de son procédé, nous passerons au troisième chapitre qui constitue essentiellement l'aspect pratique du travail. Nous nous pencherons sur l'analyse et l'existence des termes proposés ou normalisés par l'Office québécois de la langue française (OQLF) dans le domaine de l'automobile depuis les années 1970, afin de connaître les facteurs qui auraient pu favoriser l'implantation de termes dans ce domaine, et même dans la société québécoise puisque le domaine de l'automobile est l'un des domaines où les travaux de terminologie ont été beaucoup réalisés au Québec.

Pour ce faire, nous constituerons notre corpus à partir de ces documents automobiles, diffusés par l'OQLF depuis les années 1970, afin de répertorier aléatoirement soixante (60) termes, et vérifier leur présence dans une base de données terminologiques. Par la suite, nous vérifierons la présence de trente (30) des soixante (60) termes dans « *Le Guide de l'auto* » pour voir si ces termes gardent encore leurs formes initiales et s'ils sont encore employés et en circulation aujourd'hui. En fait, nous avons décidé de nous limiter à la vérification de ces trente termes (30) dans « *Le Guide de l'auto* » pour que l'analyse ne soit pas trop longue.

Enfin, nous tirerons la conclusion en donnant la réponse à la question posée par rapport aux facteurs qui favorisent l'implantation de termes dans la société. Nous pourrions aussi dire si l'objectif du travail de recherche a été atteint, à savoir: l'objectif de connaître les facteurs favorisant l'implantation de termes, ce qui explique pourquoi nous vérifions si les termes français diffusés par l'OQLF après quarante ans, dans le domaine de l'automobile étaient bien implantés et s'ils sont encore en circulation.

CHAPITRE I

1. LA TERMINOLOGIE : NAISSANCE, DEFINITIONS ET MÉTHODES

1.1. Naissance et évolution

La terminologie en tant que discipline comprenant l'étude et la collecte de termes spécialisés existe déjà depuis des siècles. D'après Rondeau (1984), « la terminologie existait déjà depuis des années, elle est un phénomène ancien notamment dans les langues en usage, dans les pays industrialisés ou dans des pays qui sont à l'origine d'importants développements scientifiques ou techniques. Par exemple, la terminologie des philosophes grecs, la terminologie des vocables, etc. » (Rondeau, 1984 : 1).

Cependant, Cabré (1998), indique que les scientifiques sont les premiers à s'intéresser à la terminologie aux XVIIIe et XIXe siècles. Elle ajoute qu'au XIXe siècle, principalement à cause de l'internationalisation de la science, les scientifiques ont commencé à ressentir le besoin de règles pour la formation de termes pour chaque discipline. Mais au XXe siècle, c'est surtout grâce aux travaux des techniciens que cette discipline a été reconnue (Cabré, 1998 : 22).

À partir du XIXe siècle comme l'affirme Cabré (1998), plusieurs facteurs contribuent à faire ressentir le besoin d'étudier et de faire évoluer les vocabulaires spécialisés. Parmi ces facteurs, on retrouve la disparition du latin comme lingua franca dans le domaine de la science, un intérêt croissant pour les langues nationales, le remplacement de la production artisanale par les nouveaux modes de production industrielle, les premiers efforts de normalisation de la langue et le développement rapide des connaissances techniques et scientifiques, rendu possible par les nombreuses recherches dans ces domaines. Les sciences et le commerce devenant de plus en plus internationaux, la nécessité de mieux contrôler la communication dans ces domaines se faisait de plus en plus sentir.

Toutefois, en raison du développement rapide de diverses techniques et de l'évolution de la technologie, il est nécessaire de dénommer des nouveaux concepts, et de les harmoniser. C'est sur cette note que l'ingénieur autrichien, Eugen Wüster s'est mis à réfléchir sur les spécificités de la langue techno-scientifique et a fini par élaborer la première véritable théorie de la terminologie. Il est généralement considéré comme le « père » des études terminologiques modernes et principal représentant de l'École de Vienne, tout comme D.S Lotte, fondateur de l'École soviétique de terminologie. En 1904, la Commission électronique internationale (CEI) a été fondée au Missouri et elle est devenue la première association internationale de normalisation (Cabré, 1998 : 22).

Cabré (1998 : 40) ajoute que la terminologie est née de la nécessité manifestée par les spécialistes de mettre de l'ordre dans les dénominations des systèmes de notions et d'améliorer la communication professionnelle. Cette manifestation a donné naissance à la terminologie moderne et à son évolution, comme expliqué auparavant, vers les années trente, grâce aux travaux de Eugen Wüster à Vienne. Dans sa thèse de doctorat en 1931 précisément, intitulée « *Internationale Sprachnormung in der Technik, besonders in der Elektrotechnik* » (« *La normalisation linguistique internationale en technologie, en particulier en électrotechnique* »), il a exposé sa théorie pour la première fois.

Eugen Wüster, l'ingénieur autrichien, explique plus en détail dans sa thèse, les raisons qui justifient la systématisation des méthodes de travail en terminologie et les principes qui doivent présider aux travaux sur les termes et des méthodologies des travaux des données terminologiques. Il considère la terminologie comme un outil de travail devant servir de moyen efficace pour éliminer les ambiguïtés de la techniques (Cabré, 1998 : 27). Dubuc (1985), affirme en outre la raison pour laquelle la terminologie est née:

Pourtant la terminologie n'est pas née d'un vain désir de différenciation. Ce qui a amené le développement de la terminologie comme discipline autonome c'est, d'une part, l'essor vertigineux des techniques et, d'autre part, les besoins accrus de communication entre communautés de langues différentes (Dubuc, 1985 : 17).

1.2. Les définitions terminologiques

Le terme ou mot « *terminologie* » est dérivé des deux mots combinés : « *terminus* » du latin médiéval, qui signifie « mot » et le suffixe « *-logie* » qui signifie en général « étude de », comme dans biologie, psychologie et musicologie. Étant donné que le terme est en effet un mot considéré dans sa valeur de désignation, en particulier dans un vocabulaire spécialisé comme la chimie, nous pouvons conclure que la terminologie est « l'étude des termes » ou « l'étude de l'ensemble des termes ».

Pourtant, le terme « *terminologie* » est polysémique, c'est-à-dire qu'il peut avoir plusieurs significations selon le contexte dans lequel il est utilisé. Considérons les définitions de la terminologie que l'on trouve dans les dictionnaires de langue française. Le Nouveau Petit Robert (2007), par exemple, associe les deux définitions suivantes au mot « *terminologie* » :

- Vocabulaire particulier utilisé dans un domaine de la connaissance ou un domaine professionnel ; ensemble structuré de termes.
- Étude systématique des « termes » ou mots et syntagmes spéciaux servant à dénommer classes d'objets et concepts ; principes généraux qui président à cette étude.

Ici, on peut voir que Le Petit Robert se limite à deux définitions. Toutefois, Le Trésor de la langue française (TLF) en ligne offre plus de détails. Ce dictionnaire de référence, consultable sur internet, associe les définitions suivantes à la terminologie :

- Ensemble des termes relatifs à un système notionnel élaboré par des constructions théoriques, par des classements ou des structurations de matériaux observés, de pratiques sociales ou d'ensembles culturels. Par exemple, nous avons terminologie d'un domaine, d'une théorie; terminologie homogène; terminologie grammaticale, linguistique, mathématique, philosophique, scientifique, technique; terminologie de la médecine, de la musique; terminologie des sciences exactes, des sciences sociales; etc.

- Art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur comme: terminologie théorique, pratique, appliquée. Les besoins de description relient la terminologie au discours didactique sur chaque domaine et donc à la science, à la technologie.
- Ensemble des termes spécifiques à un auteur, à un penseur, à un courant de pensée. Par exemple, terminologie kantienne, sulpicienne; terminologie marxiste.

Quant au Grand dictionnaire terminologique (GDT), qui est une banque de fiches terminologiques établies par l'Office québécois de la langue française ou des partenaires de l'Office, la terminologie est une:

- Étude systémique de la dénomination des notions appartenant à des domaines spécialisés de l'expérience humaine et considérées dans leur fonctionnement social.

Nous pouvons remarquer que les définitions du TLF et celle de GDT sont plus abstraites et plus riches que celles du Petit Robert. Ce dernier distingue essentiellement la terminologie en tant qu'« ensemble de mots » et en tant qu'« étude systématique ». Cependant, même si le degré d'abstraction des définitions n'est pas le même, on remarque que certaines définitions se ressemblent. Il n'en reste pas moins que le sens le plus souvent associé au mot terminologie est celui de « vocabulaire spécifique à un domaine spécialisé ».

D'après la Conférence des services de traduction des États européens (CST), le terme « terminologie » désigne en premier lieu le vocabulaire des langues de spécialité (vocabulaire spécialisé) ; il désigne également la science qui étudie, d'une part, les notions et leurs dénominations dans le cadre des vocabulaires spécialisés (étude théorique) et, d'autre part, les méthodes propres au travail terminologique. Pour Wüster (1981), le mot terminologie a en effet trois sens principaux bien différents:

(1) la terminologie signifie en tout premier lieu le système de notions et de termes d'un domaine spécialisé quelconque, autrement dit, grosso modo, un ensemble de termes accompagnés de sens qui leur sont attribués. (2) le deuxième sens principal de terminologie est l'étude scientifique de la terminologie d'un domaine spécialisé donné, dans une langue donnée. Il s'agit, autrement dit, de la lexicologie spécialisée de ce domaine. (3) Le mot terminologie prend un troisième sens lorsque l'on abstrait les régularités qu'ont en commun les études scientifiques particulières de la terminologie qui portent sur un grand nombre de domaines spécialisés et de langues. (Wüster, 1981 : 57-58)

Donc, la terminologie peut être décrite comme l'ensemble « *des termes* » qui sont spécifiques à une science, une technique, ou un domaine particulier de l'activité humaine. Dans ce cas, la terminologie est considérée comme une discipline autonome, dont le noyau est le concept, comme l'affirme Depecker (2002 : 32):

[...] je dirai que l'idée de la terminologie comme objet scientifique repose sur un postulat : l'unité sur laquelle on travaille en terminologie, c'est le concept. Cette simple déclaration révolutionne la démarche.

Mais du point de vue de M.-C. L'Homme (1990), « la terminologie s'est surtout penchée, dans l'élaboration de ses modèles théoriques, sur les composantes lexicales des textes spécialisés. Le terme terminologie en témoigne d'ailleurs, car il a été forgé sur le modèle de lexicologie. Encore faudrait-il préciser davantage lorsqu'on parle de composantes lexicales, car la terminologie effectue un tri parmi les unités lexicales qu'elle décrit » (L'Homme, 1990 : 27).

Pour résumer, la terminologie est la discipline qui traite des vocabulaires scientifiques ou techniques. Elle a pour but d'étudier la façon dont les sciences et les techniques désignent les objets et les phénomènes. En outre, elle étudie systématiquement « l'étiquetage ou la désignation de concepts » propres à un ou plusieurs domaines d'activité humaine. Pour ce faire, elle effectue des recherches et analyse des termes en contexte afin de les documenter et d'en promouvoir un usage cohérent.

Elle désigne également le repérage, la mise en forme et la gestion des termes, notamment sous la forme de dictionnaires et de bases de données. Dans cette visée pratique, on parle de *terminographie*. Cette distinction rejoint celle qui existe entre lexicologie (études des unités

d'une langue) et lexicographie (traitement et analyse de ces unités). Enfin, la terminologie réfère à l'ensemble des termes utilisés dans le cadre d'une application technique particulière dans un sujet d'étude, une profession, etc. par exemple la terminologie de la médecine, de la chimie, etc.

1.2.1. La définition en terminologie et en lexicographie

Comme le souligne le dictionnaire LAROUSSE de langue française, une définition est en général une proposition qui dit ce que signifie un mot. Elle permet de déterminer les caractéristiques d'un concept, d'un mot, d'un objet, etc., c'est l'ensemble des propriétés essentielles de quelque chose. Une définition est une formule qui indique la signification d'un terme. Une définition pose une équivalence entre un terme (signifiant) et un sens (signifié). Elle autorise à remplacer le second par le premier et revêt ainsi une utilité pratique.

En fait, les définitions des mots dans les dictionnaires de langue générale (la lexicologie) et celles trouvées dans les dictionnaires spécialisés (terminologique) ne sont pas identiques, même si la définition lexicologique et terminologique sont concernées par un concept (le sens) et une forme (mot). Nous ne pouvons pas les mélanger c'est-à-dire, les catégoriser ensemble, en raison de la définition de la terminologie qui est différente par rapport à la définition de la lexicologie, concernant le but ou la finalité qu'elles poursuivent. D'après B. de Bassé:

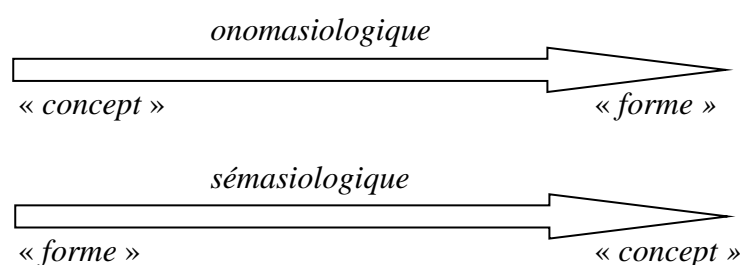
Les objets traités, comme les méthodes de traitement, ne sont pas les mêmes. La lexicographie s'intéresse aux mots, la terminographie, aux termes. Le terme se définit comme une unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) qui désigne un concept déterminé, de façon univoque à l'intérieur d'un domaine. Mais ce qui permet le mieux de distinguer la lexicographie de la terminographie, c'est sans doute la différence de démarche. L'optique de la terminographie, et à plus forte raison de celle de la terminologie, est onomasiologique, allant du concept au signe. Le point de vue de la lexicographie est quant à lui sémasiologique (B. de BESSÉ, 1990 : 253).

Ces propos de *B. de Bessé* montrent que le mode de définitions n'est pas le même en terminologie qu'en lexicologie, et ce, sur plusieurs points. Les objets traités et sa finalité (comme les méthodes de traitement). Comme on l'avait souligné auparavant, la définition terminologique est de décrire *un concept* ou *notion* d'un terme et à le caractériser par relation à

d'autres concepts au sein d'un système organisé (système conceptuel), alors que la définition lexicographique cherche à décrire le ou les sens (signifié) d'une *unité lexicale*.

D'ailleurs, on peut dire que les définitions terminologiques se concentrent sur les objets, notamment sur le concept. Elles sont différentes de ceux des lexicographes qui se concentrent sur l'unité lexicale. Même leurs approches sont opposées, dans le sens où l'approche terminologique est *onomasiologique*, et celle de la lexicologie est *sémasiologique*. Le schéma ci-après présente les deux différentes approches: *l'approche onomasiologique* en terminologie va du concept vers la forme, alors que *l'approche sémasiologique* va du signe (forme) vers le concept.

Figure 1: L'approche terminologique et lexicologique



De plus, pour ce qui est des méthodes, les méthodes de la terminologie et celle de la lexicologie diffèrent sur plusieurs points importants d'après Rondeau (1981):

Figure 2: La distinction entre terminologie et lexicologie

la terminologie	la lexicologie
<p><i>Sur l'objet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle n'étudie qu'un sous-ensemble des mots (les termes). • Les travaux portent sur l'ensemble des unités lexicales des langues de spécialité (formes linguistiques). 	<ul style="list-style-type: none"> • S'intéresse au mot sous toutes ses formes. • Les travaux portent sur l'ensemble des unités lexicales d'une langue commune ou générale (les dictionnaires généraux modernes).

<p><i>Sur l'optique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle est normative ou prescriptive. • La synonymie doit être éliminée au profit de la clarté des communications scientifiques ou techniques (CST). • L'homonymie ne pose pas de problèmes. • La néologie se développe la plupart du temps pour répondre à des besoins précis et selon des mécanismes contrôlés, sinon normalisés. <p><i>Sur la démarche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle est d'ordre onomasiologiques (point de départ), qui part du concept ou de l'idée pour aller vers le signe ou la forme. L'onomasiologie s'oppose à la sémasiologie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle est essentiellement descriptive. • La synonymie constitue un élément d'enrichissement de langage. • L'homonymie est un mal nécessaire. • La néologie est un phénomène naturel. • Elle est proprement sémasiologique (point de départ), qui part du signe pour aller vers le concept ou l'idée.
--	---

Le terminologue est ainsi amené parfois à choisir et à fixer une dénomination de préférence à une ou plusieurs autres (Rondeau, 1981 : 62-63). Alors que la lexicologie s'intéresse au lexique entier d'une langue, ***la terminologie*** se limite à un sous-ensemble du lexique, à savoir les termes, définis comme les mots propres à un domaine de spécialité.

Pour distinguer davantage ces deux types de définitions, il convient de porter attention à l'étendue de la définition terminologique, qui fait toujours référence à un concept dans un domaine particulier. En effet, tandis que l'étendue ou la portée de la définition terminologique est concentrée uniquement sur le domaine spécialisé, celle de la définition lexicographique est

plus générale. Prenons par exemple la définition du terme *ceinture* qui d'après la banque de données (Termium Plus), dans le domaine de la mécanique, dans Roues et Pneus (*Véhicules automobiles et bicyclettes*) est: « Assemblage de deux ou plusieurs plis, à angle faible par rapport à la direction du roulement disposés sous la bande de roulement et ayant pour rôle de stabiliser la carcasse. ». Par contre, la définition du mot *ceinture* trouvée dans le dictionnaire général de Larousse: *ceinture (nom féminin)*:

- « Bande de tissu, de cuir que l'on fixe autour de la taille pour maintenir un vêtement ou comme ornement.
- Bande de tissu entoilée qui forme la tête d'une jupe ou d'un pantalon, qu'elle maintient autour de la taille.
- Sous-vêtement en tissu élastique léger qui sert à maintenir le ventre.
- Taille, partie du corps où s'attache la ceinture : Nu jusqu'à la ceinture.
- Ce qui ferme l'enceinte d'une ville : Ceinture de fortifications. »

En suivant les définitions trouvées dans le dictionnaire général, on peut voir qu'il y a plus à la définition du mot « *ceinture* » qui n'a pas été élaborée, c'est-à-dire qu'un ensemble de définitions de différents domaines ont été couverts, notamment, biologique (ceinture scapulaire), militaire (ceinture de défense, ceinture de fortification), etc., tandis que la définition terminologique est basée sur chaque domaine spécifique, et donne la définition complète du terme. En outre, un terme peut être constitué d'une ou plusieurs unités:

- La lexicologie étudie les mots de la langue, qu'ils soient simples ou complexes, elle analyse leur sens et leur signification, leur comportement dans le discours.
- La terminologie ne s'intéresse qu'aux termes, mots simples ou complexes appartenant à une langue spécialisée, elle analyse les réseaux de notions auxquelles ils renvoient mais elle étudie aussi leur signification et leur comportement.

Jusqu'ici, nous pouvons voir que le terme est inséparable du concept qu'il désigne.

1.2.2. Termes et caractéristiques

Cabré (1998) souligne bien les différentes définitions du terme. Pour elle, le terme peut être défini comme:

- Les unités de base de la terminologie, qui dénomment les concepts propres de chaque discipline spécialisée.
- D'un point de vue formel ou sémantique, les termes ne manifestent pas une grande différence par rapport aux mots. Les différences deviennent claires si on les examine du point de vue de la pragmatique et de la communication. En effet, la particularité la plus notable de la terminologie, par rapport au lexique commun, est qu'elle sert à désigner les concepts propres des disciplines et des activités de spécialité. Par conséquent, les termes font partie des connaissances fondamentales des spécialistes de chacun de ces domaines, et accusent une fréquence élevée dans les documents spécialisés de chaque discipline.
- Les termes, comme les mots du lexique général, sont des unités, ou signes, distinctifs et significatifs en même temps, qui se présentent de façon naturelle dans le discours spécialisé. Le diagramme suivant de Cabré (1998 : 149) montre la représentation différente du *terme*:

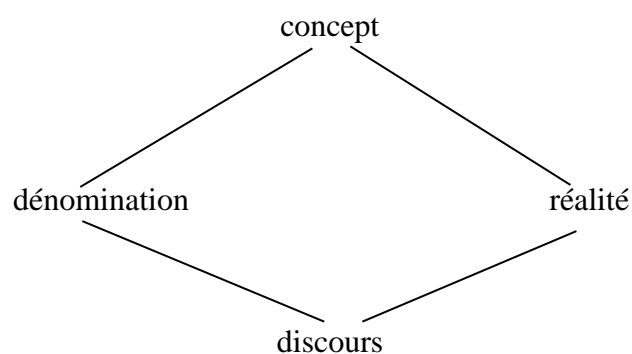


Figure 3: La représentation différente du *terme*

1.3. **Objet d'étude de la terminologie**

La terminologie peut être décrite comme l'ensemble « *des termes* » qui sont spécifiques à une science, une technique, ou un domaine particulier de l'activité humaine. *Le terme* lui-même, peut être vu comme une unité (mot, syntagme, symbole ou formule) désignant un concept propre à un domaine d'emploi.

Cependant, l'objectif de ce chapitre étant d'examiner les fondements de la terminologie, qui comprennent entre autres; la naissance et l'évolution, les définitions et les méthodes de recherche, c'est-à-dire les méthodes utilisées (les règles et de démarches adoptées) pour mener des travaux de recherche sur les termes, ou alors les processus suivis dans le travail terminologique. Cela nous aidera également à faire la transition vers la contribution terminologique dans l'aspect social, qui est l'un des principaux axes de ce travail de recherche. En outre, dans la méthodologie de travail terminologique, nous décrirons le professionnel en terminologie, le rôle du terminologue, puis nous passerons à la notion de recherche terminologique.

Avant de nous pencher sur les travaux terminologiques, nous discuterons d'abord des points à considérer avant de commencer le travail terminologique. Nous examinerons également les méthodes du stockage des termes et les modes de diffusion.

1.4. **La méthodologie du travail terminologique**

La notion de méthodologie est généralement définie, en fonction de chaque discipline. Le dictionnaire LAROUSSE de langue française 2011 définit la *méthodologie* comme « l'étude systématique, par observation de la pratique scientifique, des principes qui la fondent et des méthodes de recherche utilisées. C'est aussi l'ensemble des méthodes et des techniques d'un domaine particulier ». Ainsi, une méthode peut être vue comme l'ensemble de démarches

raisonnées suivies pour parvenir à un but ou la manière de mener, selon une approche raisonnée, une action, un travail, ou une activité technique.

En sciences sociales, la méthodologie s'intéresse à la réalité sociale dans le but de trouver la véritable explication des faits sociaux par le biais de l'observation et de l'expérimentation commune à toutes les sciences. La méthodologie peut également être appliquée à l'art lorsqu'une observation rigoureuse est effectuée. La méthodologie est donc tout un ensemble de méthodes régissant une recherche scientifique ou dans une exposition doctrinale.

Alors, lorsque l'on travaille sur un domaine, on peut établir une suite de questions à se poser, de personnes à aller voir et à interroger, d'informations à collecter, d'opérations à effectuer, en vue de faire des choix. Cela permet de mener de manière plus efficace une étude ou la résolution d'un problème. La méthodologie est cette systématisation de l'étude, indépendamment du thème à étudier lui-même. Sachant qu'une *méthodologie* est l'ensemble de règles et approches adoptées pour mener une recherche, et que la terminologie est l'ensemble des « *termes* » propres à une science, une technique, ou un domaine particulier de l'activité humaine, nous allons décrire les méthodes utilisées (les règles et de démarches adoptées) par les spécialistes pour mener des travaux de recherche sur des termes. Autrement dit, nous nous attarderons dans la section qui suit à décrire la méthodologie de recherche en terminologie ou au processus du travail terminologique tel que mené par les terminologues ou les spécialistes.

1.4.1. **Le professionnel en terminologie**

En fait, pour qu'on puisse exécuter des travaux terminologiques, il faut avoir de l'expérience dans le domaine ou étudier la terminologie en tant que discipline. On doit également avoir des connaissances linguistiques ou une expérience linguistique comprenant le travail en lexicographie spécialisée, traduction, écriture et enseignement des langues. La pratique terminologique fait partie de la linguistique appliquée. De plus, ces quatre

significations professionnelles de la linguistique sont étroitement liées. La traduction spécialisée a besoin de la maîtrise des terminologies spécialisées bilingues ou multilingues; l'écriture technique consiste en leur « discours unilingue »; et l'enseignement de langues spécialisées vise à leur acquisition par l'apprenant.

Ces points ci-dessus apportent toutefois de la valeur aux terminologues ayant étudié la linguistique, acquis une bonne expérience en traduction et en rédaction technique et spécialisé dans un domaine particulier. Leur connaissance des concepts est toujours dans une spécialité donnée.

En outre, l'activité terminologique est basée sur la capacité de repérer les termes désignant les concepts spécifiques à un domaine et d'en attester le travail à l'aide de références précises. Il faut ensuite décrire ces termes en tenant compte de la bonne façon de les utiliser et de recommander ou de déconseiller certaines utilisations afin de faciliter une communication sans ambiguïté. La personne qui effectue cette activité terminologique est appelée terminologue. Ainsi, cela nous amène à la question suivante: *Qu'est-ce qu'un terminologue, quel est son rôle en terminologie ?*

1.4.2. **Rôle du terminologue**

Un terminologue peut être décrit, selon le Grand dictionnaire terminologique (GDT) comme: « Spécialiste de l'étude systémique de la dénomination des notions qui appartiennent à des domaines spécialisés de l'expérience humaine ». Il peut être défini d'une autre manière comme linguiste spécialiste de la terminologie qui détermine l'adéquation entre la désignation d'un mot et le concept auquel ce terme fait référence ([www. le-dictionnaire.com](http://www.le-dictionnaire.com)). Par exemple dans la traduction, pour assurer une traduction parfaite, la validation du travail terminologique est confiée à un terminologue, parce qu'il est spécialiste du domaine traité. De plus, le rôle du terminologue est de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer des termes pour répondre au

besoin d'expression de l'utilisateur. Son travail de création de mots est sémantique et étymologique en nature. Son approche de la recherche terminologique est plutôt conceptuelle.

En effet, le travail du terminologue est multiple. Non seulement s'occupe-t-il de la délimitation et l'extraction des unités terminologiques (les termes) dans les documentations spécialisées (le corpus), il s'occupe également de:

- la compilation de la documentation dans un domaine particulier;
- la recherche de termes;
- l'analyse de ceux-ci; et
- leur description.

Toutefois, selon le carnet écrit par Yvan Cloutier en 2008, consulté en ligne, voici essentiellement en quoi consiste le travail du terminologue:

- délimiter et extraire les unités terminologiques dans une documentation spécialisée sélectionnée selon des critères communément acceptés dans le domaine d'emploi concerné;
- établir des dossiers terminologiques pour les termes repérés en vue d'élucider les cas problématiques;
- analyser les caractéristiques des concepts désignés par ces termes et les structurer en systèmes conceptuels;
- rédiger des définitions concises et précises pour les concepts ainsi systématisés;
- participer dans des comités de normalisation qui adoptent par consensus les termes recommandés pour chacun des concepts étudiés;
- créer des produits terminologiques (fiches, normes, vocabulaires, bases de données) pour partager et diffuser la terminologie retenue ou recommandée.

Également, il y a un terminographe, qui privilégie le corpus et c'est pour cela qu'on parle de la terminologie textuelle (avec l'approche de lexico-sémantique plutôt).

1.4.2.1. Terminologie vs terminographie

Le travail de ces deux disciplines ne doit pas être confondu même s'ils s'intéressent tous les deux à l'unité lexicale du domaine spécialisé (le terme), ils exercent des activités ou des tâches différentes. En fait, la terminographie est comme un sous-domaine de la terminologie. Autrement dit, *la terminologie* fournit des repères fondamentaux aux différentes activités qui relèvent de *la terminographie*.

La terminologie est l'étude de mots ou d'expressions de langage spécial (de termes), associés à des domaines particuliers de connaissance spécialisée (également appelés « langue de spécialité », LSP). Il est basé sur un concept, ce qui signifie que le travail de terminologie commence à partir du concept et tente ensuite de trouver les termes. D'après Faber (2009), la terminologie fait référence à l'étude d'un langage spécialisé. Il rend compte de la représentation des connaissances spécialisées, de l'organisation et de la description des catégories, ainsi que du comportement sémantique et syntaxique des unités terminologiques (des termes) dans une ou plusieurs langues.

Le spécialiste du domaine de la terminologie s'appelle un *terminologue*. Cet érudit, souvent spécialisé dans un domaine en particulier, se tient au courant des évolutions du langage et cherche les traductions les mieux adaptées. Il est le témoin qu'une langue est bien vivante. Comme il a été mentionné précédemment, son approche de la recherche terminologique est conceptuelle et son rôle est surtout: de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer des termes pour répondre au besoin d'expression de l'utilisateur. En outre, il travaille aussi sur la délimitation et l'extraction des unités terminologiques (les termes) dans les documentations spécialisées (le corpus). Son travail de création de mots est sémantique et étymologique de nature. Quant à la **terminographie**, elle regroupe un ensemble d'activités dont l'objectif principal est de décrire des termes dans les dictionnaires spécialisés ou les banques de terminologie. (L'homme, 2004 : 21-22).

La terminographie est donc exclusivement consacrée à la compilation de collections de vocabulaire de langues spécialisées. Les résultats peuvent être appelés terminologie, vocabulaire spécialisé, glossaire ou base terminologique.

L'homme (2004) a expliqué le rôle d'un terminographe. Son travail comprend: utiliser les termes déjà répertoriés liés à différents domaines de spécialité des répertoires terminologiques; reconnaître ces termes et écarter les unités lexicales qui ne sont pas des termes

mais apparaissent dans des textes spécialisés, et puis, intégrer ces termes dans un dictionnaire. Cependant, dans le processus d'analyse des termes, le terminographe prend en compte les différentes relations sémantiques qu'entretiennent les termes. Il cherche également à identifier les structures sous-jacentes à ces relations. Le terminographe est donc un enquêteur de la langue spécialisée, il constate l'usage et il l'atteste. La terminologie, en revanche, se définit surtout par rapport à des applications relevant de la terminographie.

En conclusion, bien qu'un terminologue puisse faire le travail d'un terminographe, en raison de sa connaissance complète de la terminologie, il sera assez difficile pour un terminographe d'exécuter la tâche d'un terminologue, car il se limite à certains aspects du travail terminologique, par exemple, la confection de dictionnaire, etc.

1.4.3. La notion de recherche terminologique

Le tableau ci-dessous présente les définitions du concept de travail terminologique selon l'OQLF et l'ISO.

Figure 4: Les définitions du concept de travail terminologique

1.1.3 TRAVAIL TERMINOLOGIQUE (OQLF)	3.6.1 TRAVAIL TERMINOLOGIQUE (ISO)
Activité qui consiste en la systématisation et la dénomination des notions de même qu'en la présentation des terminologies selon des principes et des méthodes établis.	Activité portant sur la systématisation de la collecte, de la description du traitement et de la présentation des concepts et de leurs désignations.

En se basant sur des définitions du concept de travail terminologique selon l'OQLF et l'ISO, on constate que ces deux définitions présentent une certaine équivalence conceptuelle. Concernant la recherche terminologique, il est indispensable de noter que les travaux se

penchent sur l'ensemble des unités lexicales des langues de spécialité (les termes). Comme l'indique Bessé:

Le terme se définit comme une unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) qui désigne un concept déterminé, de façon univoque à l'intérieur d'un domaine (de BESSÉ, 1990: 253).

Mais, la notion générale de recherche terminologique (utilisant l'une ou l'autre des approches mentionnées précédemment; l'OLF et l'ISO) vise principalement (trois) actions, qui sont l'action de collecte, de traitement, et de diffusion des données terminologiques, afin de répondre aux besoins des utilisateurs. À cela, Auger et al. (1973 : 16) ajoutent:

Le but des recherches terminologiques est de dresser un inventaire aussi exhaustif que possible des termes employés dans un secteur donné. Ce but est atteint par le dépouillement de textes ou d'enquêtes orales dans la langue originale. Si l'on compare ces textes originaux avec «autres traitant du même sujet mais rédigés dans une autre langue, il est possible de trouver dans toutes les langues la terminologie consacrée par l'usage dans les pays respectifs.

La collecte, en tant que type de recherche terminologique, est l'action de recueillir des données terminologiques (les termes) avec l'aide d'un examen approfondi des documents ou des textes spécialisés et des publications du lexicographe. *Le traitement* est une manière de délimiter les notions des termes avec l'ensemble des opérations dans un domaine ou sous-domaine particulier, de vérifier des termes dans les différentes manières, de préparer les termes et aussi, de les diffuser pour utilisation. Enfin, *la diffusion* est l'action de transmettre (les termes) d'une façon électronique ou papier, pour que les utilisateurs puissent s'en servir d'une façon conventionnelle.

1.4.4. La préparation du travail terminologique

Lorsqu'on parle de préparation du travail terminologique, il est question des étapes qu'un terminologue (ou groupe de terminologues) considère avant d'analyser le corpus. Il existe différentes méthodes afin de préparer les travaux terminologiques et elles dépendent souvent

du domaine à traiter et aussi des étapes que le terminologue choisit de suivre. La préparation du travail terminologique dans ce cas peut également être désignée comme une recherche thématique que certains chercheurs considèrent comme faisant partie du travail terminologique. Nous présentons ici quelques étapes générales à suivre, mais pas nécessairement dans l'ordre indiqué.

- **Choix du domaine et langue du travail**

Le choix du domaine et de la langue du travail auxquels s'intéresse la recherche terminologique doit être (généralement) clairement défini. Toutefois, ce choix dépend souvent d'une décision d'organisme ou d'un intérêt personnel, dans le cas d'une recherche individuelle. Par exemple, ce domaine peut être nécessaire dans une situation où une personne ou un spécialiste est engagé pour préparer la terminologie française pour une entreprise. Dans ce cas, il sera primordial de délimiter chaque secteur de l'entreprise auquel correspond une terminologie particulière.

- **Délimitation du domaine du travail**

Premièrement, il est important d'acquérir la connaissance du domaine et se familiariser avec le domaine où on veut effectuer le travail terminologique et le sous-domaine sur lequel on doit se concentrer parce qu'il serait inutile d'aller dans un travail terminologique spécialisé sans avoir reçu suffisamment de connaissances sur le sujet. De plus, il est essentiel d'aller voir le sous-domaine visé pour connaître les utilisateurs de la terminologie. En outre, il est aussi important de faire appel à un spécialiste du domaine à traiter afin d'intervenir tout le temps lors du travail terminologie et de donner des quelques conseils sur le champ vu qu'il a une bonne connaissance du domaine.

Le rôle du spécialiste, au cours de la présente étape, consiste essentiellement à assister le terminologue dans la documentation du sous-domaine et à le conseiller dans le choix de la documentation écrite (Rondeau, 1981 : 71).

- **L'état de la terminologie de spécialité d'une langue de domaine**

Sur le plan international, tout en essayant d'aller dans le travail terminologique, il y a la possibilité de poser des questions sur l'état de la terminologie du domaine (par exemple, dans la communauté où le français est la langue parlée comme le Québec) pour savoir si la terminologie française existe et est disponible déjà, et si elle est disponible aussi à la Banque de termes, afin de ne pas refaire ce qui est déjà fait.

- **Les besoins terminologiques et la situation linguistique**

En même temps, il est essentiel de savoir la situation linguistique dans la communauté où on voulait effectuer cette recherche terminologique, pour mieux en faire ressortir les besoins des usagers. Cela s'applique surtout à la communauté bilingue ou multilingue.

- **La connaissance des objectifs spécifiques du travail terminologique**

Cela signifie qu'il faut avoir une idée des ressources terminologiques impliquées. En outre, il est nécessaire de connaître les besoins exacts des utilisateurs pour éviter la perte du temps et pour économiser les ressources.

- **Établir la liste structurée de domaine**

Il faut que le terminologue établisse une liste structurée de sous-domaines où il peut classer les activités propres au domaine à traiter. Ces sous-domaines peuvent être rangés comme un arbre qui représente sous une forme schématique la structure hiérarchique du domaine. En fait, l'élargissement de l'arbre du domaine facilite la délimitation du domaine de travail, l'arbre constitue un plan de dépouillement du corpus et le domaine facilite également le classement et le traitement des unités terminologiques.

1.4.5. **Les travaux terminologiques**

En 1906 précisément, la Commission électrotechnique internationale (CEI) entreprenait des travaux de terminologie, mais ce n'est que dans les années 1930 que s'entame une réflexion

«rationalisée et théorisée » (Gaudin, 1993 : 23) sur la terminologie. Les premières formulations des fondements théoriques apparaissent en 1931 avec la publication à Vienne, de la thèse d'Eugen Wüster considéré comme le père de la terminologie moderne (Gaudin, 1993 : 24). C'est à cette période que le premier article de D.S. Lotte a paru à Moscou. Comme le souligne Rondeau (1981):

Ce n'est qu'au début des années trente, principalement sous l'influence d'Eugen Wüster (1898-1977), ingénieur et industriel autrichien, que les travaux terminologiques en Europe de l'Ouest commencent à prendre une forme véritablement systématique, grâce à la définition de postulats fondamentaux et au développement de méthodes de travail. (Rondeau, 1981 : 8)

Cependant, le travail de terminologie peut être de nature descriptive (prise en compte de l'usage) ou prescriptive (normalisation terminologique). Le travail terminologique suppose désormais l'utilisation de l'outil informatique et notamment des logiciels de bases de données.

Toutefois, les travaux terminologiques portent sur deux ou plusieurs langues qui sont la raison pour laquelle on entend souvent de la terminologie bilingue. D'ailleurs, la première étape est l'établissement du corpus qui est la base de la recherche. Cette recherche documentaire consiste à réunir des textes en format électronique. Ce travail est double. C'est le processus par lequel le travail détermine la terminologie du champ choisi dans chacune des langues qui font l'objet du lexique et l'établissement des relations d'équivalence entre les deux terminologies.

Cependant, dans les travaux terminologiques, on applique l'ensemble des sources orales et écrites (*corpus d'analyse* et *corpus de référence*) du domaine à traiter. Après avoir dépouillé les corpus avec la liste bien préparée, on passe à recueillir toutes les données nécessaires, c'est-à-dire l'extraction de candidats-termes et autres unités terminologiquement pertinentes au moyen de logiciels d'extraction. Et on fait aussi la recherche et extraction de contextes contenant de l'information utile au moyen de concordanciers. Après avoir analysé les termes du domaine à traiter, on passe à la vérification sur une fiche terminologique. Alors, la manière

de s'assurer de l'équivalence des termes anglais et français est de faire la comparaison des contextes et les définitions collectées dans les deux langues.

1.4.5.1. **La recherche terminologique ponctuelle**

Dans ce type de recherche, le terminologue doit se renseigner sur des termes en cours de traitement ou sur des termes qui appartiennent à des domaines voisins. De plus, ce type de recherche, sans doute le plus commun, vise à répondre à un besoin précis et parfois unique (donc *ponctuel*). Une recherche ponctuelle répond à une question précise (souvent urgente). Il y a deux types de recherche terminologiques ponctuelles, unilingue qui comprend le travail sur une seule langue, et bilingue qui est la recherche de l'équivalent d'un terme (dans de langue de départ) dans une autre langue (langue d'arrivée). Il est important de connaître le contexte d'où le terme est tiré dans le domaine particulier (Rondeau, 1984).

Avant de procéder à l'interrogation de la banque de termes, Rondeau (1984), a proposé les étapes à suivre, qui constituent une bonne démarche de la terminologie ponctuelle bilingue, à savoir:

- Etablissement du macrocontexte ou domaine et sous-domaine(s) ;
- Etablissement du micro-contexte.
- Consultation, si les circonstances le permettent, d'une banque de termes ; en cas de réponse satisfaisante, envoyant de la réponse au demandeur et fin de la consultation (bans de cas contraire).
- Délimitation plus précise de la notion au moyen de l'analyse documentaire et de la consultation d'experts.
- Établissement d'une équivalence notionnelle en langue-cible. Vérification de l'extension dans une documentation unilingue spécialisée.
- Établissement d'une équivalence dénomminative. Vérification dans des ouvrages spécialisés bilingues. En cas d'échec à 5 (et à 6), acheminement d'une réponse négative au demandeur ou recours à la création néologique ; dans le cas contraire, acheminement de la (des) réponse(s) au demandeur et fin de la consultation (Rondeau, 1984 : 66).

1.4.6. Les méthodes de stockage en terminologie

Il s'agit de la manière de stocker des termes traités par les moyens différents (soit en format électronique, soit en format texte). On trouve qu'il y a des différentes fiches de travail terminologique. Une fiche est préparée en fonction du modèle de fiche que chaque organisation établit afin de répondre à ses propres besoins particuliers. Et bien sûr, elle est préparée dans les langues différentes parlées. La fiche terminologique dans ce cas est un dossier d'une notion qui peut être un moyen de délimiter, d'expliciter et de classer une notion avec plusieurs dénominations.

De ce fait, il y a ce qu'on appelle *Entrée* ou *Vedette* et *Equivalent*. Vu que les travaux terminologiques sont basés sur deux langues ou plus, c'est pour cela qu'on trouve souvent les fiches terminologiques bilingues ou multilingues, ce qui signifie qu'une notion ou un concept est présenté d'abord dans une langue, puis la même notion dans les autres langues. Alors, par la dénomination des fiches terminologiques, et par l'état actuel des choses, les notions qui sont présentées font l'objet d'une fiche qui s'appelle « **entrée** » ou « **vadette** » (Rondeau, 1984 :83).

1.4.7. Mode de diffusion terminologique

Il s'agit de la manière de mettre tous les termes traités à la disposition des utilisateurs, pour répondre à leurs besoins. En effet, on distingue plusieurs modes de diffusion de termes: banques de termes, les dictionnaires spécialisés etc. Mais, pour les dictionnaires spécialisés, il faut ranger les termes chronologiquement selon chaque domaine particulier.

La Banque terminologique

- Les banque de termes, inconnues il y a quinze ans, sont probablement appelées à devenir le mode de diffusion des terminologies le plus efficace et le plus universellement adopté.

Vocabulaires monolingues et multilingues

- Sous forme de vocabulaire, de lexiques, etc., ils demeurent en usage et le seront sûrement encore pendant plusieurs décennies.

- Il y a la normalisation des méthodes et le classement des données dans un ordre systématique plutôt qu'alphabétique.

Normalisation des méthodes

- Les méthodes d'élaboration et de présentation des vocabulaires spécialisés font l'objet de la *lexicographie terminologique* dont Guilbert (1977), a tracé les éléments d'une typologie.
- Ces méthodes se trouvent consignées dans des documents divers, comme on l'a vu au paragraphe 2.1.3.

(Rondeau, 1984 : 88-89)

1.5. La normalisation terminologique

En fait, le développement terminologique est né du développement de la science et de la technologie. C'est le besoin de dénomination qui donne naissance au terme. Toutefois, comme l'a dit Dubuc, « les terminologies naissent souvent dans le désordre, au hasard des besoins et des créations, selon les régions géographiques dans lesquelles elles sont établies » (Dubuc, 1985 : 73).

L'accélération et la diversité des processus de développement scientifique et technologique entraînent une certaine multiplication de termes. Cette multiplication de termes n'est pas compatible avec le besoin de précision du discours scientifique, c'est là que la normalisation terminologique entre en jeu, afin de « mettre de l'ordre » cette multiplication. Rappelons que la normalisation terminologique est l'un des aspects obligatoires du processus de normalisation dans son ensemble, les termes étant le véhicule de la réalité. Une normalisation des produits s'accompagne nécessairement d'une normalisation des termes désignant ces mêmes produits.

Le but majeur de la normalisation terminologique est donc de faciliter et d'optimiser les communications spécialisées. La multiplication de termes peut créer des cas de synonymie, de polysémie, qui sont toutes des ambiguïtés qui peuvent être à l'origine d'une perte d'informations,

et le rôle de la normalisation terminologique est de minimiser ces ambiguïtés. Comme le souligne Rondeau (1983), « la normalisation enferme les notions d'étiquettes ou des dénominations qui permettront à une variété d'interlocuteurs de percevoir un message identique » (Rondeau, 1983 : 93).

La normalisation terminologique cherche à établir une relation réflexive univoque entre le terme et la notion, en ce sens qu'elle s'applique non seulement au signifiant, mais également au signifié. Il s'agit donc « d'un processus complexe comprenant diverses opérations: l'unification des notions et des systèmes de notions, la réduction de l'homonymie, la suppression de la synonymie, la stabilisation des dénominations » (Cabré, 1998 : 245).

1.5.1. Processus de normalisation des termes

Lorsqu'on parle du processus de normalisation des termes, nous nous référons simplement aux étapes à suivre pour normaliser les termes spécialisés et de les diffuser aux utilisateurs afin de faciliter et favoriser la communication dans toutes les disciplines spécialisées, y compris les sciences humaines et sociales. D'après Rondeau (1983) et Cabré (1998), la normalisation terminologique repose sur une série de postulats fondamentaux qui permettent de délimiter le cadre dans lequel elle prend sens et validité, et qui aident à établir les critères avec lesquels les spécialistes doivent travailler :

- la normalisation terminologique ne s'applique pas au lexique général, mais seulement au sous-ensemble des langues de spécialité;
- l'objectif de la normalisation terminologique sert de moyen, destiné à améliorer la qualité de la communication spécialisée;
- la normalisation terminologique doit prendre en compte des facteurs sociolinguistiques, tels que l'utilisation établie, l'environnement de configuration, les besoins des utilisateurs, etc.
- il doit s'appuyer sur des fichiers établis selon des méthodes reconnues;
- la normalisation terminologique doit également prendre en compte certaines valeurs psycholinguistiques, telles que l'esthétique, la motivation, les habitudes du locuteur, la résistance au changement, etc., car elle affecte les moyens d'expression;
- la normalisation terminologique peut être exercée aux niveaux national et international, les deux devant être coordonnés aussi étroitement que possible;

- la normalisation terminologique doit avoir un aspect permanent, en ce sens qu'elle doit constituer une référence stable pour les utilisateurs;
- la normalisation ne devrait pas être effectuée par les seuls terminologues, mais en étroite collaboration avec des spécialistes du domaine;
- la normalisation, pour être appliquée avec succès, doit provenir d'organisations dotées d'une autorité reconnue et être accompagnée d'incitations en vue de sa mise en application; et puis,
- la normalisation terminologique doit faire l'objet d'une diffusion aussi large que possible. (Rondeau, 1983 : 93-96 ; Cabré, 1998 : 245).

Toutefois, la normalisation a eu, au cours des années, une transformation qui a fait que le comité de normalisation est constitué différemment aujourd'hui et que sa mission dépasse largement celle qu'il s'était donné au départ. En d'autres termes, hormis les critères établis pour tous les domaines spécialisés énumérés ci-dessus, le processus ou la manière dont le travail est effectué afin de normaliser les termes dans une discipline ou un domaine particulier n'est pas souvent identique à celui d'une autre discipline ou d'un autre domaine. Cela est dû aux différents groupes de comités élus ou représentés au comité de normalisation et au type de travail qui doit être effectué. Par exemple, le processus de normalisation dans le service juridique n'est pas le même que dans le secteur mécanique.

1.5.2. Certaines organisations impliquées dans la normalisation

Cependant, il est utile ou alors nécessaire de connaître certaines organisations impliquées dans la normalisation. En terminologie, vous trouverez ci-dessous des instituts préoccupés par certains types de normalisation et leurs rôles:

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) traite de la normalisation industrielle au niveau international. Elle rassemble des organisations nationales, l'Association française de normalisation (AFNOR) pour la France, le Deutsches Institut für Normung (DIN) pour l'Allemagne, le British Standards Institute (BSI) pour le Royaume-Uni, Institut national américain de normalisation pour les États-Unis (ANSI).

AFNOR est une association industrielle, subventionnée par les pouvoirs publics. L'association est financée en partie par la vente de ses normes, ce qui explique leur prix, que vous trouverez certainement très élevé! L'ISO traite de la normalisation de la plupart des industries. Cependant, pour des raisons historiques, la Commission électrotechnique internationale (CEI) s'occupe de la normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. En effet, la CEI a été fondée en 1906, alors que l'ancêtre de l'ISO (ISA) n'a été créé que sous les auspices de la Société des Nations dont la CEI est l'ancêtre. À l'instar de l'ISO, CEI est une organisation faîtière et son représentant français est l'UTE.

Pour les technologies de l'information et de la communication, qui chevauchent les domaines de compétence de l'ISO et de la CEI, un comité mixte (JTC) a été créé à des fins de normalisation (Blanchon et Hernandez, 1996).

L'Union internationale des télécommunications coordonne les réseaux publics et privés, et remplit également des fonctions de normalisation. Il dispose d'une base de données de terminologie en ligne (TERMITE) avec plus de 59 000 entrées et de toutes les terminologies produites par l'UIT depuis 1980.

En conclusion, il est indispensable de savoir que la recherche terminologique ne consiste pas seulement à chercher un terme dans un dictionnaire monolingue, bilingue ou une base de données pour trouver son équivalent. Elle (recherche) nécessite une analyse approfondie des systèmes et des concepts, ainsi qu'une très bonne connaissance des règles linguistiques et des modalités de formation des mots. Il est important de comprendre le domaine du terme avant de le rechercher dans un document, dictionnaire ou une base de données terminologiques.

1.6. La contribution de la terminologie dans la société

Loïc Depecker (2009), explique que même si la terminologie entre de plus en plus dans le champ d'une réflexion théorique, elle se présente d'abord comme une discipline d'application dans les entreprises, les laboratoires de recherche, et les instituts de normalisation. Elle

(terminologie) est essentielle pour la traduction spécialisée, la rédaction technique et la documentation. Mais, sa pratique évolue rapidement en raison du développement de la société de l'information. La terminologie est ainsi placée au carrefour de plusieurs disciplines, dont les technologies de l'information (documentation, indexation, analyse de texte, etc.), les industries de la connaissance (intelligence artificielle, systèmes experts, banques de connaissances, etc.) et le traitement automatique des langues (traduction automatique, génération de texte, reconnaissance de la parole, etc.).

La terminologie, en effet, donne forme à l'information en la structurant selon des unités linguistiques définies avec précision. Ces unités donnent plus d'accès au concept, difficile à manipuler autrement. La question des ontologies, par exemple - des objets que toute entreprise manipule (composants, produits, unités de mesure, etc.) - conduit nécessairement à la manière de les désigner. La terminologie offre donc une clé pour accéder à des informations presque obligatoires, car la recherche d'informations en langage naturel est en pleine expansion. En ce sens, l'unité terminologique constitue un élément essentiel des techniques documentaires (*Encyclopædia Universalis*).

En outre, la contribution de la terminologie se retrouve également dans plusieurs aspects de la société. Dans le domaine de l'informatique et bien sûr de la planification linguistique, par exemple, la terminologie contribue à l'utilisation maximale de corpus, de bases de données, pour le stockage et la diffusion de termes à l'usage social.

En raison de la croissance de l'informatique, la terminologie a connu une période de changements considérables entre les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix. En 1990, on pouvait toujours dire que la pensée conventionnelle était dominée par les techniques de traitement au stylo et au papier (Sager, 1990 : 9), mais cela changea rapidement. Beaucoup ont estimé que les principes logiques de la théorie wüsterienne étaient incompatibles avec les nouvelles pratiques terminologiques, «en particulier celles qui impliquent de grands

corpus et des outils informatiques pour les exploiter» (L'Homme et al. 2003 : 153). D'autres ont estimé que l'idéalisme de la théorie existante et le formalisme de l'informatique créaient le besoin d'une socio-terminologie équilibrée:

[La terminologie] ne peut être "machine à rêver" où verser fantasmes et nostalgie pour une langue ésotérique, policée, totalitaire. Elle ne peut être non plus " machine à jouer "sans objet référentiel ni sujets sociaux (Gambier, 1991 : 8).

Les aspects les plus importants de l'informatique pour le travail de terminologique sont le stockage et la diffusion de données dans des bases de données, ainsi que les travaux de recherche de corpus. Le développement de bases de données avec grâce aux capacités de recherche sophistiquées, les systèmes hiérarchiques de représentation et de structuration des concepts sont devenus moins importants.

Le travail sur corpus est sémasiologique (commençant par le mot et le caractérisant fonctionnellement et sémantiquement, passant du mot au concept (Cabré, 1998 : 8); il concerne le sens des mots) et est lié au contexte par définition. Cela signifie que la terminologie peut être descriptive et fondée sur une utilisation réelle, ce qui soulève des questions sur des idées précédemment adoptées, telles que la monoréférentialité, l'univocité et la biunivocité; il place également les termes dans leur contexte linguistique (Cabré 1998) et en fait une idée négociée:

En effet, l'idéal de la monosémie ne peut constituer un objectif tenable que dans un cadre idiolectal... Le terme se caractérise par le fait que sa signification est socialement normée (Gaudin, 2005a : 86).

Gambier (1991), affirme en outre l'insuffisance de la terminologie traditionnelle et explique la nécessité de se concentrer sur la terminologie moderne dans un contexte social en disant: la terminologie comme théorie, comme profession, piétine car elle connaît une crise de connaissance (reflet du développement des techniques, diffusion rapide des savoirs), une crise d'identité et d'autorité (reflet de la crise des instances normatives, des réductions budgétaires pour des tâches et des postes de terminologues), une crise de méthodes (méthodologie éclatée par suite de l'expansion de l'informatique qui permet des stratégies de traitement, de stockage

adaptés à des besoins précis). Ces crises ne sauraient être analysées de la même manière et conduire à des conclusions identiques. Il ajoute que, « la dimension sociale est non seulement une composante des technocultes, mais elle devrait être aussi part intégrante de la théorie terminologique » (Gambier, 1991 : 9).

Une terminologie dynamique ne suffit pas pour ces crises: l'accumulation des vocabulaires/glossaire/lexiques, etc. facilitée par l'ordinateur, ne peut aider la terminologie à se remettre sur ses pieds – pour, entre autres, répondre à la forte croissance des échanges scientifiques, des savoir-faire techniques et dépasser le faible rendement des banques de termes, des dictionnaires spécialisés.

La linguistique structurale axée sur « la langue » de locuteurs fictifs, a fait éclater son idéalisme en abordant les usages, les variations – en se faisant linguistique sociale (sociolinguistique et pragmatolinguistique). L'analyse des emplois réels devrait permettre aussi de dévoiler l'idéologie qui a marqué jusqu'à aujourd'hui la terminologie; tenter de réintroduire celle-ci dans la pratique sociale qu'est tout discours, c'est tenter du même coup de comprendre les divisions des connaissances, la synonymie, les degrés d'équivalences entre langues, les emprunts. C'est quitter les principes qui occultent les rapports de force dans la communication, les enjeux de toute énonciation, c'est quitter la définition du sujet comme seule de concepts. Le caractère de la théorie a été fondé davantage sur des prescriptions que sur des descriptions – d'où ses propositions normatives/typologiques qui ne parviennent pas à expliquer la profusion néologique, qui ne prennent pas en compte que la langue avec ses contraintes. Le caractère de la théorie a été fondé davantage sur des prescriptions que sur des descriptions – d'où ses propositions normatives/typologiques qui ne parviennent pas à expliquer la profusion néologique, qui ne prennent pas en compte que la langue avec ses contraintes (Gambier 1991 : 8-9).

Pour conclure, la terminologie contribue à la langue général en ce sens que les termes sont inondés dans les langues générales par différents moyens (ordinateur, Internet, textes, dictionnaires, etc.), afin de renforcer le pouvoir de communication en raison de la croissance rapide de la science et la technologie. En matière de planification linguistique, il fallait intégrer la terminologie à la pratique sociale des locuteurs de langue pour des raisons telles que; dans le discours, choix de vocabulaires, compréhension facile et connaissance de l'équivalence de termes, y compris l'aspect de la variation linguistique, dans une langue donnée ou dans d'autres langues.

On ne saurait trop insister sur sa contribution dans le contexte social, en particulier dans la pratique sociale, c'est-à-dire tout discours, afin de comprendre les divisions des connaissances (la synonymie, les degrés d'équivalences entre langues, les emprunts). C'est la raison pour laquelle un linguiste ou un terminologue dans ce domaine doit comprendre les principes qui régissent la communication, la langue en particulier et comprendre les emprunts.

Cependant, la nécessité de se concentrer sur les aspects sociaux de la terminologie faisait partie de ce qui a conduit aux nouvelles pratiques terminologiques dans lesquelles, parmi celles qui émergent, la socioterminologie, la nouvelle discipline qui considère la terminologie classique comme insuffisante et inefficace pour examiner à la fois les structures sociales et les fonctions terminologiques. Puisque ce travail de recherche porte sur l'aspect social de la terminologie, nous examinerons donc la socioterminologie dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II

2. LA SOCIOTERMINOLOGIE

2.1. Introduction

Étant donné que notre étude porte sur l'implantation des termes, ce qui s'inscrit dans le domaine de la socioterminologie, nous consacrons ce chapitre à étudier la socioterminologie. Nous explorerons donc l'aspect social de la terminologie, qui a conduit à l'existence de la socioterminologie aujourd'hui, puis, nous examinerons de plus près les fondements théoriques socioterminologiques. Tout d'abord, examinons la nécessité d'une approche théorique de la terminologie.

Nécessité d'une approche théorique de la terminologie

Une approche théorique est nécessaire pour éclairer les différentes perspectives dans lesquelles la terminologie est vue. Cependant, dans ce chapitre, nous avons choisi d'utiliser l'approche de la socioterminologie. Jusqu'à présent, des débats ont eu lieu sur le point de savoir si la terminologie est une discipline avec une base théorique et que, si elle n'a pas actuellement de base théorique, c'est un problème. Sager soutient que la terminologie n'est pas une discipline indépendante, car: *“There is no substantial body of literature which could support the proclamation of terminology as a separate discipline and there is not likely to be”* (Sager, 1990: 1)

Depecker affirme que la terminologie n'a pas été fondée en tant que science, ni même en tant que discipline, « parce que les principes fondamentaux sur lesquels elle s'appuie ne sont pas encore dégagés » (Depecker, 2002 : 179). Ce point de vue est contesté par d'autres. Cabré et Sager (1998/1999 : 1) ont constaté que « jusqu'à présent, les analyses terminologiques existantes ne fournissent pas suffisamment de preuves pour une théorie cohérente des termes ». Rey (1998/1999 : 124) critique l'état actuel de la théorie : « L'état actuel de la terminologie implique des bases théoriques incomplètes et archaïques et, selon les domaines et les domaines

étudiés, des positions heuristiques très divergentes et un arrière-plan historique mal documenté ». Tous les théoriciens ne considèrent pas l'absence d'une base théorique unique problématique. L'Homme (2004 : 23) croit que la théorie terminologique existante est enracinée dans la pratique, par opposition à la lexicographie et ses fondements théoriques, la lexicologie par exemple. Shelov et Leichik (2004 : 26) concluent que la terminologie est une science multidisciplinaire complexe.

Bien que nous puissions en conclure que la terminologie, en tant que « pratique bien développée », n'a pas besoin de fondements théoriques fondateurs et unificateurs, il peut toujours exister différentes écoles de terminologie ou approches. Ces écoles de terminologie ou approches peuvent être considérées comme une réponse pratique aux différentes utilisations de la terminologie. En effet, le travail terminologique est très varié et on ne peut pas supposer que des approches identiques doivent être adoptées pour le travail conceptuel minutieux (comme la machine-outil de Wüster). De même, le travail sur le corpus nécessitera une approche différente de la création de termes.

Des exemples d'approches terminologiques incluent la théorie terminologique traditionnelle wüsterienne, parfois appelée théorie générale de la terminologie; la terminologie sociocognitive (Temmerman, 2000); la terminologie textuelle (Bourigault et Slodzian, 1999) ; la théorie communicative de la terminologie (Cabré, 2000); et les diverses «écoles» de terminologie - Vienne, Russie et autres. La socioterminologie est une autre approche, celle qui est le type de terminologie explorée dans cette thèse.

Dans la suite de ce chapitre, nous explorerons comment la socioterminologie a vu le jour; son origine, comment et pourquoi elle s'est développée, quelles sont ses idées principales et comment elle peut être utile, avant de se pencher sur l'étude de l'implantation terminologique au cas du Québec, notamment; le processus d'implantation des termes, la circulation sociale

des termes, l'acceptation de termes normalisés dans la société, la place et le rôle de la société dans la mise en œuvre des termes utilisés dans des domaines spécialisés et ainsi de suite.

2.2. Socioterminologie: origine, développement et définition

La genèse de la socioterminologie peut être comprise dans le contexte de la terminologie traditionnelle, que l'on appelle souvent la terminologie wüsterienne du nom d'Eugen Wüster, le père ou alors le fondateur de la terminologie moderne. Sous le nouvel éclairage d'après Béjoint Henri, dans son article publié en (2004), une réflexion du travail de Gaudin F. (2003 : 286), *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*, les principes wüsteriens perdent de leur pertinence, en partie ou en totalité. Par exemple, une terminologie qui s'intéresse au terme dans le discours ne peut plus feindre de croire que le terme est définitivement bi-univoque, c'est-à-dire qu'il entretient avec le concept qu'il désigne une relation de monopole réciproque, selon la formule « un signifié → un signifiant » et « un signifiant → un signifié ». François Gaudin insiste à plusieurs reprises que le sens du terme est « fabriqué » dans le discours par l'émetteur et par le récepteur de ce discours, et qu'il donne lieu à une « renégociation » de son sens à chacune de ses utilisations (Béjoint, 2004: 384)

En fait, la socioterminologie a vu le jour grâce aux théories descriptives issues de la théorie de la terminologie générale (GTT) d'Eugen Wüster, créée dans le but d'atteindre un langage scientifique standard, c'est-à-dire le langage universel et l'uniformité de la communication, qui a ensuite donné lieu à des critiques au cours des dernières décennies.

Cependant, la diversité des résultats et des impacts terminologiques suggère qu'il n'est pas possible de construire une seule langue scientifique standardisée, universelle et partagée, à l'image de toutes les activités terminologiques. La terminologie moderne met au défi la position du concept dans la théorie générale de la terminologie (GTT), en favorisant la pluralité et la variabilité des termes et des contextes.

Alors que les principes de la théorie de la terminologie générale (GTT) se concentraient sur des concepts de connaissances spécialisées pour la description et l'organisation des informations terminologiques, les approches descriptives émergentes telles que la socioterminologie (Boulanger 1991; Guespin 1991; Gaudin 1993, 2003), la théorie communicative de la terminologie (Cabré 2000a, 2000b, 2001a, 2001b, 2003; Cabré 1998) et la terminologie sociocognitive (Temmerman 1997, 2000, 2001, 2006) ont mis l'accent sur les aspects sociaux, communicatifs et cognitifs des unités de connaissances spécialisées. Pour la socioterminologie, Gaudin (2005) souligne dans son article « *La socioterminologie* » que:

Apparue sous la double influence de la sociolinguistique théorique et de la sociolinguistique de terrain, la socioterminologie se fixe comme objet l'étude de la circulation des termes en synchronie et en diachronie, ce qui inclut l'analyse et la modélisation des significations et des conceptualisations. Elle possède une dimension sociocritique, comme toute sémantique du discours, dans la mesure où elle relie la production de sens des termes avec les conditions de leur apparition. La circulation des termes est envisagée sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques, et non comme des étiquettes de concepts (Gaudin, 2005 : 81).

En résumé, la socioterminologie estime que la terminologie a évolué pour répondre aux besoins émergents du développement scientifique et technologique. En formant les principes standards de la terminologie (GTT), la socioterminologie est née en tant que mouvement sociolinguistique pour protester contre l'universalité et pour défendre la pluralité de la langue. Elle visait à combler des lacunes telle que la composante sociale manifestée dans les interactions au travail, dans les laboratoires, dans l'enseignement, dans les secteurs de travail, etc. (Gambier, 1994 : 10), et à résoudre les problèmes soulevés par la perspective classique. Ces problèmes sont classés dans la « crise quadruple de la terminologie classique », décrite par Yves Gambier (1994). On retrouve cette idée de crise chez Aito (2005):

D'abord, la conception de type wüstérien connaît une crise de croissance en provenance de la demande sociale pour les savoirs nouveaux. Ensuite, on a assisté à une crise des méthodes puisque « la méthodologie assurée d'hier éclate par suite de l'expansion de l'outil informatique »: les stratégies de traitement, de stockage

qui s'adaptent à des besoins plus spécifiques et qui connaissent une croissance importante. Tertio, il s'agit d'une crise de l'autorité devant les appareils d'État, les instances politiques à travers les organes de normalisation, l'absence d'un ensemble théorique valide pour déterminer son autonomie déclarée. Et en dernier lieu, la quatrième crise, selon Gambier, concerne celle de l'identité engendrée par la crise de l'autorité (Aito, 2005 : 12).

Bien que la socioterminologie n'aspire pas à un statut théorique indépendant, son importance réside dans le fait qu'elle a ouvert la porte à d'autres théories descriptives de la terminologie, qui tiennent également compte de facteurs sociaux et de communication et qui fondent leurs principes théoriques sur la manière dont les termes sont réellement utilisés dans un discours spécialisé.

2.2.1. Développement de la socioterminologie

Il faut noter que des théoriciens tels que Louis Guilbert et Alain Rey ont développé une approche sociale de la terminologie dans les années 1970. Selon Gaudin (2003), Rey (1979) examine les facteurs linguistiques, psychologiques et sociaux de l'acceptation d'un terme. Mais, la théorie de la socioterminologie n'a en réalité été développée qu'à partir du début des années 1980, date à laquelle le terme est apparu (Gaudin 2003 : 11-12). Une grande partie du développement théorique de la nouvelle discipline a été réalisée dans les années 1990 par des chercheurs formés à l'Université de Rouen (Humbley 2004), mais les travaux terminologiques réalisés au Québec étaient de nature sociolinguistique bien avant cela. Gaudin (2005a : 82-83) énumère plusieurs thèses socioterminologiques présentées au Québec et en France. L'approche socioterminologique est généralement associée avec la France, le Québec et d'autres pays de langue romane. Au Québec, le développement de la socioterminologie était en grande partie un produit de nécessité:

Les Québécois ont dû, au fil des ans, développer une pratique terminologique originale qui se répétait, une fois que le législateur avait pris le temps de le faire. Le renouvellement attesté alors était nécessaire pour que l'administration de la terminologie soit contenue. Il suffisait que les termes proposés pour la francisation soient adaptés aux besoins, aux habitudes et aux systèmes de valeur de l'heure. Cela imposait des méthodes nouvelles et donc des idées neuves (Gaudin, 2005b : 3).

En France, le nouveau développement était en partie une réaction aux autorités de terminologie officielles (Myking, 2001 : 59). Il est également né d'une comparaison défavorable avec « l'engagement québécois » (Gaudin 1993a : 12). Au début des années 90, des crises de croissance, d'identité et d'autorité étaient perçues dans le domaine de la terminologie (Gambier 1991), et la nécessité d'un changement était largement discutée. En effet, la rupture était emphatique et brutale d'après Humbley (2004), « Au-delà du débat d'idées, on est frappé par la violence des propos, et par la volonté de se démarquer de la terminologie dominante »

En un mot, le développement de la socioterminologie était une coïncidence de plusieurs facteurs. Le changement technologique a permis les travaux assistés par ordinateur tels que le corpus et les bases de données. Cela a également conduit à la déterminologisation et à la vulgarisation. La terminologie était de plus en plus considérée comme un aspect de l'aménagement linguistique.

2.2.2. Définition de la socioterminologie

Les exemples suivants montrent qu'il n'existe pas de définition conventionnelle de la socioterminologie. L'un des premiers à discuter de la socioterminologie, Yves Gambier, dit que « la socioterminologie cherche à réintroduire la terminologie dans la pratique sociale qu'est tout discours, y compris le discours métaterminologique, ceci afin de l'interroger comme activité productrice/sociale et comme activité cognitive » (Gambier 1994 : 102, cité dans Myking 2000 : 94).

Pour Jacques Maurais, la socioterminologie est un terme pratique « qui peut être utilisé pour décrire la relation entre la société et la terminologie et en particulier l'utilisation sociale effective, par des spécialistes ou par des citoyens ordinaires, des termes inventés par les terminologues » (Maurais, 1993 : 121). Myking considère que la définition de Maurais est considérablement différente des autres définitions « socioterminologiques », en ce sens qu'elle

est un sous-domaine de la terminologie consacrée aux études sur la planification et la mise en œuvre des termes (Myking 2001 : 50).

La socioterminologie soutient que la terminologie classique n'est pas suffisante et efficace pour examiner à la fois les structures sociales et les fonctions terminologiques. Elle traite la terminologie comme un phénomène « effectivement au service de la société » (Rey 1988). Elle soutient que le langage et la terminologie doivent être étudiés et compris dans leur contexte approprié ; c'est-à-dire dans la société. Cela diffère du modèle idéal de l'approche wüsterienne qui a pour but de prescrire une utilisation universelle du langage.

Gaudin (2003), décrit la socioterminologie comme une étude sociolinguistique des zones lexicales appartenant aux sciences, à la technologie et aux institutions. Selon Dufour (2004), la socioterminologie est également vue comme l'étude des termes qui servent à véhiculer des significations socialement réglées et insérées dans des pratiques institutionnelles ou des corps de connaissances.

Il est vrai que des chercheurs ont défini le concept de socioterminologie de différentes manières, mais ceux dont l'approche est souvent qualifiée comme « socioterminologique » comprennent Guilbert, Rey, Guespin, Corbeil, Lerat, Gaudin, Gambier et Boulanger. Pour Gaudin François, la socioterminologie est consacrée à *l'approche sociolinguistique de la terminologie, c'est-à-dire que* la socioterminologie est définie par sa relation à la terminologie et à la sociolinguistique.

Un rapport technique ISO décrit cette approche comme une « approche du travail terminologique basée sur les caractéristiques sociologiques, culturelles et sociolinguistiques d'une communauté linguistique l'étude et le développement de ses technoclectes conformément à ces caractéristiques » (ISO / TR22134, 2007 : 3).

Bien que les définitions soient très différentes, un des aspects qu'elles partagent est l'accent mis sur l'utilisation sociale des termes – « étude sociolinguistique »; « le contexte social

et socioprofessionnel »; « utilisation sociale effective »; « la pratique sociale ». Il est cependant clair qu'il n'existe pas de définition définitive. On ne peut pas dire que la socioterminologie possède une seule doctrine ou un seul ensemble de règles. Il s'agit plutôt d'une approche en développement à partir de différents aspects de la terminologie.

2.3. **Objet d'étude**

La théorie de la socioterminologie est apparue dans les années 90, à l'horizon, en réaction à l'hégémonie de la Théorie générale de la terminologie (TGT). La théorie présente une vision plus réaliste de la terminologie puisque la description est basée sur la façon dont les termes sont réellement utilisés dans des contextes de communication. Elle décrit les unités terminologiques dans le discours réel et analyse les conditions sociologiques et discursives à l'origine de différents types de textes. Cependant, la socioterminologie est un sous-domaine de la terminologie, l'accent étant mis sur l'utilisation sociale des termes (aspects sociaux de la terminologie), dont la terminologie représente l'étude en général.

En effet, cette approche (socioterminologie) étudie la terminologie à travers la perspective sociolinguistique, qui met l'accent sur l'effet de tout aspect de la société (y compris les normes culturelles, les attentes et le contexte) sur la façon dont le langage est utilisé et les effets de l'utilisation du langage sur la société. Elle traite de tous les aspects sociologiques des terminologies. Plus spécifiquement, elle s'intéresse à la façon dont les terminologies sont créées, la manière dont elles circulent dans les sociétés humaines, ou la manière dont elles sont perçues par les locuteurs, sont quelques-unes des questions traitées par les socioterminologues.

Il est vrai que notre étude porte surtout sur le processus d'implantation terminologique, mais avant de l'examiner de près, il est essentiel d'explorer brièvement les domaines connexes de la socioterminologie ainsi que certains aspects clés de méthode des travaux terminologiques tels que *la collection de termes, la création de termes, la normalisation, la diffusion*, parce qu'il n'y a pas d'implantation terminologique sans passer par les autres méthodes de travail

terminologique. Cela enrichira nos connaissances et nous permettra également de comprendre comment la diffusion et l'implantation terminologiques fonctionnent, en milieu de travail et, bien sûr, dans la société en général, et enfin, de connaître les facteurs qui pourraient favoriser à l'implantation des termes.

2.4. Socioterminologie et domaines connexes

En effet, la socioterminologie est liée à d'autres domaines en fonction de la perspective dans laquelle elle est envisagée. De ce fait, nous examinerons sa relation avec certaines disciplines liées à ce travail de recherche.

2.4.1. De la terminologie à la socioterminologie : quelques considérations

Afin de bien comprendre ce qui a déclenché la naissance de la socioterminologie à partir de la terminologie aujourd'hui et l'approche théorique de la socioterminologie, il convient de noter quelques événements marquant suivants:

- La terminologie a vu le jour en raison de la nécessité croissante de faciliter la communication et la traduction spécialisées, ainsi que le transfert de connaissances entre les utilisateurs de texte appartenant à différentes communautés linguistiques et ayant des niveaux de connaissance similaires. Les propositions théoriques dans ce domaine reposent essentiellement sur la pratique et portent sur l'élaboration de glossaires, de dictionnaires spécialisés ainsi que de ressources terminologiques et de traduction. Comme l'indique Cabré (2000a : 37), « ... la terminologie émerge du besoin des techniciens et des scientifiques d'unifier les concepts et les termes de leurs domaines afin de faciliter la communication professionnelle et le transfert de connaissances ».
- Il est nécessaire de transmettre le contenu scientifique et les informations techniques au moyen d'un système commun de symboles, de signes et de codes (c'est-à-dire des termes). Ce système commun et la nécessité de parvenir à une compréhension mutuelle

entre spécialistes incitaient fortement Eugen Wüster à commencer à travailler sur un langage scientifique standard et sur les fondements théoriques de la terminologie en tant que discipline scientifique. Ses travaux ont inspiré la théorie générale de la terminologie (TGT) et exposé les principes de base pour la compilation et la description de données terminologiques en vue de la normalisation du langage scientifique afin de parvenir à un langage universel et à l'uniformité de la communication.

- Alors, la terminologie souhaitait affirmer son indépendance par rapport aux autres domaines de connaissance, notamment la linguistique, et créer une discipline totalement autonome. L'une des affirmations de base de la TGT, c'est-à-dire la théorie générale de la terminologie (Wüster, 1979; Felber, 1984), est que les termes d'un langage spécialisé sont intrinsèquement différents des mots du langage général en raison de la référence monosémique entre termes et concepts. L'affirmation générale est qu'un terme ou une unité de langue spécialisée peut être distinguée d'un mot de langue générale par sa relation avec le concept spécialisé qu'il désigne et par la stabilité de la relation entre forme et contenu dans les textes traitant de ce concept (Pavel et Nolet 2001 : 19).
- Étant motivées par l'approche de Wüster en matière de normalisation linguistique et suivant ses principes, les institutions et les pratiques ont été conçues dans l'espoir que la science de la terminologie pourrait aider à surmonter l'ambiguïté des communications techniques en formulant une méthodologie générale. Néanmoins, la diversité des résultats et des impacts terminologiques suggère qu'il n'est pas possible de construire une image unique, universelle et partagée de toutes les activités terminologiques.
- Des théories descriptives ont vu le jour en réaction à la Théorie générale de la terminologie (TGT), en mettant l'accent sur les aspects sociaux, communicatifs et cognitifs des unités de connaissances spécialisées. La terminologie moderne conteste la

position du concept dans la théorie générale de la terminologie (TGT), qui favorise la pluralité et la variabilité des termes et des contextes.

- Cependant, les années 90 ont apporté de nouvelles propositions et idées qui ont ouvert la voie à l'intégration de la terminologie dans un contexte social, de communication et linguistique plus large. D'après L'Homme, Heid et Sager. (2003), les exemples de telles approches sont la socioterminologie (Boulanger 1991; Guespin 1991; Gaudin 1993, 2003), la théorie communicative de la terminologie (Cabré 2000a, 2000b, 2001a, 2001b, 2003; Cabré et al. 1998), la terminologie sociocognitive (Temmerman 1997, 2000, 2001, 2006) et la terminologie textuelle (Bourigault et Slodzian, 1999).
- La théorie de la socioterminologie est apparue dans les années 90, en réaction à l'hégémonie de la Théorie générale de la terminologie (TGT). Cette théorie présente une vision plus réaliste de la terminologie puisque la description est basée sur la façon dont les termes sont réellement utilisés dans des contextes de communication. Elle décrit les unités terminologiques dans le discours réel et analyse les conditions sociologiques et discursives à l'origine de différents types de textes.
- En fait, la socioterminologie était un cadre de construction d'une théorie qui considère la terminologie comme un système complexe dont les aspects épistémologiques et méthodologiques travaillent ensemble pour promouvoir l'utilisation de la terminologie dans un certain contexte social. Cette approche étudie la terminologie à travers la perspective sociolinguistique, qui met l'accent sur l'effet de tout aspect de la société (y compris les normes culturelles, les attentes et le contexte) sur la façon dont le langage est utilisé et les effets de l'utilisation du langage sur la société.
- La socioterminologie offre un moyen d'étudier la normalisation de la langue et la production de termes dans lesquels les éléments sociaux et contextuels ont un rôle prédominant. Alors, la socioterminologie traite de tous les aspects sociologiques des

terminologies. Principalement, la façon dont les terminologies sont créées, la manière dont elles circulent dans les sociétés humaines, ou la manière dont elles sont perçues par les locuteurs sont quelques-unes des questions traitées par les socioterminologues.

- Toutefois, la terminologie ne s'intéresse (pas) qu'aux termes, mots simples ou complexes appartenant à une langue spécialisée, elle analyse les réseaux de notions auxquelles ils renvoient et étudie aussi leur signification et leur comportement. Mais dans le cas de la socioterminologie, selon Françoise Dufour (2003), elle se caractérise par l'étude de la circulation sociale des termes et de leur appropriation, ce qui implique l'analyse des pratiques langagières, du fonctionnement discursif et du parcours historique des termes en lien avec l'histoire des idées.

D'après Myking (2001), la socioterminologie, est un sous-domaine de la terminologie consacrée aux études sur la planification et la mise en œuvre des termes (Myking 2001 : 50). En conclusion, la relation entre les deux domaines ne saurait être surestimée. La socioterminologie est un sous-domaine de la terminologie, l'accent étant mis sur l'utilisation sociale des termes (aspects sociaux de la terminologie), alors que la terminologie est l'étude de l'utilisation des termes en général.

2.4.2. Socioterminologie et sociolinguistique

La sociolinguistique est une étude descriptive de l'effet de tout aspect de la société, y compris les normes culturelles, les attentes et le contexte, sur la manière dont la langue est utilisée et sur l'effet de la société sur la langue. Elle étudie également la manière dont les variétés linguistiques ou de langues diffèrent entre les groupes séparés par certaines variables sociales telles que l'âge, le sexe, la religion, le niveau d'instruction, l'appartenance ethnique, etc. Comme l'usage d'une langue varie d'un endroit à l'autre, elle varie également d'une classe sociale à l'autre et ce sont ces dialectes sociaux que la sociolinguistique étudie. Le terme « sociolinguistique » a été inventé et utilisé pour la première fois par Thomas Callan Hodson dans

son article de 1939. Mais, la sociolinguistique en tant que discipline est apparue dans les années 60 et a été initiée par des linguistes comme William Labov aux États-Unis et Basil Bernstein au Royaume-Uni. (*Encyclopédie libre de sociolinguistique, 2019*).

En sociolinguistique, les relations entre langue et société, ou les différentes fonctions du langage dans la société sont essentielles. Elle pose la question suivante : « Comment la langue affecte-t-elle la nature sociale des êtres humains et comment l'interaction sociale façonne-t-elle la langue? » (Encrevé, 1977). Elle va beaucoup en profondeur et en détail, de l'étude des dialectes d'une région donnée à l'analyse de la façon dont les hommes et les femmes se parlent dans certaines situations.

Comme mentionné précédemment, la sociolinguistique étudie le dialecte, qui est la variation régionale, sociale ou ethnique d'une langue. Par exemple, la langue principale aux États-Unis est l'anglais. Cependant, l'accent des personnes qui vivent dans le Sud varie souvent par rapport à l'accent des habitants du Nord-Ouest, même s'ils parlent toutes la même langue anglaise. Il existe différents dialectes de l'anglais, selon la région du pays où on se trouve.

La « société » peut être perçue comme un groupe de personnes rassemblées dans un but ou des buts précis, alors qu'une « langue » est ce que les membres d'une société particulière parlent. Cependant, la définition de « société » devient un concept très complet en raison des types de sociétés très différentes. En ce qui concerne la langue, la parole dans presque toutes les sociétés peut prendre des formes très différentes. Parfois aussi une société peut être plurilingue; en d'autres termes, de nombreux locuteurs peuvent utiliser plusieurs langues, par exemple dans le cas du Canada, où l'anglais et le français sont les langues officielles. Nous devons reconnaître qu'une langue est essentiellement un ensemble d'éléments, ce que Hudson (1996 : 21) appelle « éléments linguistiques », des entités telles que sons, mots, structures grammaticales et ainsi de suite. Ce sont ces éléments, leur statut et leurs arrangements qui intéressent les théoriciens de langue tel que Chomsky.

En outre, bien que l'étude de la sociolinguistique soit très vaste, il existe des concepts fondamentaux sur lesquels reposent de nombreuses enquêtes sociolinguistiques, l'un d'eux étant la communauté de la parole. Cela décrit un groupe distinct de personnes qui utilisent la langue de manière unique et mutuellement acceptée. Il peut s'agir de membres d'une profession dont la terminologie est spécialisée. Ce type de langue ou de terme est utilisé dans un contexte particulier: comme une profession spécifique (un certain métier, une profession ou un domaine universitaire) et ne peut pas être bien compris en dehors de ce contexte.

Cependant, la socioterminologie, comme nous l'avons dit auparavant, devient un cadre de construction d'une théorie qui considère la terminologie comme un système complexe dont les aspects épistémologiques et méthodologiques concourent à promouvoir l'utilisation de la terminologie dans un certain contexte social. Cette approche étudie la terminologie à travers la perspective sociolinguistique, qui met l'accent sur l'effet de tout aspect de la société (y compris les normes culturelles, les attentes et le contexte) sur la façon dont le langage est utilisé et les effets de l'utilisation du langage sur la société.

Comme Gaudin (1993) l'a proposé, la socioterminologie applique des principes sociolinguistiques à la théorie de la terminologie et rend compte de la variation terminologique en identifiant les variantes de termes sur fond de contextes d'utilisation différents. Les paramètres de variation sont basés sur des critères sociaux et ethniques dans lesquels la communication entre experts et spécialistes peut produire des termes différents pour le même concept et plusieurs concepts pour le même terme.

Pihkala (2001) souligne que l'approche socioterminologique met l'accent sur les aspects sociaux et situationnels de la communication linguistique spécialisée, qui peuvent affecter la communication entre experts et engendrer une variation des termes. Selon les socioterminologues, la normalisation est une chimère puisque le langage change constamment. Ainsi, la polysémie et la synonymie sont inévitablement présentes dans la terminologie et les

textes spécialisés. L'utilisation d'un terme au lieu d'un autre peut refléter les connaissances, le statut social et professionnel d'un groupe d'utilisateurs, ainsi que les relations de pouvoir entre les participants à l'interaction de communication. Il peut également refléter l'emplacement géographique et temporel de l'expéditeur du texte. La variation terminologique souligne inévitablement le fait que les systèmes de concepts et les définitions ne sont pas statiques. C'est une réalité à laquelle toute théorie aspirant à une adéquation explicative doit faire face.

Aujourd'hui, la sociolinguistique est devenue un domaine d'étude de plus en plus important et populaire pour les socioterminologues, afin de se familiariser avec ce domaine, en raison de sa relation avec la socioterminologie. Outre le fait que la socioterminologie suit les principes de la sociolinguistique, les deux domaines s'intéressent au « langage ou à la langue et à la société » et, à mesure que certaines cultures du monde élargissent leur base de communication et que les relations intergroupes et interpersonnelles prennent une importance croissante.

2.4.3. Socioterminologie et linguistique

Bien sûr, ces deux disciplines sont liées. En fait, la linguistique en tant que domaine complexe est considérée comme l'arbre principal ou le chef d'autres disciplines qui étudient différents aspects de la langue, car elle étudie tout ce qui concerne la langue, qui comprend plusieurs divisions majeures, des branches ou sous-domaines tels que la linguistique historique, la sociolinguistique, la linguistique appliquée, l'anthropologie linguistique, etc.

La linguistique est définie comme l'étude scientifique du langage humain. En tant que tel, elle concerne la manière dont les membres d'une communauté de discours particulière conceptualisent leur expérience, l'encodent sous une forme linguistique, puis utilisent ce code dans les interactions sociales. Le langage conditionne puissamment toutes nos réflexions sur les problèmes et les processus sociaux. Cela explique pourquoi l'étude systématique d'une langue concerne nécessairement à la fois la cognition (la manière dont la langue structure les

pensées dans l'esprit humain) et la communication (la manière dont la langue sert les interactions sociales). Un linguiste s'intéresse donc à la langue en tant que phénomène humain. Les linguistes étudient la grammaire, les aspects sociaux et psychologiques de l'utilisation de la langue et les relations entre les langues, historiques et actuelles.

Cependant, la socioterminologie, comme indiqué précédemment dans ce chapitre, est un sous-domaine de la terminologie, l'accent étant mis sur l'utilisation sociale des termes (aspects sociaux de la terminologie), la terminologie étant l'étude des termes et leur utilisation en général. Cependant, les termes font partie d'une langue (langue étudiée par la linguistique), car ce sont des mots et des mots composés ou des expressions à plusieurs mots qui, dans des contextes spécifiques, ont une signification particulière – ceux-ci peuvent être différents de la signification des mots dans d'autres contextes et dans la langue de tous les jours. Faber (2009) affirme que les termes font partie de la linguistique:

[...] Terms are linguistic units which convey conceptual meaning within the framework of specialized knowledge texts. In the understanding of the nature of terms, this process of meaning transmission is as important as the concept or concepts that they designate. Terminological units are thus subject to linguistic analysis (Faber, 2009 : 109).

Toutefois, la terminologie est progressivement devenue une branche de la linguistique appliquée et ne s'est pas limitée à la normalisation scientifique et technique. La socioterminologie se concentre ensuite sur le développement des aspects sociaux de la terminologie, en considérant les principes de la sociolinguistique (branche ou sous-domaine de la linguistique) qui étudie la langue en tant que phénomène social et culturel. D'après Benitez (2009), la langue et la migration relèvent de diverses branches de la linguistique théorique et appliquée axées sur le développement de la terminologie.

Comme nous l'avons souligné précédemment, les premiers auteurs en socioterminologie sont apparus vers 1970 notamment avec l'école de Rouen avec Louis Guespin et son développement s'est amplifié dans les années 1980. Au Québec, une approche ethnographique

et sociolinguistique de M. Heller *et alii* (1982) aborde les relations et interactions linguistiques des enquêtes sociolinguistiques consacrées au fonctionnement des termes.

En conclusion, ces domaines d'études ou disciplines; la linguistique, la sociolinguistique et la terminologie sont liées d'une manière ou d'une autre et leurs apports ont largement contribué à l'essor de la socioterminologie. La socioterminologie se concentre ou utilise les termes « *terminologie* » dans la société, elle suit le principe de « *sociolinguistique* » qui étudie la langue en tant que phénomène social et culturel et toute son étude (socioterminologie) porte sur le développement des termes du langage humain « *linguistique* ». C'est-à-dire de contribuer au développement des termes dans la société; afin de favoriser la croissance de la société et de répondre au besoin de communication continue dans le contexte de la société (*voir ci-dessous, figure 1*, les liens relationnels entre ces disciplines).

2.5. L'utilisation de la terminologie dans un certain contexte social

Comme mentionné précédemment dans ce chapitre, il est important de rappeler que la socioterminologie est née de certains terminologues qui se sont rapprochés de la linguistique (en particulier la linguistique de corpus) au cours des dernières décennies, afin d'élaborer une autre terminologie, basée sur l'observation du discours – et donc sémasiologique (où les termes peuvent être polysémiques, avoir des synonymes ou être dépendants du contexte). Contrairement à la terminologie, qui se veut purement onomasiologique, la socioterminologie vise à normaliser les langages spécialisés.

Pour les terminologues récents, l'objectif principal était de passer de la normalisation à la description de discours spécialisés. Ces nouveaux terminologues ont fait progresser la discipline en la rapprochant de la linguistique et en observant des faits réels plutôt qu'en invoquant des idéaux. Mais leur rejet de toutes les bases de la terminologie traditionnelle peut être trop extrême. Cependant, en examinant l'utilisation de la terminologie d'un point de vue

linguistique et social, nous voudrions examiner son utilisation dans le contexte de l'aménagement linguistique.

Il est important de savoir que les politiques linguistiques ont mené au développement de pratiques terminologiques au Québec et dans d'autres pays. En linguistique générale, le terme était rethéorisé en tant que signe et le lien entre termes et référents était remis en question. La terminologie devient progressivement une branche de la linguistique appliquée et ne se limite pas à la normalisation scientifique et technique.

Grâce à la vulgarisation, la terminologie est devenue plus importante que jamais auparavant et sous de nouvelles formes pour un public ou pour une société plus large. Ceci est démontré, par exemple, par la forte augmentation du nombre de termes inclus dans les dictionnaires de langage général (Meyer et Mackintosh 2000 : 126). Elle (terminologie) a été renforcée par le développement et la croissance d'Internet. Ces changements étaient très pertinents, en particulier sous l'aspect de la planification linguistique, car ils révélaient la nécessité d'une disponibilité et d'une diffusion plus larges des ressources de terme pour l'usage sociétal et, en particulier dans le cas de langues moins répandues, pour la publicité et la promotion. Elle (terminologie) est devenue un aspect de plus en plus important de la planification linguistique, notamment en Catalogne et au Québec. Ceci, combiné à un nouvel intérêt pour la politique linguistique, a eu pour effet d'accroître les « implications sociales » de la discipline:

L'approche sociolinguistique de la terminologie... était nécessaire pour le développement de la recherche en terminologie, les implications sociales de la discipline s'étant multipliées et diversifiées sous la pression du développement conjoint des technologies de la langue et des préoccupations de politique linguistique dans les pays francophones, ceux de langues romanes, et dans le cadre de la francophonie institutionnelle (Gaudin 2003 : 11).

Nous concluons en disant que l'importance de l'utilisation de la terminologie dans la société, en particulier dans le domaine de l'aménagement linguistique, ne peut être surestimée.

Elle permet de faciliter et de favoriser la communication dans la société, à éliminer le manque de choix de termes ou de vocabulaires, à éviter les répétitions. Elle sert également à améliorer la communication. Dans le cas du Québec, cela a permis de développer la communauté.

2.6. **Implantation terminologique**

Tout d'abord, il est primordial de savoir que le terme « *implantation* » peut être envisagé sous différentes perspectives en fonction du domaine d'étude et de la langue. Le dictionnaire Larousse 2018, en ligne par exemple, offre les définitions suivantes, en fonction des domaines.

- Médecine: c'est l'introduction d'un implant (pellet) dans le tissu cellulaire sous-cutané,
- Coiffure: Manière dont les cheveux sont plantés,
- Chirurgie: Anastomose de l'extrémité d'un organe sur la partie latérale d'un autre,
- Électronique: Répartition des circuits intégrés sur une plaque de circuit imprimé, et enfin,
- Économie: Disposition des bâtiments et organisation de l'emplacement des machines dans un atelier, du mobilier dans un bureau, etc., afin d'assurer la meilleure circulation possible des flux.

L'implantation peut généralement être considérée comme la réalisation d'une application ou l'exécution d'un plan, d'une idée, d'un modèle, d'une conception, d'une spécification, d'une norme, d'un algorithme ou d'une politique. De même, le terme peut signifier l'ensemble des opérations qui permettent d'établir, de définir un projet et de le réaliser. Mais, pour l'implantation terminologique, c'est simplement un acte de pénétrer des termes suggérés ou normalisés parmi les utilisateurs, et ils (termes) doivent être acceptés par ces utilisateurs ou la communauté des spécialistes d'une discipline qui les utilisent dans leurs moyens d'expression habituels ou dans leurs activités quotidiennes. Cela a pour but de répondre aux besoins socio-professionnels ou d'assurer l'efficacité de la communication sociale et professionnelle, ainsi que d'enrichir le langage d'une société donnée.

L'implantation terminologique et ses processus diffèrent en fonction des pays, leur législation, leur langue et leurs locuteurs. Pour rendre justice à ce sous-titre, qui constitue aussi l'aspect central de ce travail de recherche, il est nécessaire de considérer brièvement certaines

étapes clés de méthode des travaux terminologiques tels que: *la collection de termes, la création de termes, la normalisation, la diffusion*, avant de passer à l'implantation terminologique.

2.6.1. Collection de termes (travail de corpus)

L'Homme (2004) s'intéresse principalement aux méthodes d'utilisation des corpus spécialisés, à l'extraction de termes et à l'organisation des données de termes. Elle nomme les sept étapes suivantes du processus de création de base de données: développement de corpus, trouver des termes (généralement dans des textes spécialisés), recueillir des informations sur les termes, analyse et synthèse de l'information, codage, modalités d'organisation, et gérer des données au fur et à mesure que l'utilisation des termes se développe. Elle souligne le fait que l'introduction d'outils informatiques a invalidé de nombreux modèles et méthodologies traditionnels (L'Homme 2004 : 19). Le livre traite surtout des méthodes d'utilisation de corpus, extraction de termes et organisation de données de termes. L'importance d'un corpus de haute qualité pour les travaux de recherche est reconnue dans un rapport de Bauer *et al.*:

Although a linguistic tool at first sight, a solid corpus is the foundation for a vast array of common-use tools today. It not only enables linguists to carry out groundwork research into linguistic issues that are needed by developers of SALT [Speech and Language Technology] but it also facilitates the rapid development of up-to-date terminology resources and future, more advanced linguistic research (Bauer *et al.* 2009 : 16).

2.6.2. Création de termes

En plus du fait que l'une des raisons de la nécessité de créer un terme ou de nouveaux termes est due au développement rapide de diverses techniques et à l'évolution de la technologie, afin de répondre au besoin de communication des spécialistes, la création de termes émerge également de la manifestation de projets de politique linguistique pour les langues minoritaires. C'est là que les néologues interviennent, c'est-à-dire les spécialistes de dénomination et de création d'unités lexicales nouvelles (Voir Cabré, 1998 : 252-253).

En outre, le travail de terminologie de l'Organisation internationale de la normalisation (ISO) 704 est fondé sur les travaux de terminologie, c'est-à-dire les principes et méthodes. Il décrit tous les concepts de base de la terminologie, en particulier les liens entre la forme, le concept et le terme, et il décrit les principes des structures de concept et des définitions de terme. Son objectif est de « fournir un cadre de pensée commun et d'expliquer comment cette pensée devrait être mise en œuvre par une organisation ou des personnes impliquées dans la terminologie » et de « fournir une assistance aux acteurs de la gestion de la terminologie » (ISO 704 : 2000, vi).

Toutefois, une partie de la norme (ISO 704 : 2000) est consacrée aux principes de la formation de terme, et une liste des principes à suivre est donnée: transparence, cohérence, adéquation, économie linguistique, dérivabilité, correction linguistique et préférence pour la langue maternelle. L'ISO 704 : 2000, est principalement utile en tant que synthèse de la théorie de la terminologie. D'autres auteurs, tels que Kocourek (1991), ont également abordé des méthodes de formation de termes.

2.6.3. Normalisation

Le terme normalisation a une signification conventionnelle. Il s'agit d'une activité de groupe, dans laquelle interviennent des spécialistes et où un consensus est atteint sur la terminologie. Cela peut être fait par un organisme faisant autorité, si une telle organisation existe. La nécessité de respecter les utilisateurs, ce qui signifie que les preuves sociolinguistiques ne peuvent être ignorées.

D'après ISO 15188 (2001), la normalisation terminologique est « l'établissement de normes terminologiques ou de sections terminologiques dans des normes techniques, et leur approbation par un organisme faisant autorité ». Cabré (1998 : 195) souligne l'approbation d'une « commission représentative ».

La normalisation est comprise dans (ISO / TR 22134 : 2007, 7) comme la sélection de termes particuliers comme choix officiel ou obligatoire dans certaines situations particulières « à diriger l'utilisation dans les divers secteurs spécialisés, pour indiquer les conditions préférentielles, admises et déconseillées ». Telle qu'elle est réalisée par la norme (ISO TC37), la normalisation pourrait également signifier la normalisation des principes et méthodes de la terminologie en tant qu'activité pratique. Drame (2009) a énuméré quelques-unes des caractéristiques les plus importantes de la normalisation, faisant référence à l'approche ISO:

- Les accords documentés – les accords de toutes les parties prenantes sont documentés,
- Le consensus – prise de décision par consensus,
- Inclusif (toutes les parties prenantes),
- Promouvoir la conformité pour améliorer l'interopérabilité et les échanges – la capacité des groupes à fonctionner ensemble.

Cabré (1998 : 196) affirme que la normalisation est une « activité de groupe qui doit être réalisée par consensus et non par imposition ». Elle ajoute que cela devait être fait avec la participation de spécialistes :

La méthodologie utilisée dans l'activité néologique doit être rigoureuse et les critères établis pour la recherche, la prise de décision et l'organisation doivent être respectés. Pour que cela réussisse, des spécialistes capables de guider les propositions de néologisme doivent être impliqués afin que les nouvelles créations ne contredisent pas les règles suivies par les autres unités dans le domaine spécifique dans lequel elles seront utilisées. On ne peut présumer que les formulaires déjà utilisés ne peuvent être déracinés, s'ils sont considérés inacceptables. Avant tout, un terme ne peut être normalisé sans tenir compte du système de concepts et de désignations dont il fait partie (Cabré, 1998 : 208-9).

Par ailleurs, une normalisation imparfaite peut entraîner des problèmes. Guespin (1993) souligne les dangers des normalisateurs de termes qui ne tiennent pas compte des utilisateurs et préfèrent les sauts importants aux propositions raisonnables: « (au) jardinage simplement raisonnable, le normalisateur terminologique préfère des plus grandes audaces: il plante volontiers des baobabs au Kamtchatka » (Guespin 1993 : 213). De même, Kocourek (1981) affirme que la normalisation doit prendre en compte l'utilisation de la langue, de sorte que les recommandations soient raisonnables :

L'essence de ces délicates activités normatives [ne consiste pas] en des décisions arbitraires imposées au public, mais en une observation, une description et une évaluation des termes, aboutissant à des recommandations raisonnables qui ont une chance d'obtenir le consensus des utilisateurs potentiels (Kocourek, 1981 : 225).

En conclusion, il existe d'autres aspects de la normalisation qui incluent la méthode, la fonction et le statut, mais ceux-ci ne seront pas examinés ici. Cependant, suivant différents points de vue sur la normalisation terminologique, comme on le voit ci-dessus, le rôle de la société ou des utilisateurs de la langue est essentiel et doit toujours être pris en compte, car sans la société, la langue ne peut être parlée et sans langue, la normalisation terminologique n'existera pas.

2.6.4. Diffusion

Il s'agit de la manière dont les termes sont mis à la disposition des utilisateurs auxquels ils sont destinés. Une diffusion efficace influence différents niveaux d'utilisation notamment, l'éducation et l'utilisation publique officielle, les médias et le langage courant. La manière dont cela est fait dépend des utilisateurs visés. La diffusion couvre des aspects tels que la publication sur papier ou électroniquement, la distribution et la commercialisation.

En ce qui concerne la diffusion des termes permettant à la société d'avoir accès, ainsi que les termes ressources, les dictionnaires peuvent prendre différents formats (papier ou électronique), et la structure des ressources est extrêmement variée. Une prise de conscience des usagers, de leurs besoins et de la manière dont les termes les atteignent, est tout aussi importante. Ce qui signifie qu'il faut connaître l'état d'avancement de la société, en quoi consiste sa principale préoccupation ou son principal besoin (être bien informé de la situation particulière) et savoir comment les termes peuvent pénétrer dans les utilisateurs, afin de diffuser les termes correctement. Par exemple, davantage de termes dans la version papier pour les sociétés en développement où l'accès à l'internet ou à un ordinateur est réduit, et probablement

plus de termes par voie électronique dans les sociétés développées où les possibilités d'accès à l'internet ou à un ordinateur sont plus nombreuses.

La diffusion doit tenir compte de la manière dont les gens utilisent les sites Web de terminologie, comme le montre l'étude des utilisateurs du *Grand dictionnaire terminologique* (Moffet, 2004). Il s'agit de connaître le comportement de l'utilisateur lorsqu'il consulte les sites Web, les termes les plus consultés, les termes demandés et introuvables, ainsi que les fautes d'orthographe courantes. Il s'agit aussi de modifier et également, de simplifier, la présentation des données pour mieux répondre aux besoins de usagers et usagères.

Bauer *et al.* (2009) soulignent l'importance des ressources terminologiques en ligne, en particulier pour les langues aux ressources limitées, en raison de la réduction des coûts, la disponibilité immédiate, la facilité de mise à jour et la possibilité de développer d'autres ressources terminologiques :

Traditionally the focus has been on printed dictionaries but in particular within the realm of lesser-resourced languages, there has been a strong shift to online and mobile resources as they reduce production costs, are immediately available to a large number of people and can be updated readily... The shift to digital databases, such as lexical databases and termbases, also enables the development of advanced terminology resources such as TMs, proofing tools, assistive technologies, etc. (Bauer et al. 2009 : 17).

Toutefois, il existe encore d'autres aspects de la diffusion terminologique, c'est-à-dire certains éléments de la diffusion dans lesquels l'un des aspects est la nécessité de mettre les termes en usage, qui consiste à répondre aux besoins des usagers (la communication efficace). Nous l'expliquerons plus loin au fur et à mesure.

En outre, Auger (1986), souligne l'importance de «la commercialisation » sociale et linguistique pour faire évoluer les choses. Il note qu'il est nécessaire de sensibiliser les peuples aux avantages de l'utilisation d'une terminologie normalisée, et les membres du groupe cible devraient donc être impliqués dès le début du projet. D'où la nécessité de l'aspect socioterminologique concernant le travail ou la pratique terminologique, car la langue est parlée

par la société et, par conséquent, les termes sont diffusés dans une langue dans le but et l'utilisation de la société. Samuel, (2005) insiste sur la nécessité de la socioterminologie et qu'il faut qu'on prenne toujours en compte les locuteurs dans le processus terminologique :

Il ne suffit plus d'accumuler et d'agir au sein des seuls organismes officiels, de cantonner les locuteurs dans un rôle spectateur et passif, à l'écart du processus de modernisation planifiée de la langue. Il est urgent de songer enfin à décrire avant de prescrire et de mener des études dans l'esprit de la socioterminologie (Samuel 2005 : 516).

2.6.5. **Implantation**

L'implantation de termes suggérés ou normalisés parmi les usagers est bien sûr, l'une des étapes les plus essentielles pour le succès des activités terminologiques dans une langue d'un domaine particulier ou d'une société en général. Cela a été reconnu au fil des ans. D'après Auger et Rousseau (1978) :

En terminologie, il ne suffit pas de créer un terme nouveau pour répondre au besoin que l'on a dépisté. Il faut que ce terme pénètre dans l'usage, qu'il soit reçu par l'ensemble des spécialistes d'une discipline afin de faciliter l'intercompréhension et, surtout, que ces experts l'utilisent dans leurs moyens habituels d'expression (Auger and Rousseau 1978 : 59).

La diffusion et l'implantation sont très étroitement liées, les méthodes de diffusion ont un effet important sur le nombre et parmi quels groupes les termes sont implantés. Cependant, l'implantation semble être influencée par d'autres facteurs ainsi que la diffusion, notamment la participation des représentants du public cible à la prise de décision, comme Pavel et Nolet (2001) l'ont souligné :

L'expérience acquise au sein de comités de normalisation à l'étranger et dans les pays montre qu'il est souvent inutile d'essayer d'imposer des normes unilatéralement, si les usagers visés les rejettent. La participation active des représentants du public cible est nécessaire car aucun consensus sur les décisions terminologiques ne peut être atteint sans discussion et échange de vues préalables (Pavel et Nolet 2001 : 97-98).

Malgré l'importance reconnue de l'implantation du terme, très peu d'auteurs l'ont traitée en profondeur. Pourtant, les travaux de Quirion (2003) contiennent une analyse documentaire

détaillée des facteurs supposés affecter l'implantation, dans trois catégories: « facteurs terminologiques (caractéristiques intrinsèques du terme), facteurs socioterminologiques (attitude linguistique, rôle du locuteur, résistance au changement, etc.) et facteurs de procédure (les conditions dans lesquelles le processus descriptif a été mené, telles que; la méthode d'établissement, période, inclusion de la terminologie sur le matériel de référence) » (Quirion, 2003b). Fontova (2007), dans sa discussion sur l'implantation, énumère les facteurs qui affectent l'implantation :

le retentissement des moyens de diffusion généraux, la promotion des mécanismes de diffusion puissants et prestigieux, la persévérance dans le cas de certaines propositions qui, parfois, bien que justifiées, ne sont pas favorablement accueillies au début, les actions de formation et, surtout, le temps (Fontova, 2007 : 4).

L'effet de quatre facteurs terminologiques sur l'acceptation du terme, c'est-à-dire: la concision, l'absence de termes concurrents, la capacité de forme dérivée et le respect des règles de la langue, ont été examinés par Quirion et Lanthier (2006) qui ont constaté que ces facteurs influençaient tous l'implantation du terme. En effet, Martin (1998) a tiré la conclusion que très peu de terminologie officielle avait été implantée dans les textes officiels, et que cette terminologie n'a pas été transmise d'un type de texte à un autre: « le processus de diffusion et de propagation des officialismes dans les textes ne se produit pas de façon mécaniste comme on le laisse parfois entendre » (Martin, 1998 : 188).

Ayant examiné les différentes étapes clés de méthode des travaux terminologiques mentionnées ci-dessus, nous voudrions examiner plus particulièrement les processus d'implantation terminologique dans un contexte social (diffusion et Implantation sociale des termes et d'autres stratégies mises en œuvre).

2.7. Processus d'implantation terminologique

Il s'agit simplement ici des démarches que toute organisation terminologique ou individu travaillant sur un projet terminologique, comme dans un contexte socio-sectoriel ou en dehors de celui-ci, doit suivre pour implanter avec succès les termes dans ce secteur particulier. Il faut savoir que ce processus peut apparaître de différentes manières en fonction du milieu de travail, du secteur ou de la discipline sur laquelle le projet est basé. Mais, sur la base du fait que ce travail de recherche porte sur la terminologie en contexte social (socioterminologie), nous explorerons le processus d'implantation dans le contexte socio-sectoriel (qui s'occupe du développement de la société).

D'après Marcel Diki-Kidiri (1996), le processus d'implantation des termes dans ce contexte commence par situer le cadre socio-sectoriel dans lequel le projet est circonscrit, après avoir élaboré le projet de travail terminologique en appliquant déjà une méthode proposée.

En fait, les bénéficiaires et les premiers utilisateurs des résultats de la recherche terminologique auront donc déjà été identifiés à l'intérieur même de ce contexte socio-sectoriel puisque c'est avec eux (ou une grande partie d'entre eux) que les terminologues collaboreront tout au long de l'exécution du projet. On peut donc espérer que, de cette manière, l'implantation des termes normalisés résultant de cette collaboration n'en sera que plus facilitée.

Les outils de référence (lexiques, glossaires, dictionnaires), les outils pédagogiques (manuels, modes d'emploi, aide-mémoire), les articles de presse (revue, organe de liaison, etc.) qui seront produits dans le cadre de ce travail à l'intention de ce public cible seront autant de moyens d'implantation de la terminologie normalisée dans le milieu socio-sectoriel visé. La diffusion commence évidemment par se faire dans la structure qui a participé au projet (coopérative, entreprise, village, région, ou ministère, etc.) avant de s'étendre au sein d'autres structures du même domaine, grâce à toute une série d'actions promotionnelles: diffusion de l'information, organisation de rencontres professionnelles, etc.

2.7.1. Diffusion et implantation sociale des termes

En effet Marcel Diki-Kidiri (1996), ajoute qu'une fois qu'une terminologie est établie et peut-être engrangée dans une banque de données, quelle que soit la théorie qui a conduit à son développement, les méthodes et les stratégies mises en œuvre pour la diffuser et l'implémenter sont les mêmes qui ont déjà cours habituellement en aménagement linguistique. La méthodologie concerne principalement l'activité de recherche terminologique en contexte social qui se situe logiquement en amont de toute activité de diffusion et d'implantation terminologique. Elle peut être résumée de la manière suivante:

- Préciser le contexte sociolinguistique du travail terminologique envisagé, en se servant des notions d'échelle, de secteur et de visée;
- Établir la liste des termes nécessaires à l'activité de la visée en tenant compte du secteur et de l'échelle définis au point précédent;
- Rechercher à identifier non seulement les concepts actuels auxquels renvoient les termes, mais à comprendre également les points de vue de la société véhiculés par ces termes. Ceci, en étudiant l'histoire de ces termes et de leurs usages. Il arrive souvent que l'on arrive ainsi à apparaître des analogies récurrentes, des stratégies singulières, qui renseignent sur le comportement de l'esprit humain lorsqu'il veut s'approprier une réalité nouvelle, comportement que l'on peut éventuellement retrouver dans la société de la langue cible pour l'expression de ces mêmes concepts;
- Rechercher dans la société de la langue cible toute réalité sociale susceptible de fournir un concept pouvant être considéré comme un équivalent valable du concept de la langue source, et procéder aux ajustements nécessaires pour établir des équivalences satisfaisantes et acceptables. Cela nécessite souvent une reconceptualisation, à savoir la construction d'un nouveau point de vue motivé par la société sur le concept d'origine, et une reformulation dans la langue cible selon les règles de formation des mots dans cette langue;
- Procéder à la pondération de la liste des termes ainsi obtenus, à leur validation par un large consensus avec les protagonistes du cadre sociolinguistique de travail défini dont, bien sûr les spécialistes du domaine, et enfin à leur normalisation;
- Promouvoir l'implantation des termes ainsi normalisés afin de les diffuser largement dans le secteur d'activité concerné. Ils seront alors normalisés et feront partie désormais d'un vocabulaire spécialisé appartenant à la langue cible (Diki-Kidiri, 1996 : 22).

Cette méthode est basée sur une approche sociale de la terminologie. Il prend largement en compte la diversité des points de vue et des conceptions motivées par des pratiques sociales différentes, qu'il s'agisse des caractéristiques sociologiques, culturelles et sociolinguistiques, tout discours d'une communauté linguistique.

2.7.2. Facteurs favorisant l'implantation des termes

Lorsque nous parlons de facteurs favorables à l'implantation terminologique, nous entendons simplement les éléments qui contribuent au résultat ou à l'aboutissement de l'utilisation des termes, que ce soit dans un domaine particulier ou dans la société en général.

2.7.2.1. Diffusion efficace

Ceci peut être considéré comme l'un des facteurs clés qui influencent ou favorisent l'implantation des termes normalisés, que ce soit dans un domaine particulier, ou dans la société en général. Elle se réfère à la manière dont les termes sont mis à la disposition des utilisateurs auxquels ils sont destinés. En effet, une diffusion efficace influence différents niveaux d'utilisation notamment, l'éducation et l'utilisation publique officielle, les médias et le langage courant. La diffusion couvre aussi des aspects tels que la publication sur papier ou électroniquement, la distribution et la commercialisation.

Dans le cas d'une publication, on peut diffuser les termes par des dictionnaires de différents formats (papier ou électronique), des romans, des articles, des journaux, des magazines etc. Via la distribution, on peut diffuser les termes par le biais des médias sous tous les angles tels que la télévision, la radio, l'internet (réseaux sociaux) comme les émissions, la littérature, la musique, l'information, etc. Pour la commercialisation, Auger (1986) souligne que la diffusion a une importance sociale et linguistique pour faire évoluer les choses. Il note qu'il est nécessaire de sensibiliser les peuples aux avantages de l'utilisation d'une terminologie normalisée. Donc, on peut diffuser en commercialisant les termes, c'est-à-dire mettre en place un plan d'action destiné à promouvoir les termes auprès des utilisateurs d'une société, ce faisant, la société entre en contact avec de nouveaux termes.

En d'autres termes, les termes peuvent être implantés en se livrant à toute activité de mise à disposition d'informations au grand public. Tous les éléments de diffusion mentionnés favorisent l'implantation de termes car ils permettent aux utilisateurs d'avoir un accès facile et

rapide aux termes. En outre, ils aident également les utilisateurs à se familiariser avec ces termes lorsqu'ils les rencontrent et les utilisent fréquemment, ce qui peut favoriser également leur implantation.

Cependant, Diki-Kidiri (1996) propose des stratégies pour diffuser et implanter une terminologie normalisée, que ce soit dans un domaine particulier, ou dans la société en général. Ces stratégies servent de facteurs pouvant également favoriser l'implantation de termes.

- ***La diversification des soutiens*** : Il ne suffit pas de se baser sur un seul moyen de diffusion, tous les moyens doivent être exploités en fonction du public que l'on veut atteindre. Les lexiques et les dictionnaires sur papier (livres traditionnels) ou sur support électronique (disques et CD) sont des produits qui peuvent être créés beaucoup plus facilement à partir d'une banque de données. Ces stratégies peuvent mettre en place favorablement un service de consultation en ligne (par Internet ou par téléphone) pour répondre immédiatement aux demandes urgentes de termes. Enfin, les brochures ou dépliants de présentation, les petits lexiques de poche, tout comme les ouvrages d'initiation, d'éveil à la science, etc. sont tous des moyens efficaces de diffusion de la terminologie que nous souhaitons implanter dans la société.
- ***La diffusion via les médias*** : Dans un pays où la communication écrite est assez limitée, lorsqu'on veut atteindre rapidement le plus grand nombre de personnes possible, c'est évidemment à la télévision et à la radio que l'on doit se tourner. L'utilisation de termes techniques normalisés dans toutes les émissions de radio notamment; divertissements, interviews, reportages, journal orale ou télévisé, programmes culturels, variétés, etc.) est certainement le meilleur moyen de faire connaître ces termes au grand public et, finalement, de les installer dans la langue générale, ce qui renforcera nécessairement leur usage dans les discours de spécialité.

- **La formation des adultes** : Comme cette formation est généralement organisée autour d'activités professionnelles ou de centres d'intérêts particuliers, il est facile de diffuser la terminologie normalisée de l'activité professionnelle ou du domaine en question au cours de cette formation. En outre, l'enseignement de la langue commune aux adultes est absolument essentiel, car nous ne pouvons pas prétendre élaborer des terminologies spécialisées dans une langue si nous négligeons de promouvoir une meilleure maîtrise de la langue commune dans la société. Il serait donc nécessaire, parallèlement au développement de la terminologie, que des outils de didactique de la langue soient aussi mis au point pour enseigner à divers publics, y compris les adultes.
- **L'enseignement scolaire** : Les écoles jouent un rôle très important dans l'implantation de la terminologie, car elles permettent de former les citoyens de demain et constituent un lieu d'apprentissage d'une grande variété de disciplines et de spécialités. De nombreuses publications ciblant différents niveaux du même savoir, des activités diversifiées pour différents utilisateurs peuvent être réalisées uniquement pour l'environnement scolaire, sans jamais épuiser ses potentialités.
- **La publication diversifiée ciblée** : La politique de publication qui consiste à réaliser des produits diversifiés en fonction d'objectifs ciblés ; public, activités, niveaux de connaissance, usages, etc. La publication diversifiée ciblée tient compte à la fois de la diversité des supports et des ressources disponibles pour chaque situation sociale.

Même si, en dehors de celles mentionnées ci-dessus, il peut y avoir d'autres méthodes ou stratégies que l'on peut utiliser pour implanter des termes dans la société, nous pensons que celles-ci couvrent pratiquement les différentes méthodes et stratégies nécessaires. Alors, en mettant tout cela en pratique – les méthodes et stratégies pour pénétrer l'usage de la langue (termes) en milieux de travail, et bien sûr, dans la société, nous ne devrions pas oublier le besoin

de vulgarisation, qui fait également partie des facteurs favorisant l'implantation de termes dans la société.

2.7.2.2. **Vulgarisation**

La vulgarisation également est, bien sûr, un facteur clé d'implantation de la terminologie à ne pas négliger. En fait, il est nécessaire que les spécialistes mettent l'accent sur l'importance de cet aspect lors de la réalisation d'un travail ou d'une pratique terminologique sur un projet donné car elle est le fait d'adapter des notions, des connaissances techniques, scientifiques, pour les rendre compréhensibles au non-spécialiste; la reformulation d'un discours spécialisé qui consiste généralement à le débarrasser de ses difficultés spécifiques, de ses caractères techniques afin de le rendre accessible au grand public. Mariana (2013) affirme dans son article que « la vulgarisation est l'une des modalités de diffusion des connaissances. La vulgarisation vise à répandre des idées et des connaissances dans le grand public, il s'agit d'une diffusion hors d'une communauté auprès des non-spécialistes » Mariana (2013 : 281). D'après Delavigne (2001),

[...] tout à la fois information sur le monde scientifique et transmission de connaissances spécifiques – et non de savoirs –, la vulgarisation rend tout simplement possible un regard sur la science et permet la construction d'une culture. Delavigne, (2001 : 34).

D'après ce que dit cet auteur, les pratiques vulgarisatrices sont la combinaison d'une dimension sociale, de la connaissance et de la langue. Par conséquent, la vulgarisation est une affaire de mots, car elle permet, à travers la langue, de construire un type de connaissance. Comme dit Delavigne (2001), la vulgarisation peut passer par des expositions et conférences, mais la presse apparaît comme le média prototypique de la vulgarisation (Delavigne, 2001 : 26).

En ce qui concerne l'implantation terminologique dans le secteur social, il est nécessaire de donner une interprétation des termes diffusés, afin de les rendre facilement compréhensibles

et accessibles au grand public (vulgarisation). Cela concerne le changement sémantique de termes dans la migration d'une langue spécialisée vers une langue commune. Wierzbicka (1985) cité par Dury (1999 : 26), s'exprime sur l'existence d'un « concept minimal » et d'un « concept maximal » du terme :

le spécialiste détiendrait en toute logique le concept maximal d'un terme [...], et le non-spécialiste, par contre, serait celui qui accéderait au concept minimal, minimum vital, mais suffisant pour communiquer.

En outre, Dury (2008 : 230), soutient également les travaux de Meyer et Mackintosh (2000a, 2000b) qui explorent le processus linguistique qu'ils appellent la déterminologisation. Ce phénomène se produit lorsqu'un terme de domaine est utilisé par des non-spécialistes et subit des changements sémantiques, grammaticaux et pragmatiques. D'après les chercheurs, il y a déterminologisation lorsque l'utilisation du terme par des non-spécialistes contribue à la dilution de son sens terminologique original. Dans le mouvement entre la langue spécialisée et la langue courante, le terme peut perdre certaines des caractéristiques qu'il possède en langue de spécialité. Il est alors soumis à cette tension appelée déterminologisation.

Dans le processus de *déterminologisation*, les termes ne perdent pas le statut de terme. Toutefois, le sens s'élargit, la périphérie sémantique apparaît et peut parfois mettre à l'ombre le sens premier d'un terme. En d'autres termes, si la *terminologisation* a lieu lorsqu'un mot usuel de tous les jours se transforme en terme technique, le processus inverse est lorsqu'un terme technique d'un domaine technique fait partie de notre langage quotidien (Karsch 2011; Serediuk 2013). Cependant, la vulgarisation en tant que facteur clé qui favorise l'implantation de termes est également essentielle, car elle aide à l'interprétation des termes diffusés, afin de les rendre facilement compréhensibles et accessibles au grand public. Cela se fait par adaptation de notions, de connaissances techniques et scientifiques, afin de les rendre compréhensibles aux non spécialistes. Il s'agit de la reformulation d'un discours spécialisé qui résume généralement à le débarrasser de ses difficultés spécifiques et de ses caractères techniques par le biais de ce

qu'on appelle la déterminologisation (lorsqu'un terme de domaine est utilisé par des non-spécialistes et subit des changements sémantiques, grammaticaux et pragmatiques).

La vulgarisation, favorise en effet l'implantation de termes parmi les utilisateurs d'une société, car presque tous les utilisateurs veulent un sens des termes simplifiés ou interprétés au niveau qu'ils peuvent comprendre, afin qu'ils puissent les utiliser de manière appropriée. Les usagers ont donc tendance à s'en tenir aux termes qu'ils comprennent. Toutefois, la vulgarisation peut se faire comme Delavigne (2001) l'a dit à juste titre, par des expositions et des conférences, mais aussi par la presse, comme le média.

Cependant, pour mieux saisir les facteurs favorisant l'implantation terminologique, nous examinerons de manière pratique l'activité d'implantation terminologique menée dans une communauté. Étant donné que les travaux terminologiques réalisés dans la communauté québécoise ne datent pas d'hier, nous choisissons par exemple la situation du Québec où le français est la langue parlée, afin de savoir si certains termes normalisés et diffusés à cet endroit sont bien implantés. Le but est d'établir également les facteurs qui pourraient contribuer ou alors, favoriser son activité d'implantation.

De plus, vu que le domaine de l'automobile, selon René (2001), est l'un des domaines où les travaux de terminologie ont été beaucoup réalisés au Québec, nous choisissons d'explorer son implantation terminologique, en analysant certains manuels de termes réalisés par l'OQLF dans ce domaine (automobile) depuis les années 1970, et en les vérifiant pour voir si les termes diffusés sont toujours en circulation aujourd'hui. C'est sur cela que nous nous pencherons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III

3. ASPECT PRATIQUE: EXEMPLE D'IMPLANTATION

TERMINOLOGIQUE AU QUÉBEC

Ce chapitre portera sur l'implantation de la terminologie française de l'automobile au Québec. Nous ferons ressortir les termes de certains corpus textes réalisés par l'OQLF dans ce domaine (automobile) depuis plus de quatre décennies. Nous les vérifierons pour voir si les termes diffusés sont encore intacts jusqu'à présent, et aussi, si ces termes sont toujours en circulation ou si on les utilise toujours dans le domaine, que ce soit en milieu de travail; parmi les spécialistes du domaine ou de la société en général. Avant de se pencher sur cette analyse, il est nécessaire d'en savoir plus sur le domaine de l'automobile choisi pour la constitution de notre corpus.

En effet, le terme « *automobile* », même si ce terme qualifie tout objet apte à se mouvoir par lui-même, signifie un véhicule routier, généralement à quatre roues, propulsé par un moteur à combustion interne ou un moteur électrique et capable de transporter un petit nombre de personnes. Le terme automobile est à l'origine d'un préfixe grec, *αὐτός* ou *autos* (soi-même), et d'un suffixe latin, *mobilis* (mobile ou du mouvement) pour désigner toute forme de véhicule autonome. Il a été créé lors de l'invention des premières « voitures sans chevaux » car elles étaient munies d'un moteur avec source d'énergie embarquée.

Cependant, le domaine de l'automobile regroupe un grand nombre de sociétés et d'organisations impliquées dans la conception, le développement, la fabrication, la commercialisation et la vente de véhicules automobiles. C'est l'un des plus grands secteurs économiques au monde en termes de revenus. Ce domaine concerne également l'ingénierie des véhicules; la maintenance des automobiles après leur livraison à l'utilisateur final, tels que les ateliers de réparation automobile et les stations-service.

Pourtant, en ce qui concerne les travaux terminologiques réalisés dans le domaine de l'automobile au Québec, il est important de noter que ces travaux ne sont pas un phénomène récent. Selon Nicole René (2001), l'Office québécois de la langue française (OQLF) (anciennement connu sous le nom de L'Office de la langue française – OLF) a commencé ses travaux sur la terminologie de l'automobile dans les années 60. Ces travaux ont mené en 1973 à une première publication du vocabulaire de l'automobile sous la forme d'un cahier. Les recherches se sont poursuivies et ont donné lieu à la publication de plusieurs vocabulaires et lexiques, encore très demandés, ainsi qu'à la production de plusieurs outils d'implantation que l'on retrouvera dans plusieurs garages et chez de nombreux concessionnaires du Québec.

3.1. Présentation de la méthode d'analyse

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction de ce travail de recherche, et également établi vers la fin du chapitre précédent, la méthode d'analyse à adopter sera la recherche thématique; l'extraction des termes à partir d'un corpus de textes. Comme le propose Vasilica Le Floch (2013), la méthode fait appel à des outils disponibles sur internet et chaque étape est décrite afin d'offrir au lecteur une vision globale des procédés suivis (Le Floch, 2013 : 81). Pour ce travail, cette méthode nous permettra d'extraire des termes à partir d'un corpus de textes d'automobile, diffusés par l'OQLF il y a plus de quarante ans. Nous les vérifierons d'abord dans une base de données terminologiques, et en les vérifiant aussi dans une publication automobile en ligne, publiée sur le site automobile appelé « *Le guide de l'auto* », avec comme objectifs de:

- Voir si ces termes sont toujours en circulation jusqu'à présent,
- Voir s'ils n'ont pas changé de signification, de forme, de définition ou, peut-être y en a-t-il, qui ont déjà disparu avec le temps, car le domaine existe depuis longtemps. Et enfin,
- Voir s'ils sont toujours utilisés, ou plutôt, s'ils sont bien implantés dans l'usage, que ce soit au milieu du domaine de l'automobile; parmi les spécialistes du domaine ou de la société en général.

Pour y parvenir, nous étudierons les manuels de l'Office québécois de la langue française (OQLF), intitulé « Vocabulaire de l'automobile », publié en 1977 sous la forme d'un cahier, afin de répertorier soixante (60) termes de ces publications et de les vérifier dans le Grand dictionnaire terminologique (GDT), banques de fiches terminologiques mises à jour sur internet. Après cela, nous passerons ensuite à la vérification de trente (30) termes des actualités automobiles sur le site du « *Guide de l'auto* », copie électronique de l'automobile publiée annuellement au Québec. Ainsi, puisque c'est le dernier chapitre de ce travail de recherche, nous avons décidé de travailler sur ce nombre de termes pour que l'analyse ne soit pas trop longue.

En ce qui concerne les manuels (Vocabulaire de l'automobile) diffusés par l'OQLF, nous avons examiné, entre autres, les quatre premiers fascicules, réalisés en 1977, à savoir: « Fascicule I: le moteur », « Fascicule II: l'entretien et la réparation », « Fascicule III: la transmission » et « Fascicule IV: le châssis et la carrosserie ».

Rappelons que le Grand dictionnaire terminologique (GDT), autrefois appelé Banque de terminologie du Québec (BTQ), est une banque de fiches terminologiques rédigées par l'Office québécois de la langue française ou des partenaires de l'Office. Chaque fiche renseigne sur un concept lié à un domaine d'emploi spécialisé et présente les termes qui le désignent en français, en anglais et, parfois, dans d'autres langues. Toutefois, étant donné que ce travail de recherche porte sur l'implantation terminologique au Québec, en plus du fait que c'est l'OQLF, qui a créé la banque de fiches terminologiques appelée « Le Grand dictionnaire terminologique », nous avons utilisé cette base de données pour vérifier les termes répertoriés dans ces publications sur l'automobile.

Nous avons donc tout mis sous forme de tableau, y compris les termes du Vocabulaire de l'automobile, publié en 1977, avec ses définitions au cours de cette période et la définition trouvée dans la Fiche terminologique du GDT avec la date de mise à jour. Nous avons indiqué

dans le tableau où il y a des changements dans le terme, dans la signification ou dans la définition. Nous avons indiqué également si le terme existe toujours, s'il s'agit d'un terme approprié ou accepté, ainsi que si le terme est de nature polysémique.

Enfin, pour *le Guide de l'auto*, c'est un livre publié annuellement au Québec, et destiné à renseigner ses lecteurs sur les avantages et inconvénients de différentes marques d'automobiles. Créé au départ par Jacques Duval, il est publié depuis 1967. L'ouvrage présente un article sur chacune des automobiles à l'étude. Il détaille les principales qualités et les défauts de l'automobile: bruit, vision, puissance, volume du coffre, etc. De plus, une fiche technique accompagne l'article: prix, performances, etc. Le guide contient quelques articles d'intérêt général: entretien, réparation, coup de cœur, matchs comparatifs etc., lesquels changent d'année en année. Au Canada, le Guide de l'auto est le point de repère par excellence du domaine automobile au Québec. Il offre des nouvelles, des critiques et des vidéos exclusives ainsi que tous les détails sur les nouveaux véhicules et les véhicules d'occasion.

Étant donné que l'analyse de cette recherche portait sur les termes utilisés dans un domaine spécialisé de l'automobile au Québec, nous avons utilisé le site Web "guide de l'auto" pour vérifier si ces termes sont bien implantés, c'est-à-dire s'ils apparaissent ou sont utilisés dans leurs publications, conversations, actualités, critiques et vidéos exclusives avec tous les détails sur les nouveaux véhicules et les véhicules d'occasion. Nous avons donc relevé des phrases ou des paragraphes dans un texte où ces termes ont été utilisés.

3.2. Critères de choix des termes

Ainsi, comme nous l'avons dit précédemment, ces cahiers de termes intitulés Vocabulaire de l'automobile, réalisés par l'OQLF dans les années soixante-dix sont divisés en quatre fascicules, basés sur le groupe différent des pièces automobiles. Ensuite, pour les critères de choix des termes, nous avons décidé d'extraire 60 termes (simples et composés) au total pour

analyse, sur un total de 2 294 termes de tous les fascicules (Français-Anglais) publiés, en raison du grand nombre de termes dans chacun des cahiers. En outre, lorsque nous parlons de terme simple, cela signifie des termes qui ne peuvent pas être décomposés en unité de sens plus petit, tandis que les termes composés sont des termes qui peuvent se décomposer. Ci-dessous notre corpus constitue de 60 termes extraits des fascicules:

Tableau 1: Corpus des 60 termes extraits des fascicules de l'automobile

Fascicule I : <i>le moteur</i> Termes au total = 643 Termes extraits = 33			Fascicule III: <i>la transmission</i> Termes au total = 279 Termes extraits = 14	
<i>moteur monocylindrique (monocylindre)</i>	<i>pompe de reprise; pompe d'accélération</i>	<i>Goujon</i>	<i>boîte de vitesses</i>	<i>moyeu</i>
<i>moteur polycarburant</i>	<i>filtre à air</i>	<i>reniflard</i>	<i>embrayage multidisque</i>	<i>relais</i>
<i>moteur à soupapes bilatérales</i>	<i>thermocontact</i>	<i>maneton</i>	<i>ressorts à boudin</i>	<i>arrêteur</i>
<i>moteur électrique</i>	<i>pompe d'injection</i>	<i>combustion</i>	<i>butée de débrayage</i>	<i>solénoïde</i>
<i>couvercle de culasse; couvre-culasse</i>	<i>alvéole de plaque</i>	<i>Noyau</i>	<i>anneau de support; jonc de pivotement</i>	
<i>courroie de ventilateur</i>	<i>plateau de rupteur</i>	<i>condensateur</i>	<i>pare-poussière</i>	
<i>chambre de combustion à turbulence</i>	<i>doigt de distributeur; doigt de distribution; rotor de distributeur</i>	<i>alternateur</i>	<i>planétaire; solaire</i>	
<i>joint de culasse</i>	<i>bougie d'allumage</i>	<i>Stator</i>	<i>bague de friction</i>	
<i>jauge d'huile</i>	<i>régulateur de tension</i>	<i>Diode</i>	<i>ruban de frein</i>	
<i>bouchon de remplissage d'huile</i>	<i>pale de ventilateur</i>	<i>radiateur</i>	<i>servo-piston</i>	
<i>bras de manivelle</i>	<i>Crépine</i>	<i>Turbine</i>		
Fascicule II: <i>l'entretien et la réparation</i> Termes au total = 731 Termes extraits = 5			Fascicule IV: <i>le châssis et la carrosserie</i> Termes au total = 641 Termes extraits = 8	
<i>analyseur de gaz d'échappement</i>	<i>Alésoir</i>		<i>dispositif de freinage</i>	<i>châssis</i>
<i>analyseur de gaz polluants</i>	<i>Ampèremètre</i>		<i>cadre avant</i>	<i>suspension</i>

<i>appareil vérification du parallélisme (des roues avant)</i>			<i>butée de débattement</i>	<i>carrosserie</i>
				<i>étrier</i>
				<i>patin</i>

De plus, nous avons découvert que la plupart des termes de certains fascicules n'ont pas de définition, alors que dans d'autres fascicules, il existe plusieurs définitions. Nous avons donc décidé de choisir plus de termes dans certains fascicules que d'autres car les définitions sont tout aussi importantes pour l'analyse. Toutefois, les termes sont choisis de manière aléatoire dans chacun des fascicules, par exemple, pour fascicule I: le moteur, il contient 643 termes, à la fois simple et composé. Nous avons décidé d'en extraire davantage ici à cause de sa taille et de ses définitions. Nous avons donc extrait 33 termes dont 12 sont des termes simples et 21 des termes composés. Ce mélange des deux termes est intentionnel afin de voir l'existence de ces deux termes.

Cependant, pour le fascicule II: l'entretien et la réparation, il contient 731 termes, et nous n'avons pris que 5 termes, 2 termes simples et 3 termes composés. Nous avons tiré cette petite quantité de termes car le grand pourcentage des termes de ce fascicule est sans définition, nous avons besoin de ceux qui ont une définition pour l'analyse. Fascicule III: la transmission, comprend 279 termes. Nous avons extrait 14 termes dont 4 simples et 10 composés. Enfin, pour le fascicule IV: le châssis et la carrosserie, le nombre total de termes est 641. Nous avons pris les 8 termes restants ici: 5 étaient simples et 3 étaient composés. Ainsi, concernant les termes choisis en tout, les termes simples sont moins nombreux que les termes composés. Nous avons donc analysé 23 termes simples et 37 termes composés, soit 60 termes au total. Cela nous a donné une idée et nous a également fait comprendre que la plupart des termes dans ce domaine (automobile) sont termes composés, dérivé du concept collectif.

Enfin, à travers la formation des mots (qui fait partie au domaine de la linguistique dont la préoccupation du linguiste est chargée d'identifier, de décrire et d'analyser les combinaisons

de morphèmes qui correspondent à une notion intuitive du mot), ces termes composés sont dérivés de *la composition savante*, qui permet de réunir deux ou plus morphèmes libres pour donner naissance ou en créer un nouveau dans le domaine scientifique par exemple; le terme « appareil de vérification du parallélisme », qui signifie – le dispositif utilisé pour vérifier le parallélisme des roues avant.

3.3. L'analyse du corpus

D'après le dictionnaire Merriam-Webster 2019, consulté en ligne, l'analyse se rapporte à un examen détaillé de tout complexe afin de comprendre sa nature ou d'en déterminer les caractéristiques essentielles: une étude approfondie. Le tableau 2 ci-dessous contient toutes les informations d'analyse mises en évidence précédemment:

Tableau 2: Vérification des termes extraits à l'aide de GDT

	Terme du Vocabulaire de l'automobile, publié en 1977 : Fascicule I: « le moteur »	Définition	Termes privilégiés / Terme utilisé dans certains contextes /Ou Terme déconseillé trouvé dans le (GDT)	Déf. dans la Fiche terminologique du (GDT) avec la Date de mise à jour.	Polysémie	Nouvelle forme, s'il y a eu modification	Le terme existe toujours ?
1)	Moteur monocylindrique (monocylindre):	Moteur ne comportant qu'un seul cylindre.	Termes privilégiés: moteur monocylindrique n. m. monocylindre n. m. moteur à un cylindre n. m.	Moteur alternatif ne comportant qu'un seul cylindre dans lequel coulisse en général un seul piston ou, dans le cas d'un moteur à pistons opposés, deux pistons. 1997	N'existe pas	Oui, il y a un ajout ou un élargissement à la définition 20 ans après. Modifié en 1997	Oui
2)	Moteur polycarburant:	Moteur à explosion pouvant utiliser indifféremment plusieurs carburants.	Termes privilégiés: moteur polycarburant n. m.	Moteur à explosion pouvant utiliser indifféremment plusieurs carburants. 1997	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
3)	Moteur à soupapes bilatérales:	Moteur dans lequel les soupapes sont placées de chaque côté du cylindre.	Termes privilégiés: moteur à soupapes bilatérales n. m.	Moteur dans lequel les soupapes sont placées de chaque côté du cylindre (disposition en T) 1999	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui

4)	Moteur électrique :	Le moteur électrique transforme l'énergie électrique en énergie mécanique.	Termes privilégiés: moteur électrique n. m.	Machine servant à transformer de l'énergie électrique en énergie mécanique. 2017	N'existe pas	Le terme « moteur » change à « machine » dans la définition.	Oui
5)	Couvercle de culasse; couvre-culasse :	Pièce recouvrant le sommet de la culasse et abritant les culbuteurs.	Termes privilégiés: couvercle de culasse n. m. couvre-culasse n. m. couvre-culbuteurs n. m. cache-culbuteurs n. m. Terme utilisé dans certains contextes: cache-soupapes n. m.	Couvercle en alliage léger chapeautant une culasse et recouvrant des culbuteurs et un arbre à cames. 1997	N'existe pas	Oui, il y a une modification dans la définition 20 ans après. Modifié en 1997	Oui
6)	Chambre de combustion à turbulence:	Chambre de combustion de forme étudiée pour provoquer une turbulence élevée des gaz.	Termes privilégiés: chambre de combustion à turbulence n. f. chambre à turbulence n. f.	Chambre de combustion de forme étudiée pour provoquer une turbulence élevée des gaz. 1998	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
7)	Goujon:	Tige de métal fileté aux deux extrémités, l'une étant fixée à demeure dans une pièce, l'autre portant l'écrou qui sert à maintenir la seconde pièce contre la première.	Termes privilégiés: goujon n. m. axe n. m. goujon de moyeu n. m. goujon de roue n. m.	Pièce fileté extérieurement, vissée sur le moyeu, servant à la fixation de la roue. (2002) Domaine – Bâtiment: Cheville de bois (ou de métal) destinée à pénétrer deux pièces de bois pour les assujettir à leur point d'assemblage.	Oui	Oui, il y a une modification dans la définition 25 ans après. Modifié en 2002	Oui
8)	Joint de culasse:	Garniture interposée entre la culasse et le bloc-cylindres et	Termes privilégiés: Joint de culasse n.m.	Joint métalloplastique placé entre la culasse et le bloc-cylindres, et assurant l'étanchéité de la chambre	N'existe pas	Définition restructurée et	Oui

		assurant l'étanchéité de l'ensemble	Terme déconseillé: gasket de tête	de combustion et des chambres d'eau de refroidissement, entre elles et vers l'extérieur. 1997		élargie, 20 ans après	
9)	Jauge d'huile :	Tige métallique servant à mesurer le niveau d'huile dans le carter	Termes privilégiés: jauge d'huile n. f. jauge de niveau d'huile n. f.	Tige métallique graduée plongée dans le carter et servant à déterminer le niveau d'huile. 1998	N'existe pas	Définition restructurée et élargie, 21 ans après	Oui
10)	Reniflard :	Tuyauterie montée sur le carter du moteur et destinée à évacuer à l'extérieure les vapeurs d'huile de graissage.	Termes privilégiés: reniflard n. m. reniflard d'aération du carter n. m	Buse ou tubulure montée sur le carter d'un moteur à explosion et qui était destinée, avant l'adoption des systèmes antipollution à recirculation, à évacuer à l'extérieur les vapeurs d'huile de graissage. 1998 Plomberie: Soupape qui provoque automatiquement une rentrée d'air dans une enceinte où se produit une dépression. 1993	Oui	Oui, il y a une modification dans la définition 16 ans après. Modifié en 1998	Oui
11)	Bouchon de remplissage d'huile :	Couvercle fermant le tube ou l'orifice de remplissage du carter.	Termes privilégiés: bouchon de remplissage d'huile n. m.	Couvercle fermant le tube ou l'orifice de remplissage d'un carter. 1998 Génie mécanique : Bouchon qui obture le réservoir contenant le lubrifiant nécessaire à la lubrification des surfaces mobiles en contact d'un mécanisme. 1996	Oui	Rien n'a changé	Oui

12)	Maneton :	Partie du vilebrequin sur laquelle s'articule la tête de bielle.	Termes privilégiés: maneton n. m. maneton de vilebrequin n. m. maneton de manivelle n. m. bouton de manivelle n. m.	Partie du vilebrequin sur laquelle s'articule une tête de bielle. 1998	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
13)	Bras de manivelle :	Partie du vilebrequin reliant les tourillons aux manetons.	Termes privilégiés: bras de manivelle n. m.	Partie d'un vilebrequin reliant les tourillons aux manetons.	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
14)	Combustion:	Ensemble des phénomènes qui accompagnent l'union d'un corps à l'oxygène avec dégagement de chaleur.	Termes privilégiés: combustion n. f. explosion n. f.	Troisième temps, et temps moteur, du cycle pendant lequel le mélange gazeux brûle. 1999 physique chimie énergie: Réaction exothermique résultant de l'oxydation d'un combustible par un comburant. physique chimie Réaction chimique exothermique entre un corps réducteur et l'oxygène ou un autre corps oxydant.	Oui	Oui, il y a un changement de définition, et la signification a été restructurée 22 ans après la création. 1999	Oui
15)	Pompe de reprise; pompe d'accélération:	Pompe commandée automatiquement par l'accélérateur et ayant pour rôle d'augmenter l'alimentation en essence au moment de l'accélération	Termes privilégiés: pompe de reprise n. f. pompe d'accélération n. f.	Pompe commandée automatiquement par l'accélérateur et ayant pour rôle d'augmenter l'alimentation en carburant au moment de l'accélération.	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui

16)	Filtre à air:	Dispositif destiné à débarrasser l'air des poussières abrasives qui pourraient entrer dans le moteur; il agit, de plus, comme silencieux.	<p>Termes privilégiés: filtre d'aspiration n. m.</p> <p>Terme utilisé dans certains contextes: filtre à air n. m. épurateur d'air n. m. filtre à tamis n. m.</p>	<p>Dispositif monté sur un appareil ou un organe de freinage pneumatique, destiné à la filtration de l'air aspiré. 1996</p> <p>Génie mécanique: Organe auxiliaire du moteur, placé en aval de l'admission, arrêtant les poussières de l'air et réduisant les bruits d'admission. 1998</p> <p>Génie climatique/eau: Filtre fait de tissu ou d'une autre matière, servant à enlever les particules solides de l'air. 1973</p> <p>Textile: Dispositif servant à débarrasser des fibrilles entraînées de l'air recyclé vers les séchoirs. 1983</p> <p>Protection de l'environnement: Appareil qui réalise la séparation des particules solides ou liquides du courant gazeux dans lequel elles sont en suspension et généralement constitué d'une ou plusieurs couches poreuses ou fibreuses. 1982</p>	Oui	Oui, il y a un changement de forme, de définition, et la signification a été restructurée 19 ans après. 1996	Oui
17)	Thermocontact :	Pièce permettant de percevoir et de transmettre le degré de chaleur.	<p>Termes privilégiés: thermocontact n. m.</p>	<p>Pièce semi-électrique qui, par l'intermédiaire d'un dispositif qui se dilate ou se contracte sous l'effet de la température, entraîne l'ouverture ou la fermeture d'un circuit électrique. 2000</p>	N'existe pas	Oui, il y a une modification dans la définition 23 ans après. Modifié en 2000	Oui
18)	Pompe d'injection :	Appareil acheminant directement le combustible sous	<p>Termes privilégiés: Pompe d'injection n. f.</p>	<p>Pompe acheminant directement le combustible sous pression dans les</p>	N'existe pas	la définition a été restructurée en 2000	Oui

		pression dans les cylindres du moteur à essence; il fait office de carburateur.		cylindres du moteur; il fait office de carburateur. 2000			
19)	Alvéole de plaque :	Treillis constitué par un assemblage des barres horizontales et verticales servant à retenir la pâte.	Termes privilégiés: alvéole de plaque n. f.	Treillis constitué par un assemblage des barres horizontales et verticales servant à retenir la pâte. 2000	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
20)	Noyau :	Pièce de fer doux feuilleté sur laquelle sont enroulés les bobinages primaire et secondaire	Termes privilégiés: noyau n. m. noyau de fer n. m.	Pièce de fer doux feuilleté sur laquelle sont enroulés les bobinages primaire et secondaire. 1998 Biologie: Partie de la cellule située à l'intérieur de la membrane nucléaire qui la sépare du cytoplasme et contenant la chromatine et le ou les nucléoles. 2016 Audiovisuel: Pièce de section circulaire sur laquelle est enroulée la bande magnétique. 1992 Économie: En théorie économique, espace limité d'un ensemble où s'appliquent intégralement et sûrement certaines propriétés. 2000 Informatique: Principale composante d'un système d'exploitation, qui demeure en permanence en	Oui	Rien n'a changé	Oui

				mémoire principale et exécute des tâches fondamentales et essentielles au bon fonctionnement d'un ordinateur, telles que la gestion des tâches et de la mémoire, la gestion des échanges avec les périphériques, l'exécution des applications et l'attribution des ressources. 2002 Botanique: Enveloppe dure se trouvant au centre d'un fruit et renfermant une ou plusieurs graines. 2003			
21)	Plateau de rupteur :	Pièce circulaire servant de base aux organes du rupteur.	Termes privilégiés: plateau de rupteur n. m. plateau porte-rupteur n. m. platine porte-rupteur n. f. platine n. f.	Pièce circulaire servant de base aux organes du rupteur. 1998	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
22)	Doigt de distributeur; doigt de distribution; rotor de distributeur :	Pièce métallique rotative reliée à la borne centrale, au moyen de laquelle le courant est dirigé vers les bougies.	Termes privilégiés: rotor de distributeur n. m., doigt de distributeur n. m., doigt de distribution n. m., rotor d'allumage n. m.	Pièce rotative reliée à la borne centrale, au moyen de laquelle le courant est dirigé vers les bougies. 2001	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
23)	Condensateur :	Petit cylindre formé de deux armatures et destiné à empêcher, dans	Termes privilégiés: condensateur n. m.	Petit cylindre formé de deux armatures et destiné à empêcher, dans un rupteur, la formation	Oui	Rien n'a changé	Oui

		le rupteur, la formation d'étincelles provoquées par la rupture du courant primaire et par le passage d'un courant induit, dit « extra courant de rupture »		d'étincelles provoquées par la rupture du courant primaire et par le passage d'un courant induit, dit « extra-courant de rupture ». 1998 Photographie: En optique, ce mot désigne un dispositif composé de lentilles permettant de concentrer des rayons lumineux afin de les rendre plus intenses pour l'agrandissement. 1979 Médecine: Dispositif qui concentre la lumière sur une lame à examen microscopique. 1979			
24)	Bougie d'allumage :	Organe servant à produire l'étincelle propre à enflammer le mélange gazeux dans la chambre de combustion.	Termes privilégiés: Bougie d'allumage n. f., bougie n. f.	Organe destiné à amener le courant à haute tension dans le cylindre d'un moteur et à enflammer, par une étincelle électrique, le mélange gazeux emprisonné dans la chambre de combustion. 2001	N'existe pas	Oui, 24 ans après, il y a un ajout ou un élargissement à la définition. En 2001	Oui
25)	Alternateur:	Génératrice de courant alternatif comprenant un stator (l'induit), un rotor (l'inducteur) et un redresseur.	Termes privilégiés: alternateur n. m., alternateur synchrone n. m., génératrice de courant alternatif n. f.	Appareil produisant du courant alternatif par induction électromagnétique grâce au mouvement d'un rotor. 2018	N'existe pas	Oui, 41 ans après, il y a un ajout ou un élargissement à la définition. En 2001	Oui
26)	Stator :	Induit fixe formé de fils de cuivre enroulés sur les bobines d'une couronne en fer feuilleté.	Termes privilégiés: réacteur n. m. Terme utilisé dans certains contextes: stator n. m.	Élément à aubage qui, dans un convertisseur de couple, s'intercale entre l'entrée de l'impulseur et la sortie de la turbine. 2000 Industrie papetière :	Oui	Oui, 23 ans après, il y a un changement de définition, de terme, et la signification a été	Oui

				Disque fixe d'un raffineur à disques, portant à sa surface des lames en relief dont le rôle est de traiter la matière ligneuse. 1981		restructurée. Modifié en 2000	
27)	Diode:	Élément électronique qui ne laisse passer le courant que dans un seul sens.	Termes privilégiés: diode n. f.	Élément électronique qui ne laisse passer le courant que dans un seul sens. 1999	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
28)	Régulateur de tension:	Appareil qui règle le sens, le débit et l'intensité du courant fourni par la génératrice à la batterie.	Termes privilégiés: régulateur de tension n. m.	Appareil qui règle le sens, le débit et l'intensité du courant fourni par la génératrice à la batterie. 1997	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
29)	Radiateur:	Appareil dont le rôle est de transmettre à l'air ambiant la chaleur venue du moteur. Il est composé principalement d'un réservoir supérieur, d'un réservoir inférieur, appelé aussi collecteur, et d'une série de canalisation (faisceau) reliant les deux réservoirs.	Termes privilégiés: radiateur n. m.	Échangeur de température utilisé pour refroidir un fluide (liquide de refroidissement du moteur, huile du moteur) à l'aide d'un courant d'air. Le radiateur est composé principalement d'un réservoir supérieur, d'un réservoir inférieur, appelé aussi « collecteur », et d'une série de canalisations (faisceau) reliant les deux réservoirs. 1998	N'existe pas	Il y a un petit changement de définition 21 ans après.	Oui
30)	Turbine:	Dispositif rotatif destiné à utiliser la force vive d'un fluide et à transmettre le mouvement au moyen d'un arbre.	Termes privilégiés: turbine n. f.	Élément à aubage qui, dans un convertisseur de couple, reçoit le courant de fluide hydraulique mis en mouvement par l'impulseur. 1998	N'existe pas	la définition a été restructurée en 1998	Oui

31)	Pale de ventilateur:	Chacune des branches d'une hélice qui a pour fonction, selon son orientation de brasser et de diriger l'air extérieur au travers du radiateur.	Termes privilégiés: Pale de ventilateur n. f. pale n. f., ailette de ventilateur n. f.	Chacune des branches implantées obliquement sur un moyeu rotatif, qui a pour fonction de générer un courant d'air dirigé au travers du radiateur. 1998	N'existe pas	la définition a été restructurée en 1998	Oui
32)	Courroie de ventilateur:	Bande étroite caoutchoutée, montée sur poulie et servant à l'entraînement du ventilateur.	Termes privilégiés: courroie de ventilateur n. f.	Bande étroite caoutchoutée, montée sur poulie et servant à l'entraînement d'un ventilateur. 1998	N'existe pas	la définition a été restructurée en 1998	Oui
33)	Crépine:	Tamis métallique situé à l'orifice de remplissage du carter et à l'extrémité de l'orifice d'aspiration de la pompe, et dont le rôle est d'arrêter les matières solides contenues dans l'huile.	Termes privilégiés: Crépine n. f.	Tamis métallique situé à l'orifice de remplissage d'un carter et à l'extrémité de l'orifice d'aspiration de la pompe, et dont le rôle est d'arrêter les matières solides contenues dans l'huile. 1998	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui

	Terme du Vocabulaire de l'automobile, publié en 1977 : Fascicule II: « l'entretien et la réparation »	Définition	Termes privilégiés / Terme utilisé dans certains contextes /Ou Terme déconseillé trouvé dans le (GDT)	Def. dans le Grand dictionnaire terminologique (GDT)	Polysémie	Nouvelle forme, s'il y a eu modification	Le terme existe toujours ?
34)	Alésoir:	Outil utilisé pour parachever un trou déjà existant.	Termes privilégiés: alésoir n. m.	Outil utilisé pour parachever un trou déjà existant. 1997	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
35)	Ampèremètre:	Instrument servant à mesurer l'intensité d'un courant électronique, gradué en ampères.	Termes privilégiés: ampèremètre n. m.	Appareil de mesure, gradué en ampères, qui sert à mesurer l'intensité d'un courant électrique 2002	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
36)	Analyseur de gaz d'échappement :	Appareil utilisé pour contrôler et régler le mélange air-essence.	Termes privilégiés: analyseur de gaz d'échappement n. m., analyseur des gaz d'échappement n. m.	Appareil utilisé pour contrôler et régler le mélange air-carburant. 2002	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
37)	Analyseur de gaz polluants:	Appareil utilisé pour indiquer le taux des gaz polluants se trouvant dans les gaz d'échappement.	Termes privilégiés: analyseur de gaz polluants n. m., analyseur des gaz polluants n. m.	Appareil utilisé pour indiquer le taux des gaz polluants se trouvant dans les gaz d'échappement.	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui

38)	Appareil de vérification du parallélisme (des roues avant):	Appareil ne permettant de vérifier que l'ouverture (angle de divergence) ou le pincement (angle de convergence) du train avant.	Termes privilégiés: appareil de vérification du parallélisme des roues avant n. m., appareil de vérification du parallélisme n. m.	Appareil permettant de vérifier l'ouverture (angle de divergence) ou le pincement (angle de convergence) du train avant. 1997	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
-----	---	---	---	---	--------------	-----------------	-----

	Terme du Vocabulaire de l'automobile, publié en 1977 : Fascicule III: « la transmission»	Définition	Termes privilégiés / Terme utilisé dans certains contextes /Ou Terme déconseillé trouvé dans le (GDT)	Def. dans le Grand dictionnaire terminologique (GDT)	Polysémie	Nouvelle forme, s'il y a eu modification	Le terme existe toujours ?
39)	Boîte de vitesses:	Organe transformant l'énergie du moteur selon les rapports de marche avant et celui de marche arrière et qui permet d'obtenir un point mort, c'est-à-dire la suppression de tout liaison entre le moteur et les roues.	Termes privilégiés: boîte de vitesses n. f., boîte de vitesse n. f., boîte des vitesses n. f., boîte à vitesse n. f., boîte à vitesses n. f.	Organe à engrenages placé entre le moteur et les roues motrices pour adapter le couple moteur au couple résistant et accorder le sens de rotation du moteur et des roues en marche avant et en marche arrière. 2002	N'existe pas	la définition a été restructurée en 2002	Oui
40)	Embrayage multidisque:	Type d'embrayage comportant plusieurs disques fonctionnant à sec ou dans de l'huile.	Termes privilégiés: embrayage multidisque n. m., embrayage à disques multiples n. m.	Embrayage comportant plusieurs disques travaillant à sec ou dans l'huile.	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
41)	Ressort à boudin:	Ressort hélicoïdal amortissant les efforts de torsion lors de l'embrayage.	Termes privilégiés: ressort hélicoïdal d'embrayage n. m., ressort hélicoïdal n. m.	Ressort à boudin faisant office de ressort de pression dans un embrayage. 1999 Le terme « <i>ressort à boudin</i> » est désuet lorsque l'on parle d'embrayage.	N'existe pas	Avec le temps, le terme "Ressort hélicoïdal" a remplacé le terme "ressort à boudin".	Non
42)	Moyeu :	Pièce centrale du disque prolongée par le flasque et comportant des	Termes privilégiés: moyeu de roue n. m. moyeu n. m.	Partie centrale de la roue, de forme cylindrique, percée pour recevoir	N'existe pas	la définition a été reformulée en 1997	Oui

		cannelures qui lui permettant de coulisser sur celles de l'arbre primaire tout en lui restant liée en rotation		l'axe et supportant le tambour ou le disque de frein. 1997			
43)	Butée de débrayage:	Roulement à billes ou bague en graphite chargé de transmettre les efforts de la fourchette de débrayage aux leviers de débrayage.	Termes privilégiés: butée de débrayage n. f. butée d'embrayage n. f.	Organe de forme cylindrique qui, coulissant sur l'arbre d'embrayage ou d'entrée de boîte de vitesses, permet de transmettre l'effort de la fourchette de débrayage au mécanisme d'embrayage. 1999	N'existe pas	La définition a été reformulée en 1999	Oui
44)	Anneau de support; jonc de pivotement:	Cercle métallique placé sur chacune des deux faces du ressort diaphragme et servant d'appui à sa couronne.	Termes privilégiés: anneau de support n. m., jonc de pivotement n. m.	Chacun des deux cercles métalliques placé sur chaque face du diaphragme et servant d'appui à sa couronne. 1999	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
45)	Relais:	Tige munie de leviers à ses extrémités et reliant la tringle de la pédale à celle de la fourchette.	Termes privilégiés: relais n. m.	Tige, munie de leviers à ses extrémités, reliant la tringle de pédale de débrayage à la tringle de fourchette. 1999 Sport/loisir: Endroit déterminé sur une voie d'escalade, choisi par la cordée pour faire monter le second et pour effectuer les manœuvres d'assurance. 1994	Oui	Rien n'a changé	Oui

				Sport: Épreuve de course disputée par des équipes dont chaque membre court successivement. 1986			
46)	Pare-poussière:	Enveloppe souple à la base du levier de vitesses pour empêcher toute pénétration de poussière.	Termes privilégiés: pare-poussière n. m. cache-poussière n. m. protège-poussière n. m. Terme utilisé dans certains contextes: soufflet n. m. soufflet de protection n. m. chaussette n. f. protecteur n. m. Termes privilégiés: pare-poussière n. m. Terme utilisé dans certains contextes: soufflet de fourchette n. m. soufflet pare-poussière soufflet n. m. soufflet protecteur	Enveloppe souple qui, située à la base du levier de vitesses, empêche toute pénétration de poussière ou d'autre matière. 1998 Un autre Def. Pièce de formes diverses placée là où entre la fourchette de débrayage dans le carter de l'embrayage, et qui est utilisée pour empêcher toute pénétration de poussière ou d'autre matière. 1999	Oui	La définition a été reformulée en 1998	Oui
47)	Planétaire; solaire :	Pignon central monté fou sur l'arbre secondaire de la boîte de vitesses.	Termes privilégiés: planétaire n. m.	Roue centrale à denture extérieure d'un train planétaire, dont le mouvement est lié à celui de la couronne à denture intérieure par l'intermédiaire des satellites. 1999 Astronomie:	Oui	La définition a été reformulée en 1999	Oui

				Exemple du système solaire muni de dispositifs mécaniques afin de faire en sorte que les planètes se déplacent à leur vitesse relative autour du Soleil. 1998 Électronique > technologie de la fabrication des circuits intégrés: Nacelle de forme semi-sphérique possédant une ouverture pour les tranches.			
48)	Arrêteur :	Pièce qui s'engage dans un cran du plateau de blocage par suite de l'action d'un solénoïde. Son enclenchement est facilité par la présence d'une bague de friction.	Termes privilégiés: arrêteur n. m.	Pièce qui s'engage dans un cran du plateau de blocage par suite de l'action d'un solénoïde. Son enclenchement est facilité par la présence d'une bague de friction. 1999 Autre Def. Eau: Petite digue que font les paveurs pour arrêter l'eau d'un ruisseau pendant leur travail.	Oui	Rien n'a changé	Oui
49)	Solénoïde:	Bobine produisant un champ magnétique qui déplace l'arrêteur. Elle est reliée à un régulateur centrifuge commandant un relais.	Termes privilégiés: solénoïde n. m.	Dispositif de commande utilisé dans un surmultiplicateur, qui transforme l'énergie électrique en énergie mécanique. 1999 Une autre Def.: Électro-aimant à noyau plongeur qui commande, lorsqu'il est alimenté, le déplacement du lanceur et la mise sous tension du démarreur. 1998	Oui	Il y avait un changement de définition avec le temps.	Oui

				Science de l'atmosphère: Volume d'air tubulaire délimité par deux surfaces isobares et deux surfaces isostères. 2011			
50)	Bague de friction:	Couronne assemblée par friction au plateau de blocage et munie d'une saillie qui vient s'appuyer sur le guide de l'arrêt.	Termes privilégiés: bague de friction n. f.	Anneau couplé par friction au plateau de blocage et muni d'une saillie qui vient s'appuyer sur le guide de l'arrêt.	N'existe pas	La définition a été reformulée en 1999	Oui
51)	Ruban de frein:	Bande en acier servant à immobiliser le tambour d'embrayage pour obtenir un rapport de vitesses.	Termes privilégiés: ruban de frein de transmission n. m. bande de frein de transmission n. f. ruban de frein n. m. bande de frein n. f. bande de transmission automatique n. f. bande de transmission n. f.	Ruban d'acier muni d'une garniture de friction, qui entoure et immobilise le tambour d'embrayage pour obtenir un rapport de vitesses.	N'existe pas	La définition a été restructurée en 1999	Oui
52)	Servo-piston:	Mécanisme utilisé pour le serrage des rubans de freins et constitué d'un cylindre dans lequel se mue un piston sous l'action de la pression hydraulique.	Termes privilégiés: servopiston n. m.	Piston hydraulique qui transforme la pression hydraulique en pression mécanique de façon à serrer le ruban de frein. 1999	N'existe pas	La phrase de la définition a été restructurée en 1999	Oui

	Terme du Vocabulaire de l'automobile, publié en 1977 : Fascicule IV: « le châssis et la carrosserie»	Définition	Termes privilégiés / Terme utilisé dans certains contextes /Ou Terme déconseillé trouvé dans le (GDT)	Def. dans le Grand dictionnaire terminologique (GDT)	Polysémie	Nouvelle forme, s'il y a eu modification	Le terme existe toujours ?
53)	Châssis:	Ensemble formé du cadre, du moteur, des organes de la transmission, de la suspension et de la direction, des freins et des roues.	Termes privilégiés: châssis n. m.	Ensemble formé de quatre sections comprenant un train de roulement, un moteur, une transmission et un équipement électrique. 1999 Une autre def. Photographie: Accessoire permettant de maintenir par pression une surface sensible ou un document durant la prise de vue ou la duplication. 1979	Oui	La définition a été reformulée en 1999	Oui
54)	Suspension :	Ensemble des organes utilisés pour assurer la protection de la voiture et le confort des passagers contre les secousses dues aux inégalités du sol et permettant une liaison élastique entre les roues et le châssis.	Termes privilégiés: suspension n. f.	Ensemble des organes du véhicule qui assurent la liaison flexible entre le cadre de châssis et les essieux. 1995 Autre def. Sport: Position selon laquelle le corps est suspendu totalement ou partiellement par un ou plusieurs membres tendus, les pieds pointés vers le sol. 1995	Oui	La définition a été reformulée en 1995	Oui

55)	Dispositif de freinage:	Ensemble des organes assurant le ralentissement ou l'arrêt complet du véhicule selon l'action du conducteur.	Termes privilégiés: système de freinage n. m., dispositif de freinage n. m., freinage n. m.	Ensemble des éléments d'une installation de freinage dont la fonction est de réduire la vitesse d'un véhicule éventuellement jusqu'à l'arrêt ou de le maintenir à l'arrêt. 1996	N'existe pas	La définition a été reformulée en 1996	Oui
56)	Carrosserie:	Boîte d'une voiture portée par le châssis et qui forme le compartiment du moteur, l'habitacle et le coffre.	Termes privilégiés: carrosserie n. f.	Structure d'un véhicule automobile habillée d'une surface extérieure portée par le châssis, et qui forme le compartiment du moteur, l'habitacle et le coffre. 2001	N'existe pas	La définition a été reformulée en 2001	Oui
57)	Cadre avant:	Longerons et traverses boulonnés à l'avant de la caisse autoporteuse et servant de support.	Termes privilégiés: cadre avant n. m.	Longerons et traverses boulonnées à l'avant d'une caisse autoporteuse et servant de support. 1999	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
58)	Étrier:	Pièce métallique en forme de serrée sur le ressort à lames pour empêcher que les lames s'ouvrent.	Termes privilégiés: étrier n. m.	Pièce métallique, en forme de U, serrée sur le ressort à lames de suspension pour empêcher que les lames s'ouvrent. 1999	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui
59)	Patin:	Support du ressort à lames avec le pont.	Termes privilégiés: patin de ressort n. m. patin n. m.	Composant qui sert de support à un ressort à lames sur un pont. 1999	Oui	La définition a été reformulée en 1999	Oui

				<p>Sport: Partie médiane d'un ski correspondant à l'emplacement où le skieur fixe son pied. 2013</p> <p>Foresterie: Plaque d'acier nervurée fixée à l'extrémité du bras du stabilisateur et augmentant sa force portante au niveau du sol. 1992</p>			
60)	Butée de débattement:	Pièce caoutchoutée fixée au longeron ou à la caisse autoporteuse et servant à limiter grandes oscillations des bras de suspension.	Termes privilégiés: butée de débattement n. f.	Pièce caoutchoutée fixée au longeron ou à la caisse autoporteuse, et servant à limiter les grandes oscillations des bras de suspension. (1999)	N'existe pas	Rien n'a changé	Oui

L'analyse présentée dans le tableau ci-dessus permet de constater qu'un grand nombre des termes datant de quarante ans ou plus existent encore dans la base de données mise à jour de GDT, à l'exception d'un terme « *Ressort à boudin* » (voir no. 41 du tableau). Avec le temps, ce terme « *Ressort à boudin* » a été remplacé par le terme « *Ressort hélicoïdal* » avec la même signification. Une remarque a été indiquée sous le terme qui dit: « Le terme “ressort à boudin” est désuet lorsque l'on parle d'embrayage », ce qui signifie que le terme n'est plus utilisé.

En ce qui concerne les changements de forme, de signification, et de définition des termes extraits, nous constatons que très peu de termes ont été modifiés dans les formes et les significations. Par exemple le même terme « ressort à boudin » (no. 41 dans le tableau), a changé de forme pour devenir « ressort hélicoïdal ». La signification du terme comme « stator », a été également restructurée et agrandie par une fonction supplémentaire (voir n ° 26). En outre, pour les définitions et les significations, nous avons découvert que la plupart des définitions de termes ont été restructurées et étendues ainsi que leurs significations (Voir le tableau ci-dessus).

En outre, parmi les soixante 60 termes analysés, nous vérifions ensuite trente 30 termes dans l'actualité automobile sur le site du « Guide de l'auto », afin de nous assurer de leur implantation, c'est-à-dire, savoir si ces termes apparaissent ou ont été utilisés dans des publications contenant des détails sur les véhicules (neuf et usagé).

3.3.1. L'implantation des 30 termes

L'importance de l'implantation terminologique, comme indiqué précédemment, ne saurait être trop soulignée. Auger et Rousseau (1978) ont insisté sur son importance, qui constitue bien sûr, l'une des étapes essentielles du succès des activités de terminologie dans une langue d'un domaine particulier ou de la société en général. Selon eux,

En terminologie, il ne suffit pas de créer un terme nouveau pour répondre au besoin que l'on a dépisté. Il faut que ce terme pénètre dans l'usage, qu'il soit reçu par l'ensemble des spécialistes d'une discipline afin de faciliter l'intercompréhension et, surtout, que ces experts l'utilisent dans leurs moyens habituels d'expression. (Auger and Rousseau 1978 : 59)

En effet, après avoir fait toutes les analyses et mis en évidence au hasard trente termes 30, nous procéderons donc à la vérification de leur implantation, en utilisant l'un des guides de l'automobile les plus populaires au Québec appelé « *Le Guide de l'auto* ».

Comme nous l'avons dit précédemment, le Guide de l'auto est le point de repère par excellence du domaine automobile au Canada. Il offre des nouvelles, des critiques et des vidéos exclusives ainsi que tous les détails sur les nouveaux véhicules et les véhicules d'occasion. Etant donné qu'il s'agit d'un domaine spécialisé et qu'on le consulte souvent, nous avons choisi d'utiliser la version électronique (en ligne). Nous présentons ci-dessous les phrases ou les paragraphes trouvés dans un texte de différentes éditions du Guide de l'auto contenant ces termes, c'est-à-dire le contexte dans lequel ces termes ont été utilisés.

Tableau 3: Liste des 30 termes retenus pour vérification dans le guide de l'auto

<i>moteur monocylindre</i>	<i>moteur polycarburant</i>	<i>moteur électrique</i>	<i>couvre-culasse</i>	<i>la chambre de combustion</i>
<i>le goujon</i>	<i>joint de culasse</i>	<i>bouchon de remplissage d'huile</i>	<i>les manetons</i>	<i>bras de manivelle</i>
<i>combustion</i>	<i>filtre à air</i>	<i>pompe d'injection</i>	<i>la bougie d'allumage</i>	<i>diode</i>
<i>le régulateur de tension</i>	<i>La turbine</i>	<i>les pales de ventilateur</i>	<i>ampèremètre</i>	<i>boîte de vitesses</i>
<i>ressort à boudin</i>	<i>la butée d'embrayage</i>	<i>pare-poussière</i>	<i>solénoïde</i>	<i>le système de freinage</i>
<i>une carrosserie</i>	<i>cadre avant</i>	<i>l'étrier</i>	<i>le patin</i>	<i>butées de débattement</i>

Le Guide de l'auto

Mercedes-Benz : une histoire de guerres et de paix

- « ...Cette business ne tient pas longtemps, mais suffisamment pour que Benz ait le temps de créer de toutes pièces un moteur à deux temps. Déjà, il est temps de passer à autre chose et cette autre chose, c'est la Benz et Cie (Benz & Compagnie Rheinische Gasmotoren-Fabrik). La nouvelle entreprise se porte bien, et Benz a enfin du temps et des fonds pour fabriquer une voiture sans chevaux (horseless carriage) sur laquelle il fixe le *moteur monocylindre* qu'il vient de concevoir ». PAR ALAIN MORIN_22 OCTOBRE 2018.

Cadillac SRX 2012: Un moteur de 3,6 litres plus puissant

- « ...Cadillac offrira un nouveau moteur plus puissant pour le SRX 2012. Les conducteurs du multisegment de luxe profiteront d'une accélération accrue lors des départs arrêtés comme des dépassements... En outre, il s'agit d'un **moteur polycarburant** pouvant fonctionner avec de l'essence, du carburant E85 ou avec tout mélange des deux. Les cotes de consommation n'ont pas encore été calculées, mais Cadillac s'attend à ce que la consommation réelle du SRX demeure comparable. La consommation du moteur actuel se chiffre à 11,8 L/100 km en ville et à 8,0 L/100 km sur la route ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 4 JUIN 2011.

Moteur international de l'année 2019 : les gagnants

- « ...La motorisation entièrement électrique du Jaguar I-PACE arrive en deuxième position, bien qu'elle ait gagné trois prix de son côté, incluant ceux du Meilleur nouveau moteur et du Meilleur **moteur électrique**. Rappelons aussi que ce multisegment a été nommé Voiture mondiale de l'année 2019 ». PAR GUILLAUME RIVARD 22 MAI 2019.

Mazda MX-5 Miata 2009, La jeune prodige célèbre ses vingt ans en beauté

- « ...Je m'étais émerveillé de l'attention intelligente apportée au moindre détail, comme l'idée de coiffer ce moteur d'origine plutôt modeste (il était emprunté à la 323 de l'époque) **d'un couvre-culasse** métallique qui rappelait celui des 'twin cam' anglais classiques ». PARMARC LACHAPELLE 20 JUILLET 2009.

La future Mustang et ses moteurs

- « ...Nouvelle conception des culasses, avec orifices révisés qui assurent l'acheminement plus direct aux soupapes, pour un débit d'admission et d'échappement moins restrictif; modifications de **la chambre de combustion** pour accommoder les soupapes plus grandes ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 5 DÉCEMBRE 2013.

Moteur

- « ...Sur certains véhicules, **le goujon** du refroidisseur d'huile à moteur (sur lequel est installé le filtre à huile) pourrait présenter une défaillance ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 20 DÉCEMBRE 2011.

Mon véhicule surchauffe. Quoi faire?

- « La présence d'une fuite du côté interne est une bien mauvaise nouvelle, car les coûts de réparations deviennent rapidement vertigineux. Un **joint de culasse** qui laisse l'antigel s'inviter dans les chambres de combustion ou un refroidisseur de boîte de vitesses percé qui veut faire un cocktail d'huile à transmission et de liquide de refroidissement amène généralement une facture plutôt salée ». PAR LAURENT ST-ONGE 21 FÉVRIER 2018.

Comment réussir son propre changement d'huile

- « ...Si vous voulez accélérer le processus, vous pouvez retirer le bouchon situé sur le dessus du compartiment moteur, habituellement estampillé d'une cruche d'huile. Il s'agit du **bouchon de remplissage d'huile** à moteur ». PAR MARC-ANDRÉ GAUTHIER 24 AVRIL 2015.

Moteur – Modèles affectés (Hyundai Santa Fe 2017)

- « ...Sur certains véhicules dotés d'un moteur de 3,3 litres, **les manetons** du vilebrequin pourraient comporter des aspérités en surface qui pourraient causer une usure prématurée du vilebrequin ou du palier moteur ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 27 SEPTEMBRE 2017.

Autres - Modèles affectés (Buick Enclave 2008, GMC Acadia 2007, GMC Acadia 2008, Saturn Outlook 2007, Saturn Outlook 2008)

- « Les concessionnaires devront poser un nouveau *bras de manivelle* d'essuie-glace, une nouvelle tringlerie du côté du conducteur et un nouvel écrou de *bras de manivelle*» PAR LE GUIDE DE L'AUTO 13 août 2008.

Les prochains moteurs à combustion de Volkswagen seraient les derniers

- « Or, lorsque la prochaine génération de moteur à *combustion* verra le jour chez Volkswagen, qu'on prévoit annoncer dans la prochaine décennie, le constructeur ne lui apportera ensuite que quelques améliorations techniques. Selon le constructeur, d'ici 2050, presque toute sa flotte sera alimentée par une motorisation électrique, mais il continuera néanmoins de proposer quelques alternatives à essence pour les endroits où les infrastructures de ravitaillement seront encore précaires ». PAR WILLIAM CLAVEY 6 DÉCEMBRE 2018.

À quoi sert le filtre dans l'habitacle?

- « ...Bien sûr, le plus populaire de tous est le *filtre à air*. On le retrouve sous le capot et il sert à filtrer l'air ingéré par votre moteur ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 5 AOÛT 2015.

25 ans de Audi TDI, les jalons technologiques – Les années 1970 : la pression créée par la crise pétrolière

- Chez Audi, le développement du TDI commence au milieu des années 1970. Pendant le pré-développement, une équipe formée de 10 ingénieurs Audi opte pour le procédé multijet. Le fournisseur Bosch met au point une *pompe d'injection* à piston axial et régulation électronique produisant une pression jusqu'à 900 bars. Dans ce système, des supports à deux ressorts ouvrent les aiguilles des injecteurs sur deux niveaux de course différente. Ceci permet de préinjecter de faibles quantités de carburant, ce qui améliore la combustion et le niveau sonore. PAR LE GUIDE DE L'AUTO 24 JUILLET 2014.

Une bougie d'allumage comme facteur de contrôle

- « ...Pour pallier ces variations et pour composer avec les demandes de couple et de puissance, les ingénieurs de Mazda utilisent *la bougie d'allumage* à chaque cylindre comme facteur de contrôle de la combustion, selon les conditions d'utilisation du moteur, par un procédé appelé Spark Controlled Compression Ignition (SPCCI). *La bougie d'allumage* sert alors à enflammer rapidement une petite zone où le mélange est devenu instantanément plus riche en essence grâce à un tourbillon créé par la forme particulière de la surface du piston. Cette combustion par allumage de la bougie de cette petite zone où le mélange est devenu plus riche entraîne alors une augmentation de la compression dans le cylindre, ce qui provoque l'auto-allumage par compression du reste du mélange air\essence ». PAR GABRIEL GÉLINAS 25 JANVIER 2018.

Vous saurez toujours quand changer de rapport dans la Ford Shelby GT350

- Tout d'abord, *les diodes* seront placées dans le tableau de bord, ce qui fait qu'elles seront reflétées sur le parebrise, directement à la vue du conducteur. PAR FRÉDÉRIC BOUCHER-GAULIN 24 JUILLET 2015.

Circuit électrique

- Sur certains véhicules Express et Savana 2500, 3500 et 4500, munis d'un alternateur de 145 ampères, un court-circuit à faible résistance pourrait se produire dans *le régulateur de tension*. LE GUIDE DE L'AUTO 15 juillet 2010.

Techrules Ren : une supervoiture chinoise à turbine

- « ...Donc, la Ren utilise ses moteurs à essence jumelés à une batterie de 25,5 kWh pour propulser ses roues. *La turbine* s'occupe quant à elle de charger la batterie afin d'éviter qu'elle ne tombe à plat. Il est alors possible de parcourir jusqu'à 1 170 kilomètres avant de devoir remplir le réservoir de diesel ». PAR ECOLOAUTO 6 MARS 2017.

Plasturgie automobile ou... chirurgie bioplastique!

- « Beaucoup de pièces sont en plastique. Les pare-chocs, la calandre, les jupes aérodynamiques, le bouchon de réservoir, les grilles de ventilation, les boucles des ceintures de sécurité, les poignées des portières, le tableau de bord, les vide-poches, les pare-soleil, les appuie-têtes, la mousse des sièges et la plupart des tapis. Et sous le capot, on retrouve les canalisations, les durites, le filtre à air, *les pales de ventilateur*, les courroies et la membrane de la pompe à essence ». PAR GUY DESJARDINS 25 NOVEMBRE 2010.

MG YA 1951, les MG ne se ressemblent pas toutes!

- « Instrumentation complète. À gauche, jauge d'essence, *ampèremètre* et pression d'huile. À droite, l'odomètre incluant un totalisateur journalier, et une horloge ». PAR ALAIN MORIN 27 JUIN 2013.

Problèmes de boîtes de vitesses: important rappel pour Ford en Amérique du Nord

- DEARBORN, Michigan | Ford a lancé vendredi un important rappel de sécurité en Amérique du Nord touchant à environ 347 250 véhicules Ford F-150 et Ford Expedition 2018 équipés d'une *boîte de vitesses* automatique à 10 rapports. PAR AGENCE QMI6 AVRIL 2018.

Notions de suspension – Ressorts hélicoïdaux

- « Ce type de ressort est également appelé « *ressort à boudin* ». La partie active du ressort (milieu) comporte un fil enroulé selon une hélice régulière, alors que les parties inactives (aux extrémités) servent à supporter l'assise et à assurer la liaison avec les éléments. Souvent jumelés à l'essieu rigide, ce sont les ressorts traditionnels que l'on retrouve sur la plupart des véhicules de masse plutôt importante comme les véhicules utilitaires sport. À l'intérieur de ce ressort se trouve l'amortisseur qui profite des mêmes points d'ancrage que le ressort ». (Chevrolet Equinox) PAR GUY DESJARDINS 12 FÉVRIER 2010.

Et la troisième pédale?

- « Contrairement à ce que certains pensent, ce n'est pas un appui-pieds... Autrefois, celle-ci actionnait un câble muni d'un dispositif de réglage afin de déplacer *la butée d'embrayage*. Maintenant, les systèmes à commande hydraulique ont pris le relais. Ceux-ci comptent sur une paire de cylindres, l'un relié à la pédale (de commande) et l'autre à la butée de débrayage (récepteur). La poussée du liquide entraîne le déplacement de cette dernière. Si certains modèles ont droit à leur propre réservoir de liquide, d'autres se contentent de celui utilisé pour le liquide de frein ». PAR LAURENT ST-ONGE 19 JUIN 2018.

Qu'est-ce qui pourrait être la cause d'un bruit dans les roues à basse vitesse?

- « Une tôle *pare-poussière* cassée ou déformée peut aussi être la cause de bruits inquiétants ». PAR LAURENT ST-ONGE 10 MAI 2018.

Mon véhicule ne démarre pas. Quoi faire?

- « Le démarreur : le moteur électrique et *solénoïde* servant à lancer le moteur thermique revient à l'arrêt une fois ce dernier en fonction. L'accessibilité dépend grandement de la marque, du modèle et de la configuration du bolide défectueux ». PAR LAURENT ST-ONGE 8 MARS 2018.

On essaie le système de freinage d'urgence de Nissan

- « On sait que les véhicules modernes comportent de plus en plus de technologies destinées à assurer notre sécurité, et du lot, des *systèmes de freinage* d'urgence. On a décidé de voir l'efficacité d'un de ces systèmes et nous avons choisi *le système de freinage* d'urgence et de détection des piétons de Nissan que l'on retrouve notamment à bord de notre véhicule d'essai, le Rogue ». PAR SYLVAIN RAYMOND 9 NOVEMBRE 2017.

Dix Ford F-150 dotés d'une carrosserie en aluminium

- « Pour la camionnette F-150, 2015 a été une année marquante. Le constructeur Ford lui confiait désormais *une carrosserie* en aluminium ». PAR LOUIS-PHILIPPE DUBÉ 13 JUILLET 2016.

Le casse-tête est encore dans la boîte...

- « ... En effet, une partie du *cadre avant* gauche (rail frame) devra être changée car elle trop abîmée pour être réparée. Celle de droite est dans un état un peu meilleur et pourra être réparée. À bien y penser, c'est normal que le côté gauche soit plus endommagé puisque c'est toujours lui qui est le plus atteint par le sel et le calcium lorsqu'il y a rencontre avec une autre voiture venant en sens inverse. Le plancher de l'habitacle et celui du coffre seront aussi changés ainsi que le tablier, baptisé en bon français, le fire wall. Certaines de ces pièces avaient déjà été réparées mais le travail avait été mal fait. Je n'oserais pas utiliser le peu esthétique « botché », même si c'est sans doute le meilleur mot pour qualifier ce qu'on a découvert... ». PAR ALAIN MORIN 6 JANVIER 2014.

Freins – Mazda Mazda3 2017

- « Dans certains véhicules munis de freins de stationnement à main, le dispositif de protection de *l'étrier* de frein arrière sur le système de frein de stationnement pourrait ne pas fonctionner comme prévu, ce qui pourrait permettre à l'arbre de l'actionneur de frein de stationnement de se corroder. ...Mesure corrective : Les concessionnaires devront inspecter *les étriers* arrière, ainsi que les réparer ou les remplacer au besoin ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 22 juin 2017.

Véhicule Concept : Electroller

- « L'utilisateur n'aura qu'à appliquer de la puissance aux roues pour accélérer, ralentir ou immobiliser *le patin*. Il serait également possible de n'utiliser qu'un simple frein mécanique pour ralentir *le patin* avec un léger déplacement du mollet vers l'arrière ». PAR CHARLES BOMBARDIER 1ER MAI 2014.

Chevrolet Colorado 2012

- « Suspension tout terrain : Barre de torsion et barres stabilisatrices tubulaires de 28 mm à l'avant, pont semi-flottant avec ressorts multilames biétagés à l'arrière, *butées de débattement* en uréthane, amortisseurs monotubes et bras triangulaires, cadre de calandre gris fumée foncé avec barre chromée ». PAR LE GUIDE DE L'AUTO 8 JUIN 2018.

Des recherches effectuées dans « le guide de l'auto », nous ont permis de découvrir que tous les trente 30 termes choisis sont reflétés et utilisés dans les publications. Ci-dessus montrent des paragraphes ou des phrases extraits de différentes publications contenant les trente 30 termes. Ce qui signifie que ces termes existent toujours. Ils sont toujours en circulation car ils sont encore utilisés aujourd'hui. En résumé, sur la base de l'ensemble de l'analyse de la recherche effectuée, avec les faits acquis ou obtenus, nous pouvons conclure que les termes

automobiles extraits sont bien implantés, qu'ils sont accessibles au grand public et que les experts les utilisent dans leurs moyens habituels d'expression, comme indiqué dans les exemples ci-dessus.

À ce propos, nous pouvons donc dire que l'activité d'implantation terminologique réalisée dans ce domaine de l'automobile au Québec a été un succès. Cela est vrai parce qu'après plus de quatre décennies de diffusion de ces termes par l'OQLF, ils sont restés intacts sans aucun changement de signification, mais, ils ont été modifiés par restructuration et par adjonction au sens et aux fonctions de certains termes. Certaines définitions ont également été étendues, sauf une forme de terme, qui a changé au fil du temps. Quelles sont donc les stratégies qui ont aidé l'OQLF à atteindre cet énorme succès dans l'implantation de ces termes automobiles? Quels sont les facteurs sociaux favorables à l'implantation de ces termes du domaine de l'automobile au Québec? Pour répondre à ces questions, examinons l'activité terminologique de diffusion et d'implantation au Québec.

3.4. Stratégie de l'implantation terminologique au Québec

Le terme *implantation du français* se définit d'abord comme l'action d'introduire, et si cette introduction est déjà faite de faire se développer de façon durable, l'usage du français dans les différents milieux de travail au Québec, mais également comme le résultat recherché, en l'occurrence la généralisation de l'utilisation effective du français, laquelle correspond en fait à une francisation réelle et durable (Loubier, 1993 : 36).

L'implantation du français au Québec, comme l'a dit à juste titre Loubier (1993), consiste à introduire des termes, afin de développer de manière durable, l'utilisation du français dans les différents milieux de travail au Québec. En d'autres termes, l'activité terminologique de diffusion et d'implantation était basée sur l'utilisation de termes de langue française dans chaque milieu de travail ou domaine, et elle était également être conçue pour les locuteurs de la langue commune.

Étant donné que la diffusion et l'implantation sont très étroitement liées, nous examinerons le rôle ou l'intervention de l'agence terminologique, l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour être précis, dans le domaine de la production et de la diffusion de la terminologie au Québec, en suivant ou en étudiant précisément ses stratégies d'implantation terminologique depuis le début jusqu'à présent.

Les recherches montrent que l'Office québécois de la langue française (OQLF), connu sous le nom de l'Office de la langue française (OLF) jusqu'en 2002, investit continuellement dans la production et la diffusion de la terminologie française au Québec depuis 1961, afin de renforcer la croissance de la langue et de la nation « ...elle s'adapte à la fois à la volonté politique du moment, aux budgets disponibles et aux besoins exprimés par ses clients » (OQLF, l'article publié en 2001). D'après cette agence (OQLF), les stratégies de diffusion ont été regroupées en six grandes périodes:

- ***Correction et enrichissement de la langue (1961 à 1969):*** La période commence par l'expression du désir du gouvernement d'améliorer la maîtrise du français au Québec. Pour réaliser ceci, de créer un centre de référence linguistique qui conseille la population. Au cours de cette période, de modestes activités de diffusion ont été utilisées comme stratégies d'implantation. À ce moment-là, les travaux de terminologie ont été principalement publiés sous forme de feuilles ou de bulletins distribués à des groupes cibles. Seuls deux vocabulaires, le vocabulaire de l'assurance sociale et le vocabulaire de l'assurance vie, ont été publiés. Un service de consultation linguistique et terminologique a été mis en place et une activité linguistique a été menée dans les régions.
- ***Commencement de l'implantation d'une terminologie française en milieu de travail (1969 à 1974):*** Pendant cette période, la « Loi pour promouvoir la langue française au Québec » (loi 63) a été adoptée en 1969. L'effet de la loi prolonge le mandat de l'Office de la langue française en lui donnant également la promotion de la langue française au travail. Une grande partie du travail terminologique effectué à l'Office est marquée par cette nouvelle orientation elle a donné lieu à une quinzaine de publications (vocabulaires ou lexiques) dans divers domaines, notamment l'aéronautique et l'industrie minière,

l'automobile, les produits de la pêche, la finance, ainsi que l'établissement d'un embryon de la Banque de terminologie du Québec.

- ***Mise en œuvre du processus de francisation (1974 à 1977):*** Au cours de cette période, la « Loi sur la langue officielle » (loi 22) a été adoptée en 1974. L'effet de la loi donne encore plus d'importance à la francisation des entreprises, sans négliger les efforts de correction et d'enrichissement de la langue. L'accent était alors mis sur la production de la terminologie dont les entreprises avaient besoin, car pendant quelque temps, elles étaient moins préoccupées par la recherche de la meilleure stratégie de diffusion que par la nécessité de la diffuser le plus rapidement possible. Pendant cette période, plusieurs publications (vocabulaires ou lexiques) ont été créées dans le domaine du sport (lors des Jeux olympiques de 1976 à Montréal), d'autres dans des domaines liés au travail (organigrammes, électronique, industrie du textile, horaires de travail) et des domaines plus généraux tels que les aliments et l'étiquetage.
- ***Certification intense associée à une large diffusion de la terminologie (1977 to 1989):*** Cette période est marquée par l'adoption de la Charte de la langue française qui oblige, entre autres, toute entreprise qui emploie cinquante personnes ou plus à utiliser une terminologie française. Plusieurs stratégies de diffusion ont été utilisées durant cette période :
 - L'Office s'appuie sur des traducteurs, des terminologues et réviseurs à l'emploi des entreprises et de l'Administration pour diffuser sa terminologie. Ces langagiers agissent comme des intermédiaires et des agents multiplicateurs de l'action de l'Office.
 - Plusieurs comités de terminologie, interentreprises et intraentreprises, ont vu le jour et contribué de la sorte à une certaine diffusion de la terminologie dans les entreprises.
 - De nombreux projets d'animation (auprès des concessionnaires automobiles, des restaurateurs et d'autres groupes cibles) ont été réalisés dans les régions.
 - Plus de 50 vocabulaires ou lexiques ont aussi été publiés, plus particulièrement dans des domaines reliés au travail (ex. : la gestion de la production, l'industrie minière, les grands travaux, le caoutchouc et les matières plastiques, la manutention, le travail des métaux, etc.).
 - Au cours de cette période, la Banque de terminologie du Québec (BTQ) a été offerte pour la première fois aux abonnés, en accès direct.
- ***Remise en question des stratégies retenues (1989 à 1996):*** Les travaux du Groupe de travail tripartite sur le français langue de travail sont à l'origine de cette remise en question. Le groupe souhaitait, entre autres, que l'on favorise l'utilisation du français au sein des entreprises en élaborant une terminologie plus appropriée aux contextes propres des

travailleurs et en faisant une diffusion plus adaptée. En réponse à cette évaluation, l'Office de la langue française a proposé les outils d'implantation, qui constituaient alors un effort d'adaptation de la terminologie à la situation des travailleurs.

- Quelque 100 outils d'implantation (affiches, micro-lexiques bilingues) ont été produits dans différents domaines (ex.: confection, circuits imprimés, travail des métaux, cuisine, manutention, électricité, organes d'assemblage, organes mécaniques, outillage, matière plastique, matière textile, robinetterie, et véhicules de transport routier). Il faut cependant ajouter que cette stratégie de diffusion n'a pas fait l'unanimité. On s'interrogeait sur l'impact que les affiches pouvaient avoir si leur introduction dans les milieux de travail n'était pas accompagnée d'une démarche de sensibilisation et de formation. Ce questionnement a conduit à une autre remise en question qui a entraîné, en 1998, un changement d'orientation privilégiant cette fois les actions situées en amont, au stade de la formation professionnelle.
 - Un certain nombre de vocabulaires et de lexiques ont été publiés pendant cette période, sur des sujets aussi divers que l'informatique, le transport, la robinetterie et la médecine, pour n'en nommer que quelques-uns.
 - La diffusion de la Banque de terminologie du Québec sur disque optique compact remplace la diffusion par accès direct et permet d'en élargir la clientèle.
 - Afin de réduire le nombre de questions répétitives et de concentrer l'assistance personnalisée vers les questions terminologiques plus complexes, imposition d'une tarification du service de consultations téléphoniques.
 - Le Téléphone linguistique augmenté et enrichi est offert gratuitement sur tout le territoire québécois.
- ***Établissement de priorités en fonction des besoins et diffusion de la terminologie sur Internet (1996 à présent):*** Le Rapport du Comité interministériel sur le statut de la langue française et l'énoncé de la politique gouvernementale ont marqué cette période. Le rapport constate que, même si « une impressionnante production terminologique a été mise à la disposition des entreprises en processus de certification », « il y a encore dans les entreprises certains besoins terminologiques à combler. »
- L'Office étend son action terminologique aux communicateurs et aux écrivains (secrétaires, ingénieurs, etc.) en vulgarisant le contenu de la Banque de terminologie, qui s'appelle maintenant le Grand dictionnaire terminologique (GDT), et en diffusant de l'information linguistique dans son site Web;
 - L'Office concentre sa production terminologique dans 4 secteurs prioritaires (TI, sciences de la santé, tronc communs industriels et de gestion, transport automobile);
 - La tarification des consultations téléphoniques a ramené de 100 000 à 20 000 le nombre de questions reçues en une année;
 - Diffusion gratuite du Grand dictionnaire terminologique (GDT) sur Internet (moyenne de 43 000 recherches par jour) depuis le 18 septembre 2000.

- La diffusion de l'information terminologique sur support électronique s'est effectuée au détriment de la production sur support papier de vocabulaires ou de lexiques. (René, 2001 : 3 - 4)

En effet, l'OQLF termine en disant: [Cet aperçu des efforts déployés par l'Office de la langue française en termes de diffusion terminologique est très révélateur. L'office a publié quelque 275 lexiques ou vocabulaires depuis sa création en 1961, et le GDT est de plus en plus consulté, que ce soit sur cédérom (CD ROM) ou dans Internet. Même si on connaît mal l'impact de cette action, il demeure que des progrès importants ont été réalisés en ce qui a trait à la francisation de l'administration et des entreprises du Québec, comme de la population en général et que ces efforts sont reconnus par la collectivité francophone]. Selon Nicole René (2001), l'ancienne présidente de l'Office de la langue française, « l'avenir nous dira si ces choix étaient les bons, s'ils produisent les effets escomptés, plus particulièrement en ce qui a trait à l'utilisation du français par les travailleurs et par la population québécoise en général ». (René, 2001 : 4)

Cependant, il ressort clairement de l'étude examinée ci-dessus que le domaine de l'automobile n'a pas été négligé ou oublié des stratégies de diffusion et d'implantation de termes mises en place par l'OQLF, afin de respecter le mandat du projet de loi (63) qui a été adopté en 1969; la « Loi visant à promouvoir la langue française au Québec » et celle de (22), «Loi sur la langue officielle » adopté en 1974. En d'autres termes, les stratégies ont également eu une incidence positive sur le domaine de l'automobile et même dans d'autres domaines. En fait, la période de la *Certification intense associée à une large diffusion de la terminologie (1977 to 1989)* qui a marqué par l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, dont plusieurs stratégies de diffusion ont été utilisées par l'OQLF afin de franciser les vocabulaires de toutes entreprises, a conduit à la publication des quatre fascicules du Vocabulaire de l'automobile: le moteur, l'entretien et la réparation, la transmission, le châssis et la carrosserie en 1977; les cahiers automobiles explorés pour ce travail de recherche.

Dans le domaine de l'automobile selon René (2001), il y a bien eu accroissement de la connaissance de la terminologie la plus usuelle et de son utilisation. Un grand nombre de stratégies de diffusion (vocabulaires, lexiques, outils d'implantation, Banque de terminologie, GDT sur cédérom et GDT dans Internet, animation etc.) ont été expérimentées et elles ont donné des résultats. Outre la publication de vocabulaires, de lexiques et d'outils d'implantation, il ne faut pas minimiser l'utilisation d'autres moyens de diffusion de la terminologie. Dès 1971, il est possible de retracer la tenue de réunions sectorielles. Par la suite (de 1990 à 1997), le comité interentreprises de l'industrie automobile a beaucoup travaillé pour faire progresser la francisation dans le secteur et promouvoir la terminologie française. Enfin, plusieurs projets d'animation ont été mis en avant dans les bureaux régionaux, plus particulièrement le projet « Le français sur 4 roues » qui ciblait les garagistes et les concessionnaires dans la plupart des régions du Québec et qui s'étendait sur plusieurs années (René, 2001 : 8-9). De ce fait, considérons alors les facteurs qui ont favorisé l'implantation de termes au Québec en général.

3.5. D'autres facteurs favorables à l'implantation de termes au Québec

D'après les stratégies de diffusion et d'implantation terminologique réalisées par l'OQLF que nous avons examinées, ainsi que des termes automobiles que nous avons analysés, on trouve que parmi les facteurs qui facilitent l'implantation des termes normalisés dans la société, **la diffusion efficace** et **la vulgarisation** ne peuvent être surestimées. Tout comme on l'a souligné vers la fin du chapitre précédent, elles sont également considérées comme des facteurs qui ont favorisé l'implantation des termes au Québec. Nous avons également découvert d'autres facteurs tels que : **La création d'organes de terminologie officiels, la mise en place de ressources terminologiques en ligne, la participation active des représentants du public cible** et **la période de rehaussement du statut et du corpus français au Québec**. Examinons donc ces facteurs.

- **Diffusion efficace**

Cela concerne la manière dont les termes sont mis à la disposition des utilisateurs auxquels elles sont destinés, comme dans le cas des stratégies de diffusion et d'implantation réalisées par l'agence OQLF. Nous voyons que l'agence a fait beaucoup d'efforts pour diffuser des termes automobiles par la publication de plusieurs vocabulaires et lexiques, outils d'implantation, Banque de terminologie, GDT sur cédérom et GDT dans Internet, animation etc. Ces travaux ont mené en 1973 à une première publication du vocabulaire de l'automobile sous la forme d'un cahier.

De plus, plusieurs comités et groupes ont été mis sur pied pour la diffusion des termes au milieu du travail au Québec. Par exemple, de 1990 à 1997 d'après René (2001), le comité interentreprises de l'industrie automobile a beaucoup travaillé pour faire progresser la francisation dans le secteur et promouvoir la terminologie française. Enfin, plusieurs projets d'animation ont été mis en avant dans les bureaux régionaux, plus particulièrement le projet « Le français sur 4 roues » qui ciblait les garagistes et les concessionnaires dans la plupart des régions du Québec et qui s'étendait sur plusieurs années (René, 2001 : 9). Toutefois, il faut savoir que ces stratégies de diffusion et d'implantation terminologique ont traversé d'autres domaines. Par exemple, l'OQLF a fait plusieurs publications (vocabulaires ou lexiques) dans divers domaines en particulier; l'aéronautique et l'industrie minière, les produits de la pêche, la finance, y compris l'automobile et la création d'un embryon de la terminologie de la Banque de Québec.

Tous ces efforts combinés de diffusion et bien d'autres encore ont favorisé l'implantation de termes au Québec, car ils rendent les termes disponibles et accessibles au maximum, de sorte que les utilisateurs puissent en avoir assez pour en faire usage, et ont également mis en place des programmes permettant aux utilisateurs de respecter les termes et de les utiliser fréquemment.

- **Vulgarisation**

La vulgarisation est un autre facteur qui, à notre avis, a favorisé l'implantation de ces termes automobiles. Elle est l'acte d'interprétation des termes diffusés, afin de les rendre facilement compréhensibles et accessibles au grand public. Cela se fait, selon Mariana (2013), par adaptation de notions, de connaissances techniques et scientifiques, afin de les rendre compréhensibles aux non spécialistes; la reformulation d'un discours spécialisé qui se résume généralement à le débarrasser de ses difficultés spécifiques et de ses caractères techniques par le biais de ce qu'on appelle la déterminologisation (lorsqu'un terme de domaine est utilisé par des non-spécialistes et subit des changements sémantiques, grammaticaux et pragmatiques).

Il faut aussi ajouter qu'à un moment donné, lorsque la diffusion de la terminologie sur Internet était nécessaire, l'OQLF a constaté qu'il existait toujours dans les entreprises certains besoins terminologiques à combler. Il a alors étendu son action terminologique aux communicateurs et aux rédacteurs tels que les secrétaires, les ingénieurs, en vulgarisant le contenu du Grand Dictionnaire Terminologique (GDT) et en diffusant des informations linguistiques sur son site Web. L'Office concentre ses travaux de terminologie sur quatre domaines prioritaires (informatique, sciences de la santé, biens communs industriels et gestion, du transport automobile) et fait la diffusion gratuite du Grand dictionnaire terminologique (GDT) sur Internet (moyenne de 43 000 recherches par jour) depuis le 18 septembre 2000 (René, 2001 : 4).

Nous avons pu constater le résultat de cette simplification de termes dans le sens, la fonction et la définition des termes de l'automobile sur lesquels nous avons travaillé et vérifié sur GDT que l'on pouvait comprendre le sens et le contexte de son utilisation même à partir des phrases du Guide de l'auto.

- **Création d'organes de terminologie officiels**

C'est un autre facteur essentiel qui a favorisé l'implantation de termes dans la société. Il fait référence à des organisations, des comités ou des groupes terminologiques. Dans ce cas, l'intervention des agences de terminologie est très importante pour conseiller la société sur le plan linguistique, pour diffuser des termes avec différentes stratégies afin de rejoindre leurs utilisateurs (publications, distributions, commercialisation, etc.), et pour établir les règles qui guident son utilisation dans chaque domaine, etc.

Comme dans le cas de l'OQLF; l'agence de terminologie au Québec, nous avons pu voir le rôle qu'elle a joué et les efforts fructueux qu'elle a déployés dans l'implantation de termes dans la communauté québécoise afin d'atteindre l'objectif de la communauté (le besoin d'améliorer la maîtrise du français et de développer de manière durable, l'utilisation du français dans les différents milieux de travail au Québec), qui a conduit à sa création.

Le comité interentreprise de l'industrie automobile au Québec d'après René (2001), a beaucoup travaillé pour faire progresser la francisation dans le secteur et promouvoir la terminologie française. Sans la création de l'OQLF, beaucoup de termes français n'auraient pas pu être diffusés et implantés dans la société québécoise, même avec la mise en place de GDT où nous vérifions les termes analysés.

- **Mise en place de ressources terminologiques en ligne**

C'est aussi un facteur qui pourrait favoriser l'implantation de termes. Bauer *et al.* (2009) ont souligné son importance en disant que les ressources terminologiques réduisent les coûts de production des copies papier et des CD; elles sont immédiatement accessibles à un grand nombre de personnes et peuvent être facilement mises à jour.

Au Québec, par exemple, il existe le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) qui couvre la quasi-totalité des domaines spécialisés, y compris le domaine de l'automobile (où nous avons vérifié les termes répertoriés), ainsi que la *Banque de dépannage linguistique*

(BDL), mise en place en ligne par l'OQLF, où un grand nombre d'unités lexicales ont été conservées pour la consultation d'un grand nombre d'utilisateurs. Cela a favorisé l'implantation de termes, car c'est un moyen facile pour les utilisateurs d'explorer des termes et des vocabulaires pour leur usage quotidien.

Tout comme le GDT est une banque de fiches terminologiques fournissant des informations sur les concepts liés à des domaines spécialisés de l'emploi, la BDL est une banque qui fournit des explications, avec des exemples, sur les difficultés du langage courant.

- **Participation active des représentants du public cible**

Ceci a été nécessaire dans l'implantation des termes. Auger (1986) note qu'il est nécessaire de sensibiliser les individus aux avantages de l'utilisation d'une terminologie normalisée, et les membres du groupe cible devraient donc être impliqués dès le début du projet.

Samuel (2005) insiste également sur la nécessité de la socioterminologie et qu'il faut qu'on prenne toujours en compte les locuteurs dans le processus terminologique. Pavel et Nolet (2001), eux aussi, ont insisté sur la pertinence de la participation active des représentants du public cible, car aucun consensus sur les décisions terminologiques ne peut être atteint sans discussion et échange de vues préalables (Pavel et Nolet, 2001 : 97-98). C'est vrai parce que la langue est parlée par la société et, par conséquent, les termes sont diffusés dans une langue dans le but et l'utilisation de la société.

Nous croyions que les utilisateurs de termes automobiles au Québec étaient sensibilisés à l'avantage de connaître plus de termes, et que les représentants des utilisateurs de termes dans ce domaine étaient également impliqués dans son activité d'implantation, car nous avons pu constater, d'après GDT et le Guide de l'auto, que la plupart des termes proposés par l'OQLF dans ce domaine étaient acceptés et utilisés à partir de l'analyse. Ce qui signifie que les utilisateurs de ce domaine connaissent le sens des termes automobiles.

- **Période de rehaussement du statut et du corpus français au Québec**

La période de rehaussement du statut et du corpus français au Québec est bien sûr un facteur favorisant l'implantation terminologique qu'il ne faut pas oublier. Ce fut le début et la raison de l'activité d'implantation terminologique au Québec. D'après Élisabeth Saint (2013), comme nous l'avons souligné, les années 1960 et 1970 représentent la période où le Québec a acquis sa souveraineté linguistique en adoptant une politique de valorisation et de revitalisation du français qui vise à enrichir son lexique et à limiter les emprunts provenant d'autres langues, notamment l'anglais, dans les domaines spécialisés de la science et de la technologie.

Nicole René (2001) affirme que la période a été caractérisée par le désir du gouvernement d'améliorer la maîtrise du français au Québec. Pour réaliser ceci, le gouvernement a créé un centre de référence linguistique qui conseille la population. Au cours de cette période, de modestes activités de diffusion ont été utilisées comme stratégies d'implantation. Cette orientation a toutefois donné lieu à plusieurs publications de l'OQLF (vocabulaires ou lexiques) dans divers domaines, notamment l'aéronautique et l'industrie minière, l'automobile, les produits de la pêche, la finance, ainsi que l'établissement d'un embryon de la Banque de terminologie du Québec.

En outre, on peut voir que cette période a conduit à l'amélioration du statut (maîtrise de la langue française) et à l'aménagement du corpus (diffusion et implantation des termes), ce qui a créé le besoin de diffuser et d'implanter des termes même dans le domaine de l'automobile où notre analyse a été effectuée. Il y a peut-être d'autres facteurs qui pourraient favoriser l'implantation de termes dans la société, mais ceux ci-dessus sont ceux que nous avons pu examiner.

En conclusion, l'implantation de terminologies normalisées ou recommandées est, bien sûr, l'une des méthodes les plus essentielles pour le succès de travaux terminologiques dans une langue d'un domaine particulier ou d'une société en général. C'est parce que quand les travaux

terminologiques sont effectués sur un projet ou sur une société en particulier, qu'il s'agisse d'un travail de normalisation ou de la diffusion, sans que les termes ne parviennent aux usagers et qu'ils les acceptent, comme l'a dit Auger et Rousseau (1978), que nous avons cité à plusieurs reprises, le travail terminologique n'est pas terminé.

Ces méthodes peuvent apparaître de différentes manières en fonction du milieu de travail, du secteur ou de la discipline et l'environnement sur lequel le projet est basé. Au Québec, comme nous l'avons vu, l'Office québécois de la langue française (OQLF), avec un grand nombre de partenaires, a déployé beaucoup d'efforts pour en arriver à une certaine implantation de la terminologie française, en particulier, la mise en place des stratégies de diffusion et d'implantation terminologique depuis 1961, afin de consolider l'utilisation du français dans les milieux de travail du Québec. Les retombées de ces réalisations sont importantes.

Dans le cas des termes de l'automobile que nous avons analysés, nous avons découvert que ces travaux suivaient les règles du langage (syntaxe, sémantique, etc.) à partir des définitions et des phrases trouvées. Ces termes sont également expliqués de manière plus claire (bien regroupés en fonction de chaque domaine spécialisé dans le GDT), il n'existait pas deux termes ou plus pour le même sens et, enfin, la plupart des termes vérifiés sont encore intacts jusqu'à présent. Cela signifie que l'OQLF a pris en compte les facteurs de l'implantation terminologique, comme l'ont souligné Quirion et Lanthier (2006): « la concision, l'absence de termes concurrents, la capacité de forme dérivée et le respect des règles de la langue ».

4. CONCLUSION

L'implantation terminologique peut être définie comme l'acte de termes suggérés ou normalisés pénétrant dans l'usage. Ces termes doivent être acceptés et utilisés par la communauté des spécialistes d'une discipline qui les utilisent dans leurs moyens d'expression habituels ou dans leurs activités quotidiennes. L'implantation terminologique et son procédé diffèrent en fonction de la langue et des locuteurs, ainsi que du pays et de sa législation.

Toutefois, en ce qui concerne les facteurs qui peuvent favoriser l'implantation de termes dans la société en général, nous avons vu que la diffusion de termes à tous les niveaux (pour les spécialistes, un public ou pour une société plus large) est très importante, et cela aide beaucoup dans l'implantation de termes. Nous avons vu également qu'on peut diffuser des termes à l'aide de dictionnaires spécialisés (papier ou électronique), ou d'autres moyens, en ce sens qu'ils permettent à la société d'avoir facilement accès aux vocabulaires nécessaires à leur communication ou utilisation quotidienne. D'après Martin (1992), « dans le domaine de la diffusion terminologique, tout le monde reconnaît l'utilité d'avoir recours à des moyens de grande diffusion: journaux, périodiques, livres, fascicules [...] » (Martin, 1992 : 38). Comme examiné par Quirion et Lanthier (2006), pour que les termes soient acceptés, il est nécessaire de considérer les quatre facteurs terminologiques, c'est-à-dire: la concision, l'absence de termes concurrents, la capacité de forme dérivée et le respect des règles de la langue. Cela signifie que ces facteurs peuvent favoriser l'implantation des termes dans la société.

La vulgarisation facilite l'implantation des termes par la forte augmentation du nombre de termes inclus dans les dictionnaires de langue générale. Elle a été renforcée par le développement et la croissance d'Internet. Ces changements étaient très pertinents, en particulier au niveau de l'aménagement linguistique, car ils révèlent la nécessité d'une disponibilité et d'une diffusion plus larges des ressources de termes pour l'usage sociétal et, en particulier dans le cas de langues moins répandues, pour la publicité et la promotion.

La vulgarisation est aussi importante dans l'implantation des termes dans le secteur social, parce qu'il est nécessaire de donner une interprétation des termes diffusés, afin de les rendre facilement compréhensibles et accessibles au grand public (vulgarisation). Cela concerne le changement sémantique de termes dans la migration d'une langue spécialisée vers une langue commune. Cependant, d'après Genest (1999), l'aspect publicitaire est un moyen important lorsqu'il s'agit de diffuser une innovation, qu'elle soit terminologique ou non. Que ce soit les annonces publicitaires à la télévision ou à la radio, les dépliants, les encarts dans les journaux, les consommateurs sont constamment inondés de promotions et particulièrement influencés par celles-ci. Donc, la publication des innovations par des moyens différents pourraient également favoriser l'implantation des termes dans la société.

Selon Loubier (1993), l'implantation du français au Québec consistait à introduire des termes, afin de développer de manière durable l'utilisation du français dans les différents milieux de travail au Québec. L'activité terminologique de diffusion et d'implantation peut être basée sur l'utilisation de termes de langue française dans chaque milieu de travail ou domaine, et elle peut également être conçue pour les locuteurs de la langue commune. Comme nous l'avons vu, l'Office québécois de la langue française (OQLF), avec un grand nombre de ses partenaires, a déployé beaucoup d'efforts pour en arriver à une certaine implantation de la terminologie française, en particulier, *la mise en place des stratégies de diffusion et d'implantation terminologique* depuis 1961, afin de consolider l'utilisation du français dans les milieux de travail du Québec et de sa société. Les retombées de ces réalisations sont importantes. Ces efforts ont été déployés par l'OQLF en raison de la domination de l'anglais sur le français depuis la conquête britannique. L'OQLF a cherché à contrer la prédominance de l'anglais sur le français grâce à l'intervention du gouvernement québécois en établissant de diverses lois linguistiques, parmi lesquelles:

- la Loi pour promouvoir la langue française au Québec (loi 63 - 1969) avait pour objectifs de faire du français la langue du travail et d'en faire la langue prioritaire dans l'affichage public;
- la Charte de la langue française (loi 101 - 1977), qui est la spécification et l'extension de la loi 22, a imposé l'usage exclusif du français dans l'affichage public et la publicité commerciale (cet usage du français doit être en nette prédominance depuis 1993 et non plus exclusif), a étendu les programmes de francisation à toutes les entreprises employant cinquante personnes et plus, a restreint l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants dont l'un des parents a reçu son enseignement primaire en anglais au Québec et seule la version française des lois est devenue officielle (Genest, 1999 : 3).

Les lois établies avaient toutes le même objectif; à savoir l'implantation du français (utilisation efficace et durable et non la simple connaissance passive du français) dans la société québécoise. D'après Genest (1999), le gouvernement a conclu que pour que les travailleurs québécois puissent travailler en français, ils avaient besoin de terminologies appropriées, adaptées aux besoins quotidiens de leur entreprise, et pour leur fournir une terminologie française sans ambiguïté et non erronée, l'Office, tel que stipulé dans la loi 101, doit « normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve » (article 113 de la loi 101) et peut « établir des comités de terminologie [...] » (article 114 de la loi 101). Sur cette note, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a pour mandat de définir et de conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie et de veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises (article 100, loi 101).

Dans le cadre de cette politique, l'OQLF a proposé et officialisé des termes français dont la loi linguistique impose l'usage au sein de l'administration publique, des entreprises et de leurs communications, ainsi que dans tout l'affichage public au Québec. Pour réaliser la loi 101 d'après Genest (1993), il explique que Denise Daoust (1987) mena, à partir de 1983, une étude d'implantation terminologique dans une entreprise montréalaise de transport routier. Cette recherche s'intègre dans une expérience d'implantation terminologique s'inscrivant dans le processus de francisation terminologique amorcé en 1977, processus marqué dans cette

entreprise par le lancement, en 1983, du Lexique du transport routier produit par le Comité interentreprises de terminologie du transport routier.

De plus, les travaux terminologiques réalisés à l'Office sont pour une bonne part marquée par cette nouvelle orientation: ils ont donné lieu à plusieurs publications (vocabulaires ou lexiques) dans différents domaines, notamment les produits de la pêche, l'automobile, la finance, l'aéronautique et l'industrie minière, et à la création d'un embryon de la Banque de terminologie du Québec.

Toutefois, les recherches montrent que l'OQLF, parmi d'autres agences au Québec, investit continuellement dans la production, la diffusion et l'implantation de la terminologie française au Québec depuis 1961, afin de renforcer la croissance de la langue et de la nation. Son travail de terminologie a été davantage réalisé dans divers domaines, notamment celui de l'automobile, où nous avons effectué notre analyse, en vérifiant l'implantation des termes existants dans ce domaine depuis quarante ans, dans le Grand Dictionnaire Terminologique et dans le guide annuel de l'automobile « *le Guide de l'auto* ». Presque tous les termes vérifiés sont toujours en circulation et ils sont encore en usage.

À cet égard, nous avons examiné et souligné certains des facteurs susceptibles de favoriser les termes automobiles que nous avons analysés à travers des stratégies de diffusion et d'implantation terminologiques au Québec, réalisées par l'OQLF, où nous avons découvert des facteurs tels que; *la diffusion efficace, la vulgarisation, la création d'organes de terminologie officiels, la mise en place de ressources terminologiques en ligne, la participation active des représentants du public cible et la période de rehaussement du statut et du corpus français au Québec* entre autres.

Cela signifie que dans le cadre d'un travail terminologique, le processus d'implantation est très pertinent et ne peut être négligé car son objectif ultime est de s'assurer que les termes sont bien implantés dans l'usage, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés, que ce soit au milieu du travail,

parmi les spécialistes du domaine ou, dans la société en général. Nous pouvons donc dire que l'objectif du travail de recherche a été atteint parce qu'après la vérification des termes diffusés par l'OQLF, dans le domaine de l'automobile, nous avons pu voir les facteurs qui ont favorisé leur implantation.

Pour conclure, la théorie de la terminologie classique ou traditionnelle est plus normative et axée sur une analyse spécifique. En revanche, la théorie de la terminologie moderne ou alors la terminologie aujourd'hui est plus descriptive et traite des autres aspects, surtout l'aspect de la société que la théorie de la terminologie générale (TGT) a omis ou a laissé de côté. Les aspects tels que Socioterminologie (Boulanger 1991; Guespin 1991; Gaudin 1993, 2003), la théorie communicative de la terminologie (Cabré 2000a, 2000b, 2001a, 2001b, 2003; Cabré et al., 1998) et Terminologie Sociocognitive (Temmerman 1997, 2000, 2001, 2006) ont mis l'accent sur les aspects sociaux, communicatifs et cognitifs des unités de connaissances spécialisées. Pour la socioterminologie, Gaudin F. (2005) note dans son article intitulé « La socioterminologie » que:

Apparue sous la double influence de la sociolinguistique théorique et de la sociolinguistique de terrain, la socioterminologie se fixe comme objet l'étude de la circulation des termes en synchronie et en diachronie, ce qui inclut l'analyse et la modélisation des significations et des conceptualisations. Elle possède une dimension sociocritique, comme toute sémantique du discours, dans la mesure où elle relie la production de sens des termes avec les conditions de leur apparition. La circulation des termes est envisagée sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques, et non comme des étiquettes de concepts (Gaudin, 2005 : 81)

En un mot, l'approche socioterminologique; la nouvelle discipline qui considère la terminologie classique comme insuffisante et inefficace pour examiner à la fois les structures sociales et les fonctions terminologiques, est un sous-domaine de la terminologie. Elle étudie la terminologie à travers la perspective sociolinguistique, le domaine (sociolinguistique) qui met l'accent sur l'effet de tout aspect de la société (y compris les normes culturelles, les attentes et le contexte), sur la façon dont le langage est utilisé et les effets de l'utilisation du langage sur

la société. Autrement dit, la socioterminologie se concentre sur le développement des aspects sociaux de la terminologie, en tenant compte des principes de la sociolinguistique (branche ou sous-domaine de la linguistique); un domaine qui étudie la langue en tant que phénomène social et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- Aito, Emmanuel Ose. 2005. « L'unité terminologique et les langues en voie de développement: réflexions épistémologiques et ontologiques. » Cahiers du RIFAL. pp. 6-15.
- Antia, Basse E., Budin, Gerhard., Picht, Heribert., Rogers, Margaret., Schmitz, Klaus-Dirk., & Wright, Sue Ellen. 2005. "Shaping translation: A view from terminology research." *Meta*, 50(4). Récupéré de: <http://www.erudit.org/revue/meta/2005/v50/n4/019907ar.pdf> le 28/07/2015. doi: 10.7202/019907ar
- Auger, Pierre. 1976. « La terminologie : une discipline linguistique du XXe siècle », in : Dupuis Henriette (dir.), *Essai de définition de la terminologie, Actes du colloque international de terminologie*. Québec, Manoir du Lac Delage, 5-8 octobre 1975, pp. 59-71.
- Auger, Pierre. 1985. « La terminologie au Québec et dans le monde, de la naissance à la maturité ». Actes du sixième Colloque OLF-STQ de terminologie: l'ère nouvelle de la terminologie, Montréal, pp. 27-59.
- Auger, Pierre. 1989. « La terminotique et les industries de la langue ». *Meta*, vol. 34, n° 3, pp. 450-456.
- Auger, Pierre. 1999. « L'implantation des officialismes halieutiques au Québec: essai de terminométrie », éd. OLF, coll. «Langues et sociétés», Montréal.
- Azour, Ahmed., Depecker, Loïc. 2006. « Terminologie et traduction: quelques éléments ». *La Banque des mots*, 72, pp. 76-105.
- Baggioni, Daniel. Et Larcher, Pierre. (éds) 1997. « Le contrôle social du sens, en langue et en discours, Aspects lexicographiques, pragmatiques et rhétoriques. » Actes de la 4e Table ronde de l'Aprodel, Presses de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Bakhtine, Mikhaïl. (Valentin.N. Volochinov). 1977. « Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique. » Paris, Éditions de Minuit.
- Barité, Mario. 2000. Diccionario de organización y representación del conocimiento: clasificación, indización, terminología, Universidad de la República Oriental del Uruguay, [adresse <http://eubcal.eubca.edu.uy/diccionario/>].
- Baruk, Stella. 1992. « Dictionnaire de Mathématiques, éd. Seuil ». Paris.
- Baudouin, Anne-Marie. 1977. « Vocabulaire de l'automobile (français-anglais) Fascicule I: le moteur ». Cahiers de l'Office de la langue française (OLF), Gouvernement du Québec.
- Fascicule II: l'entretien et la réparation ». Cahiers de l'Office de la langue française (OLF), Gouvernement du Québec.
 - Fascicule III: la transmission ». Cahiers de l'Office de la langue française (OLF), Gouvernement du Québec.

- Fascicule IV: le châssis et la carrosserie ». Cahiers de l'Office de la langue française (OLF), Gouvernement du Québec.
- Béjoint, Henri. 1993. « La définition en terminographie », Dans Arnaud, Pierre J. L., Et Philippe Thoiron (dir.), *Aspects du vocabulaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp. 19-26.
- Bejoint, Henri. Et Thoiron, Philippe. (dir.) 2000. « *Le sens en terminologie* », Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Bergenholtz, Henning. Tarp, Sven. Eds. 1995. "Manual of Specialised Lexicography": The Preparation of Specialised Dictionaries. With contributions by Grete Duva, et al. Amsterdam: J. Benjamins, (Benjamins Translation Library; v. 12). ISBN 1-5561-9693-8
- Bhreachnach, Úna. 2011. "A Best-Practice model for term planning." PhD thesis presented at Fiontar, Dublin City University, Ireland.
- Bibeau, Gilles. 1983. « *La normalisation terminologique et le néo-purisme au Québec* », Québec Français.
- Blanchon, Élisabeth. 1997. « Point de vue sur la définition », *Meta*, vol. 42, no 1, pp. 168-173.
- Bottin Internet Des Sites En Français. 2001. Nouvelle édition. Montréal: Le guide internet.
- Bouchard, Pierre. 1995. « L'implantation de la terminologie française au Québec: bilan et perspectives », *Présence francophone*, n° 47, pp.53-79
- Boulanger, Jean-Claude. 1981. « Compte rendu de Jean-Claude Corbeil, 1980 », *Terminogramme* 7-8, pp. 11-12.
- Boulanger, Jean-Claude. 1995. « Présentation: images et parcours de la socioterminologie. » *Meta*, 40 (2), pp. 194–205.
- Boulanger, Jean-Claude. 1991. « Une lecture socioculturelle de la terminologie ». *Cahiers de Linguistique Sociale* 18. pp. 13-30.
- Bourdieu, Pierre. 1982. « *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* », Paris, Fayard.
- Bourigault, Didier. Et Slodzian, Monique. 1999. « Pour une terminologie textuelle », *Terminologies nouvelles*, 21, pp. 10-14.
- Bourigault, Didier Et Jacquemin, Christian. 2000. « Construction de ressources terminologiques », in Pierrel Jean-Marie. (dir.), *Ingénierie des langues*, Paris, Hermès, pp. 215-233.
- Bourigault, Didier. 2007. « *Un analyseur syntaxique opérationnel: SYNTEX*, Habilitation à Diriger les Recherches ». Université Toulouse-le-Mirail.
- Boutin-Quesnel, Rachel, Et Autres. 1985. « *Vocabulaire systématique de la terminologie, Québec* », Les Publications du Québec, (Cahiers de l'Office de la langue française).

- Bouveret, Myriam. 1996. « Néologie et terminologie: production de sens du terme », thèse de Doctorat, Université Montpellier III.
- Cabré, Maria Teresa. 1998. « *La terminologie : théorie, méthode et applications* ». Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Cabré, Maria Teresa. 2000. « Terminologie et linguistique: la théorie des portes », *Terminologies nouvelles*, no 21, juin 2000, pp. 10-15.
- Cabré, Maria Teresa. 2003. « Theories of Terminology: their description, prescription and explanation », *Terminology* 9 (2), pp. 163-200.
- Candel, Danielle. 2004. « Wüster par lui-même », in : CORTÈS Colette (ed.), *Les fondements théoriques de la terminologie*, Cahier du C.I.E.L., pp.15-32.
- Célestin, Tina., Godbout, Gilles., & Vachon-L'heureux, Pierrette. 1990. « *Méthodologie de la recherche terminologique.* » Québec: Office de la langue française.
- Cetro, Rosa. 2011. « Outils de traitement des langues et corpus spécialisés : l'exemple d'Unitex », dans : Dufiet J.-P., Attruia F., Cetro R., Modena S. (dir.), *Cahiers de recherche de l'École Doctorale en Linguistique française*, n°5, Milano, Lampi di Stampa, pp. 49-63.
- Cetro, Rosa. 2012. «Tourisme, santé et bien-être : analyse en phraséologie contrastive de quelques expressions du français et de l'italien», in: A. PAMIES, J.M. PAZOS BRETANA, L. LUQUE NADAL (éd.), *Phraseology and Discourse: Cross Linguistic and Corpus-based Approaches*, Schneider Verlag Hohengehren, pp.235-246.
- Chaudiron, Stephane. 2005. « Terminologie, ingénierie linguistique et gestion de l'information », *Langages*, vol. 39, n°157, pp. 25-35.
- Chomsky, Noam. 1956. « Three models for the description of language », *IRE Transactions on Information Theory*, IT-2, pp.113-124.
- Condamines, Anne. 2003. « Sémantique et corpus spécialisés ». Constitution de bases de connaissances terminologiques, Mémoire d'habilitation, Rapport n° 13, Carnets de grammaire, ERSS, Université Toulouse-Le-Mirail.
- Condamines, Anne. 2005. « Linguistique de corpus et terminologie », *Langages*, vol. 39, n°157, pp. 36-47.
- Conenna, Mirella. 1996. "Aspetti sintattici e terminologici nella traduzione delle microlingue", in Traduzione. Dalla Letteratura alla Macchina, Roma, Bulzoni, pp.77-86.
- Conseil Canadien Des Normes. 2000. Stratégie canadienne de normalisation et propositions de mise en oeuvre. — Ottawa : CCN.
- Corbeil, Jean-Claude. 1975a. L'aménagement linguistique du Québec, éd. Officiel du Québec.
- Corbeil, Jean-Claude. 1990. *Les industries de la langue : un domaine à la recherche de lui-même*, Québec, Gouvernement du Québec.

- Cori, Marcel. David, Sophie. Et Léon, Jacqueline. 2008. « La construction des faits en linguistique : la place des corpus », *Langages*.
- Courtois, Blandine Et Silberzstein, Max. 1990. « Dictionnaires électroniques du français », *Langue Française* vol. 87 n°1, Paris, Larousse.
- Daoust, Denise. 1987. Le changement terminologique dans une entreprise de transport : l'étude de quelques facteurs sociolinguistiques déterminants, coll. « Langues et sociétés », Les publications du Québec, Montréal.
- De bessé, bruno. 1990. « La définition terminologique », dans CHAURAND, Jacques, et Francine MAZIÈRE (dir.), *La définition*, Paris, Larousse, pp. 252-261.
- De Gioia, Michele. 2007. « Figement et discours spécialisés », in *Un paysage choisi. Mélanges de linguistique française offerts à Leo Schena / Studi di linguistica francese in onore di Leo Schena*, recueillis par / a cura di Giovanna Bellati, Graziano Benelli, Paola Paissa, Chiara Preite, Torino/Paris, L'Harmattan Italia/L'Harmattan, pp. 141-151.
- De Schaetzen, Catherine. (Sous La dir. de) 2000. « *Des termes et des choses : questions de terminologie* », Paris, La Maison du dictionnaire.
- Delavigne, Valerie. 2001. « Les mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse de discours de vulgarisation », Thèse de Doctorat, Université de Rouen..
- Delavigne, Valerie. Et Gaudin, François. (Eds). 2000. Louis Guespin, terminologue, Actes de la journée Louis Guespin, Publications de l'Université de Rouen.
- Delisle, Jean.; Lee-Jahnke, Hannelore.; Cormier, Monique. dir. 1999. Terminologie de la traduction / Translation Terminology / Terminología de la Traducción / Terminologie der Übersetzung Amsterdam, John Benjamins, coll. FIT Monograph / Collection FIT.
- Depecker, Loïc. 2009. La terminologie : ouverture d'un champ disciplinaire. In Willems, M. (Ed.), Pour l'amour des mots: Glanures lexicales, dictionnaires, grammaticales et syntaxiques. Hommage à Michèle Lenoble-Pinson. Presses de l'Université Saint-Louis. doi:10.4000/books.pusl.23167.
- Depecker, Loïc. 2002. « *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale* », Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Depecker, Loïc. Et Chansou, Michel. 1997. *La mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique*, Publication Université de Rouen Le Havre.
- Diki-Kidiri, Marcel. 2000. « Une approche culturelle de la terminologie », *Terminologies nouvelles*, no 21, pp. 27-31.
- Drouin, Patrick. 2002. *Acquisition automatique des termes: l'utilisation des pivots lexicaux spécialisés*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Dubuc, Robert. 2002. *Manuel pratique de terminologie*, Montréal, Linguattech.

- Dubuc, Robert. 1997. *Terminology: A Practical Approach*. Adapted by Elaine Kennedy, with contributions by Catherine A. Bowman, Andy Lauriston, Shirley Ledrew. Brossard (Quebec): Linguattech, xiv.
- Dubuc, Robert. 1992. *Manuel pratique de terminologie*. 3e éd. ent. rev. et mise à jour. Montréal : Linguattech, xiii.
- Dufour, Françoise. 2010. « François Gaudin, *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 42 | 2004, document 15, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 10 mai 2017. URL : <http://praxematique.revues.org/2188>.
- Dufour, Françoise. 2003. *Lecture de: François Gaudin, Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles, de Boeck. Duculot.
- Dury, Pascaline. 2000. [1997]. *Étude comparative et diachronique de l'évolution de dix dénominations fondamentales du domaine de l'écologie en anglais et en français*, thèse de doctorat, Université de Lyon II, Presses universitaires du Septentrion, Collection « Thèse à la carte », Villeneuve d'Asq.
- Elia, Annibale. 2002. « Discorso scientifico e linguaggio settoriale. Un esempio di analisi lessico-grammaticale di un testo neuro-biologico » in: CICALESE A. LANDI A., *Simboli, linguaggi e contesti*, Roma, Carocci.
- Eluerd, Roland. 1993. *Les mots du fer et des Lumières*, Champion, Paris.
- Encrevé, Pierre. 1977. *Présentation: linguistique et sociolinguistique*. *Langue Française*, (34), Retrieved From <Http://Www.Jstor.Org/Stable/41557793>
- Enguehard, Chantal. 1993. « Acquisition de terminologie à partir de gros corpus », *Informatique et Langue Naturelle*, ILN'93, Nantes, pp. 373-384.
- Faber, Pamela. 2009. "The cognitive shift in terminology and specialized translation." *Monografías de Traducción e Interpretación, MonTI*. 1. 10.6035/MonTI.2009.1.5.
- Faulstich, Enilde. 1998/1999. « Principes formels et fonctionnels de la variation en terminologie », *Terminology*, vol 5 (1), pp. 93-106.
- Felber, Helmut. 1984. *Terminology Manual*. Paris: UNESCO & INFOTERM.
- Ferrand, Nathalie. 1996. « Les bibliothèques virtuelles ». — *Magazine littéraire*. — No 349. ISSN 0024-9807. — pp. 38-39
- Foucault, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- Gambier, Yves. 2001. « Socioterminologie : une terminologie remise sur ses pieds », dans *Terminogramme*, n° 102-102, pp. 107-118.
- Gambier, Yves. 1991: « Travail et vocabulaire spécialisés: prolégomène à une socioterminologie », dans *La terminologie dans le monde: orientations et recherches*. *Meta* vol.36, n°1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 31-58.

- Gambier, Yves. 1987: «Problèmes terminologiques des pluies acides: pour une socioterminologie», dans *La fertilisation terminologique dans les langues romanes*. Meta vol.32, n°3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 314-320.
- Gaudin, François. 2005. « La socioterminologie ». *Langages*, vol. 157, pp. 80-92.
- Gaudin, François. 2003: « Socioterminologie: Une approche sociolinguistique de la terminologie », Bruxelles, Duculot De Boeck, 286 p.
- Gaudin, François Et Guespin, Louis. 2000. *Initiation à la lexicologie française: de la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot.
- Gaudin, François. 1993a: *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Mont Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen.
- Gaudin, François. 1993b: «Champs, clôture et domaines: des langues de spécialités à la culture scientifique», Actes de la quatrième journée ERLA-GLAT. Brest: 13 et 14 mai 1993. *Les langues de spécialité: pratiques, outils, théories*, Brest, E.N.S.T. de Bretagne, pp. 25-40. 14
- Gaudin, François. 1993a. « Socioterminologie : du signe au sens, construction d'un champ », *Meta* 38(2), pp. 293-301.
- 1993b. *Pour une socioterminologie: des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Publications de l'Université de Rouen.
- Gaudin, François Et Assal, Allal (dir). 1991: *Terminologie et sociolinguistique*. Cahiers de Linguistique Sociale n°18, Mont Saint Aignan, URA CNRS 1164.
- Gaussier, Éric. 2001: « General Considerations on Bilingual Term Extraction », In Bourigault, D., C. Jacquemin et M.C. L'Homme (eds.). *Recent Advances in Computational Terminology*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp. 167-183.
- Genest, Frédéric. 1999. « Évaluation de l'implantation de la terminologie normalisée désignant des espèces halieutiques à potentiel commercial au Québec » Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'université Laval pour l'obtention du grade de maître ès arts (MA.), Pierre Auger, le directeur.
- Gentile, Ana Maria. 2003. « Les gallicismes dans le discours de la psychanalyse en langue espagnole: essai de description socioterminologique », *Cuadernos de Lenguas Modernas*, Universidad Nacional de La Plata, ano 4, n° 4, pp. 109-155.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1978. *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Collection « Langues et Cultures », 18, Genève-Paris, Librairie Droz.
- Goffin, Roger. 1989: «La terminologie des sciences et techniques nucléaires, un cas de diachronie récente», dans *Terminologie diachronique*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, pp. 94-107.
- Goldschmidt, Bertrand. 1987: *Pionniers de l'atome*, Paris, Editions Stock.

- Gonzalez Rey, Isabelle. 2002. *La phraséologie du français*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Gouadec, Daniel. 2005. Terminologie, traduction et rédaction spécialisées. *Langages*, 157, 14-24. Repéré de: www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_971 le 28/07/2015.
- Gouadec, Daniel. 1997. *Textes et documents pour travaux pratiques de traduction et terminologie*, Paris, La Maison du dictionnaire.
- Gouadec, Daniel. 1997. Terminologie et phraséologie pour traduire : le concordancier du traducteur. Paris : La Maison du dictionnaire (Terminoguide; no 3) (Traduguide; no 3).
- Gross, Gaston Et Vivès, Robert. 1986. « Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue Française*, n°69, pp. 5-27. GROSS Gaston (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
- Gross, Maurice Et Tremblay, Diane. 1985. Étude du contenu d'une banque terminologique. Rapport final à la Mission Interministérielle pour le Développement de l'Information scientifique et technique, Paris, Rapport technique du LADL.
- Gross, Maurice. 1997. « The construction of local grammars », in: E. ROCHE & Y. SCHABÈS (Ed.), *Finite State Language Processing*, Cambridge, The MIT Press, pp. 329-352.
- Gross, Maurice. 1990. « Sur la notion harrissienne de transformation et son application au français », in : *Langages* n°99, 25ème année, pp.39-56.
- Gross, Maurice. 1989. « La construction de dictionnaires électroniques », *Annales des Télécommunications*, 44, n°1-2, pp. 4-19.
- Gross, Maurice. 1982. « Une classification des phrases « figées » du français », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, No 2, Montréal : Université du Québec à Montréal, Service des publications, pp. 151-185.
- Gross, Maurice. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, n°63, pp. 7-52.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross, Maurice. 1968. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, L'Harmattan.
- Guespin, Louis. 1993. « Normaliser ou standardiser ? », dans numéro spécial Socioterminologie, *Le langage et l'homme*, vol. XXVIII, n° 4, éd. DeBoeck Université, pp. 213-222.
- Guespin, Louis. 1989: «Un an d'activité terminologique», dans *Hannoversche Beiträge zu Sprache und Kultur*, n°1, Université d'Hannovre, pp. 70-77.
- Guespin, Louis Et Marcellesi, Jean-Baptiste. 1986. « Pour la glottopolitique », *Langages* 83, pp. 5-34.

- (1991). « La circulation terminologique et les rapports science, technique, production », *Cahiers de linguistique sociale* 18, pp. 59-80.
- Guide *TERMIUM*®. (2000) Mise à jour par le Comité de méthodologie de la Direction de la terminologie et de la normalisation sous la direction de Diane Nolet. Ottawa : Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 550 p. Document interne (électronique).
- Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*. Paris, Larousse. 285 p. (Langue et langage). ISBN 2-0307-0340-0
- Guilbert, Louis. 1971. « La néologie scientifique et technique », *La banque des mots* n°1, pp. 45-54.
- Guillet, Alain Et Leclere, Christian. 1981. « Restructuration du groupe nominal », *Langages*, n°63, pp. 99-125.
- Habert, Benoit. 2005. *Instruments et ressources électroniques pour le français*, « L'essentiel », Paris, Ophrys.
- Habert, Benoit et al. 1997. *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.
- Harris, Zellig S. 1968. *Mathematical Structures of Language*, New York, Interscience Publishers John Wiley & Sons.
- Harris, Zellig S. 1964. « Transformations in Linguistic Structure », *Proceedings of the American Philosophical Society* 108:5, pp. 418-422.
- Heller, Monica. et alii. 1982. *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise: une analyse sociolinguistique*, éditeur Officiel du Québec, Montréal.
- Hermans, Ad. 1995. « Sociologie des discours scientifiques. Quelques réflexions », *Meta*, vol. 40, n° 2, pp. 224-228.
- Hermans, Ad. 1994: «Diffusion et propagation», dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, pp. 40-44.
- Hermans, Ad. 1991. « Sociologie des vocabulaires scientifiques et techniques. Quelques réflexions », dans Gaudin et Assal (dir), pp. 101-110.
- Holzem, Maryvonne. 1999. *Terminologie et documentation. Pour une meilleure circulation des savoirs*, ADBS éditions, Paris.
- Humbley, John. 2004. in: CORTÈS, COLETTE (ED.), « La réception de l'oeuvre d'Eugen Wüster dans les pays de langue française », *Les fondements théoriques de la terminologie*, Cahier du C.I.E.L., Université Paris VII, pp. 33-52.
- Ibekwe-San Juan, Fidelia., Condamines, Anne Et Cabré, Maria Térésa. (Éd.) 2005: *Application-Driven Terminology Engineering*. Special issue of *Terminology*.
- ISO/FDIS 704. — International Organization for Standardization: ISO. 2000. *Terminology Work: Principles and Methods*. Geneva.

- ISO/FDIS 704. — Organisation Internationale de Normalisation: ISO. 2000. Travail terminologique: principes et méthodes. Genève, 41 p. No de réf., ISO 704 : 2000
- ISO/DIS 15188. — Organisation internationale de normalisation: ISO. 1999. Guide pour la gestion de projets de normalisation terminologique. Genève.
- Jacobi, Daniel. 1994: «Lexique et reformulation intradiscursive dans les documents de vulgarisation scientifique», dans Candell, 1994, pp. 77-91.
- Jacobi, Daniel Et Schiele, Bernard (dir). 1988: Vulgariser la science. Le procès de l'ignorance, Seyssel, Editions Champ Vallon.
- Jimenez, Oscar. 2002. Las nuevas tareas y herramientas del traductor: aplicación en el aula de traducción técnica. In A. Alcina Caudet & S. Gamero Perez (Eds.), *La traducción científico-técnica y la terminología en la sociedad de la información* (Vol. 10, pp. 237-244). Castelló de la Plana : Universitat Jaume I.
- Kageura, Kyo. 2002: *The Dynamics of Terminology. A theoretico-descriptive study of term formation and terminological concepts*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Kevers, Laurent. 2011. *Accès sémantique aux bases de données documentaires. Techniques symboliques de traitement automatique du langage pour l'indexation thématique et l'extraction d'informations temporelles*, Thèse de doctorat en Langues et lettres, Central, Université Catholique de Louvain-la-Neuve.
- King, Margaret. 2003. « Traduction et technologie : état de la question », *Revue française de Linguistique Appliquée*, vol. VIII-2, pp. 73-89.
- Kocourek, Rostislav. 1991: *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter.
- Kocourek, Rostislav. 1982. « La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante ». Présentation de Alain Rey. — 2e éd., augm., ref. et mise à jour. Wiesbaden: O. Brandstetter Verlag, xviii, pp. 327.
- Labelle Jacques. 1986. « Grammaire des noms de maladie », *Langue Française*, n°69, pp. 108-125.
- Labov, William. 1976. Sociolinguistique. Paris, Éditions de Minuit.
- Lainé, Claude; Pavel, Silvia; Boileau, Monique. 1992. « La phraséologie : nouvelle dimension de la recherche terminologique ». *L'Actualité terminologique*. Vol. 25, no 3, pp. 5-9.
- Lamiroy, Beatrice. 1998. « Le lexique-grammaire. Essai de synthèse », *Travaux de linguistique* 37, Bruxelles, pp. 7-23.
- Laporte, Éric. 2009. « Concordanciers et flexion automatique », *Cahiers de lexicologie*, 94 (1), pp. 91-106.
- Laporte, Éric. 2007. « Exemples attestés et exemples construits dans la pratique du lexique-grammaire », in : Jacques François (dir.). *Observations et manipulations en linguistique*

- : *entre concurrence et complémentarité*, vol. 16 des *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. Nouvelle série*, Paris, Peeters, pp. 11-32.
- Laporte, Éric. 2000. « Mots et niveau lexical », in PIERRE L. J.-M. (dir.), *Ingénierie des langues*, Paris, Hermès, pp. 1-29.
- Larivière, Louise. 1996. « Comment formuler une définition terminologique », *Meta*, vol. 41, no 3, p. 405-418.
- Le Grand Dictionnaire Terminologique (GDT), Banque de terminologie de l'Office québécois de la langue française. Consulté le 17 juillet 2019 sur le site (www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca).
- Le grand LAROUSSE de la langue française. Paris: Larousse, 2017.
- Lerat, Pierre. 1995. « Les langues spécialisées ». 1re éd. Paris: Presses universitaires de France, (Linguistique nouvelle).
- Leroi-Gourhan, André. 1964. *Le geste et la parole : technique et langage*. Paris,
- Le guide de l'auto – tout sur l'automobile depuis 53 ans, consulté le 09 juillet, 2019 sur le site <https://www.guideautoweb.com/>
- L'homme, Marie-Claude. 2005. Sur la notion de “terme”. *Meta*, 50(4), 1112-1132. doi : 10.7202/012064ar
- L'homme, Marie-Claude. 2004. *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- L'homme, Marie-Claude. 2002. « Nouvelles technologies et recherche terminologique. Techniques d'extraction des données terminologiques et leur impact sur le travail du terminographe », lien : <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/textHomme.pdf>.
- L'homme, Marie-Claude. 1998. « Le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique », *Cahiers de lexicologie*, no 73, pp. 61-84.
- L'homme, Marie-Claude. Heid, Ulrich Et Sager, C. Juan. 2003. « Terminology during the past decade (1994-2004) », *Terminology*, vol. 9, no 2, pp. 151-161.
- Loubier, Christiane. 1995: *La normalisation linguistique officielle, état des lieux et perspectives*, rapport inédit, OLF.
- Loubier, Christiane. 1994: L'implantation du français, du microcosme au macrocosme, dans *Terminologies nouvelles*, n° 12, pp. 20-39.
- Loubier, Christiane. 1993. L'implantation du français comme langue de travail au Québec: vers un processus de changement linguistique planifié (OLF).
- Maïga, Amigou. 1991. « La place de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle », *Terminologie et développement*, Actes du séminaire (1re partie. Rabat, juin 1991), *Terminologies nouvelles*, n° 6, pp. 15-20.
- Marcellesi, Jean-Baptiste. (dir). 1986. *Glottopolitique*, *Langages* n° 83.

- Martin, André. & Loubier, Christiane. 1993. *L'implantation de français - Actualisation d'un changement linguistique planifié*, Office de la langue française, Québec.
- Martin, André. 1998. *Les mots et leurs doubles: étude d'implantation de la terminologie officialisée dans le domaine de l'éducation au Québec*, Office de la langue française, Québec.
- Mareschal, Genevieve. 1988. Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée. *Meta*, 33(2), pp. 258-226. doi: 10.7202/003573ar
- Mason, Jennifer. 1996. *Qualitative Researching*, Sage, London.
- Matras, Yaron. & Reershemius, Gertrud. 1991. "Standardization beyond the state: The cases of Yiddish, Kurdich and Romani" in *Standardization of National Languages. Symposium on Language Standardization. 2-3 February 1991*, eds. U. von Gleich & E. Wolff, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia, pp. 103-123.
- Maurais, Jacques. 1993. "Terminology and language planning" in *Terminology: Applications in Interdisciplinary Communication*, eds. H.B. Sonneveld & K.L. Loening, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia, pp. 111-126.
- Maurais, Jacques. 1984. *La langue de la publicité des chaînes d'alimentation - étude sur la qualité de la langue et sur l'implantation terminologique*, Office de la langue française, Québec.
- Mbodj, Chérif. 1994. "L'activité terminologique au Sénégal", *Terminologies nouvelles*, vol. 11, pp. 3-9.
- McAll, Christopher. 1992: « Langues et silence: les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage », dans *Sociologie et société*, vol. XXIV, n° 2, pp. 117-130.
- Meyer, Ingrid. & Mackintosh, Kristen. 2000. "When terms move into our everyday lives: An overview of de-terminologization", *Terminology*, vol. 6, no. 1, pp. 111-138.
- Mortureux, Marie-Françoise. 2000. « Terme, (socio)terminologie et lexicologie », dans Delavigne et Gaudin (dir.) (2000). pp. 27-39.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1994: «L'analyse du discours de la vulgarisation scientifique», dans Candel, 1994, pp. 63-75.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1988: «La vulgarisation scientifique. Parole médiane ou dédoublée», dans Jacobi et Schiele, 1988, pp. 118-148.
- Nazarenko, Adeline Et Hamon, Thierry. 2002. « Structuration de terminologie: quels outils pour quelles pratiques ? », *TAL*, vol. 43, n° 1, pp. 7-18.
- Organisation Internationale De Normalisation. 2000. *Travail terminologique – Principes et méthodes*, [Genève], ISO, (Norme ISO 704).

- Paumier, Sebastien. 2011. Unitex 3.0. User manual, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://infolingu.univ-mlv.fr/>.
- Pavel, Silvia. & Nolet, Diane. 2002. *Handbook of Terminology*, Translation Bureau. Terminology and Standardization Directorate, Canada.
- Pavel, Silvia. & Nolet, Diane. 2001. *Précis de terminologie*, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Ottawa.
- Pearson, Jennifer & O'Connell, Eithne. 1988. "A systematic approach to terminology for the translator", *Teanga*, no. 8, pp. 58-67.
- Pearson, Jennifer. 1998. *Terms in context*, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia.
- Perichon, Blandine. 2001. *Le vocabulaire de l'écologie, environnement, nature, éco-, bio-, vert- (1974- 1994)*, Université Aix-Marseille 1.
- Pihkala, Teija. 2001. "Socioterminology". *Terminfo 1/2001 — Summaries, Nordterm 2001*. [Available at http://www.tsk.fi/fi/ti/ti101_teksti.html].
- Pivaut, Laurent. 1989. *Verbes supports et vocabulaire technique : sport, musique, activités intellectuelles*, Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- Quirion, Jean. 2003. "Methodology for the design of a standard research protocol for measuring terminology usage". *Terminology*, vol. 9, no. 1, pp. 29-49.
- Quirion, Jean. 2003. La mesure de l'implantation terminologique: proposition d'un protocole. Étude terminométrique du domaine des transports au Québec, coll. « Langues et sociétés ». Office de la langue française, Montréal.
- Rastier, François. 1995. « Le terme : entre ontologie et linguistique », *La Banque des Mots*, n°7, pp.35-65.
- Reboul-Touré, Sandrine. 2010. *Définition terminologique et définition lexicographique: les néologismes de l'internet*, Autour de la définition, Publifarum, n. 11, publicato il 01/03/2010, consultato il 06/12/2017, publifarum.farum.it/ezone_articles.php?id=140
- Régie de la langue française. 1974-1977. Le français dans l'entreprise. Guide générale d'implantation.
- René, Nicole. 2001. « Implantation Terminologique: Le rôle de l'Office de la langue française en matière de diffusion terminologique », Conférence présentée à Vitoria, dans le cadre d'une session de formation donnée au Pays basque, pp. 1-11.
- Rey, Alain. 1998/1999. "Terminology between the experience of reality and the command of signs", *Terminology*, vol. 5, no. 1, pp. 121-134.
- Rey, Alain. 1992 (1979). *La terminologie noms et notions*, Que sais-je?, Presses Universitaires de France, Paris.
- Rey, Alain. 1988. « Préface », Le MicroRobert, Langue française plus noms propres, chronologie, cartes, Paris, Le Robert.

- Rey, Alain. 1976. « Néologisme : un pseudo-concept ? ». *Cahiers de lexicologie*, n° 28, pp. 97-128.
- Rey-Debove, Josette & Rey, Alain (dir.). 2007. *Le nouveau Petit Robert*. Paris: Le Robert.
- Rirdance, Signe. & Vasiljevs, Andrejs. (Eds). 2006. *Towards Consolidation of European Terminology Resources. Experience and Recommendations from EuroTermBank Project*, Tilde, Riga.
- Roche, Christophe. 2007. « Quelle terminologie pour la société de l'information ? », *Cahiers de Linguistique* 33/1, Intercommunications, Cortil-Wodon, pp. 139-160.
- Rodriguez Rio, Xusto A. 2003a. *Metoloxía do traballo terminográfico puntual en lingua galega*, Consello da Cultura Galega, Sección de Lingua, Santiago de Compostella.
- Rodriguez Rio, Xusto A. 2003b. "Os traballos terminográficos galegos vistos polos seus potenciais usuarios" in *Terminologia e indústrias da lingua, Actas do VII Simpósio Iberoamericano de Terminologia*, ed. M. Correia, ILTEC, Lisbon, pp. 881-900.
- Rodriguez Rio, Xusto A. 1996. "Os traballos terminolóxicos en lingua galega: unha aproximación á súa situación e ás súas necesidades", *Cadernos de Lingua*, vol. 13, pp. 35-74.
- Rondeau, Guy Et Felber, Helmut (dir.). 1981. *Textes choisis de terminologie*, Québec, GIRSTERM, Université Laval.
- Rondeau, Guy. 1984. *Introduction à la terminologie*, Boucherville, Québec, Gaëtan Morin, 2^e éd.
- Rouges-Martinez, Josiane. & Villebrun, Isabelle. (Eds). 1997. *Terminologies nouvelles*, RINT, Paris.
- Rousseau, Louis-Jean. 2005. "Terminologie et aménagement des langues", *Langages*, vol. 157, pp. 93- 102.
- Rousseau, Louis-Jean. 1994. « Vers une méthodologie de la définition terminologique », dans Martel, Pierre, et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact : mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 169-174. (Canadiana Romanica; 8).
- Rousseau, Louis-Jean. 1993. "Terminology and languages in contact in Québec" in *Terminology: Applications in Interdisciplinary Communication*, eds. H.B. Sonneveld & K.L. Loening, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia, pp. 35-42.
- Rousseau, Louis-Jean. 1991. « La pratique québécoise de la normalisation terminologique. » *Meta*, volume 36, number 1, pp. 225–230.
- Sager, Juan C. 1998. "In search of a foundation: Towards a theory of the term", *Terminology*, vol. 5, no. 1, pp. 41-59.

- Sager, Juan C. 1994. "Terminology: Custodian of knowledge and means of knowledge transfer", *Terminology*, vol. 1, no. 1, pp. 7-16.
- Sager, Juan C. 1990. "*A Practical Course in Terminology Processing*", John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia.
- Saint, Elizabeth C. 2013. « La terminologie de référence au service de la langue française au Québec et son usage dans le domaine de l'informatique. » *Revue de l'Université de Moncton*, 44 (2), 167–198. <https://doi.org/10.7202/1031004ar>
- Sansom, R. (1991), "The dynamics of car engineering in Swahili" in *Language Standardization in Africa*, eds. N. Cyffer, K. Schubert, H. Weier & E. Wolff, Helmut Buske, Hamburg, pp. 235-244.
- Samuel, Jerome. 1996. "La politique terminologique indonésienne: esquisse d'un bilan", *Terminology*, vol. 3, no. 1, pp. 125-153.
- Sandrine, Ollinger; Mathieu, Valette. 2009. La créativité lexicale: des pratiques sociales aux textes. CINEO'08, May 2008, Barcelone, Espagne. pp.25-40, <hal-00430314>
- Sauberer, Gabriele. 2008. "Case study. International best practice: Republic of South Africa (RSA)" in *Special EAFT Seminar: Minority Languages and Terminology Policies. Proceedings*, eds. F. Ní Ghallchobhair & B. Nájera, TermNet Publisher, Vienna, pp. 141-149.
- Seale, Clive. 1999. *The Quality of Qualitative Research*, Sage, London.
- Seppälä, Selja. 2004. *Composition et formalisation conceptuelles de la définition terminographique*, Mémoire de DEA, Université de Genève, pp. 200.
- Soulez, Antonia (dir.). 1985. *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, « Philosophie d'aujourd'hui », Paris, PUF.
- Spolsky, Bernard. 2004. *Language Policy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Šrajeroová Dominika. 2009. « Automatic term recognition as a resource for theory of terminology », in : MAHLBERG Michaela, GONZÁLEZ-DÍAZ Victorina, SMITH Catherine (eds.), *Proceedings of the Corpus Linguistics Conference*, <http://ucrel.lancs.ac.uk/publications/cl2009/>.
- Strehlow, Richard. 1997. "ISO 10241: Preparation and Layout of Terminology Standards" in *Handbook of Terminology Management. Volume 1: Basic Aspects of Terminology Management*, eds. S.E. Wright & G. Budin, John Benjamins, Amsterdam and Philadelphia, pp. 203-208.
- Strehlow, Richard. 1995. "Ninety years of terminology management in ASTM", *Terminology*, vol. 2, no. 2, pp. 259-272.
- Suonuuti, Heidi. 2001. *Guide to Terminology*, 2nd edn, TNC, Solna, Sweden.

- Taleb, Saadia Ait. 1993. « Rapport de la phraséologie avec la terminologie », *Terminologies nouvelles*, 10, pp. 13-15.
- Taljard, Elsabe. 2008, "Terminology practice in a non-standardized environment: A case study" in *Proceedings of the XIII EURALEX International Congress (Barcelona, 15-19 July 2008)*, eds. E. Bernal & J.A. DeCesaris, IULA, Documenta Universitaria, Barcelona, pp. 1073-1080.
- Temmerman, Rita. 2000. *Towards New Ways of Terminology Description: The sociocognitive approach*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Temmerman, Rita. 2000. « Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivism », *Terminologies nouvelles*, no 21, juin 2000, pp. 58-64.
- Terminogramme. 1997: « Implantation des avis d'officialisation terminologique de l'Office de la langue française dans le domaine de l'éducation au Québec: projet d'enquête », dans *Terminogramme*, n° 81, pp. 12-16.
- Tran, Duc Tuan. 1999. La terminologie médicale vietnamienne, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 2 vol.
- Udina, Natalie & Stepanova, Valentina. 2018. *Language of International Migration: Terminology and Concept Analysis*. European Research Studies Journal. 21. 579-590.
- UNESCO 2005. *Guidelines for Terminology Policies. Formulating and implementing terminology policy in language communities. Prepared by Infoterm*, UNESCO, Paris.
- Vecchi, Dardo Mario (de). 1999. La terminologie en entreprise. Formes d'une singularité lexicale, Université de Paris 13, pp. 417 + 4 volumes d'annexés.
- Vézina, Robert. Et Autres. 2009. La rédaction de définitions terminologiques, version abrégée et adaptée par Jean Bédard et Xavier Darras. Office québécois de la langue française, Comprend des réf. bibliogr. Montréal, pp. 1-44.
- Vocabulaire de l'éducation. 1990: *Vocabulaire de l'éducation*, Québec, Les publications du Québec.
- Vovelle, Michel. 1982. Idéologie et mentalités, édition revue et augmentée, Gallimard, coll. « Folio histoire », Paris..
- Winther, André (Ed). 1985. « Problèmes de glottopolitique, Cahiers de Linguistique Sociale » n° 7, Publications de l'Université de Rouen.
- Wright, Sue Ellen. 1997. "Terminology Standardization: Management Strategies" in *Handbook of Terminology Management. Volume 1: Basic Aspects of Terminology Management*, eds. S.E. Wright & G. Budin, John Benjamins, Amsterdam and Philadelphia, pp. 197-202.
- Wüster, Eugen. 1979. *Introducción a la Teoría General de la Terminología y a la Lexicografía Terminográfica*. Barcelona: IULA, 1998.

Wüster, Eugen. 1976. « La théorie générale de la terminologie – un domaine interdisciplinaire impliquant la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des objets », in Dupuis (éd.): *Essai de définition de la terminologie*. Actes du colloque international de terminologie (Québec, Manoir du lac Delage, 5-8 octobre 1975). Québec, Régie de la langue française, pp. 49-57.

Wüster, Eugen. 1968. *The Machine Tool. An interlingual dictionary of basic concepts*. London: Technical Press.